This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
IMPRIMERIE

FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

r
1(
P
A
18

LES QUATRAINS

DE

Pibrac

1529 – 1584

SUIVIS DE SES AUTRES POÉSIES

Avec une Notice

PAR JULES CLARETIE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

M DCCC LXXIV

LES QUATRAINS

DE PIBRAC

Il a été tiré de ce livre :

20 exemplaires sur papier de Chine.

Ces exemplaires sont numérotés et paraphés par l'éditeur.

LES QUATRAINS

DE

Pibrac

= Guy du Faur, Seigneur de

SUIVIS DE SES AUTRES POÉSIES

Avec une Notice

PAR JULES CLARETIE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

M DCCC LXXIV

Il a été tiré de ce livre :

20 exemplaires sur papier de Chine.

Ces exemplaires sont numérotés et paraphés
par l'éditeur.

LES QUATRAINS

DE

Pibrac

= Guy du Faur, Seigneur de

UIVIS DE SES AUTRES POÉSIES

Avec une Notice

PAR JULES CLARETIE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

M DCCC LXXIV

Il a été tiré de ce livre :

20 exemplaires sur papier de Chine.

Ces exemplaires sont numérotés et paraphés
par l'éditeur.

LES QUATRAINS

DE

Pibrac

= Guy du Faur, Seigneur de

UIVIS DE SES AUTRES POÉSIES

Avec une Notice

PAR JULES CLARETIE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

M DCCC LXXIV

Il a été tiré de ce livre :

20 exemplaires sur papier de Chine.

Ces exemplaires sont numérotés et paraphés
par l'éditeur.

LES QUATRAINS

DE

Pibrac

= Guy du Faur, Seigneur de

SUIVIS DE SES AUTRES POÉSIES

Avec une Notice

PAR JULES CLARETIE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

M DCCC LXXIV

H. P. Thieme
2-19-41

AVERTISSEMENT

Les Quatrains *dont nous offrons aujourd'hui la réimpression aux bibliophiles n'ont pas eu moins de cinquante éditions. Il était donc juste que le titre du livre auquel Pibrac doit la meilleure partie de sa gloire figurât seul en tête de notre volume. A la suite de ce catéchisme d'honneur, on trouvera les* Sonnets des Dames illustres *et les* Plaisirs de la Vie rustique. *Pour cette première partie de l'œuvre de Pibrac, l'édition donnée par Fédéric Morel, en 1584, a servi de guide, parce qu'elle est la plus correcte, la plus*

complète et la dernière publiée du vivant de l'auteur.

*Un appendice aux poésies de Pibrac, formant la seconde partie de cette édition, comprendra les sonnets empruntés à l'*Entrée de Charles IX dans Paris, *par Simon Bouquet, ainsi que les pièces tirées du* Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps (*Paris, Mathieu Guillemot, 1607, in-12*). *Ainsi l'œuvre du moraliste sera complétée par des poésies d'une inspiration plus intime.*

Parmi les éclaircissements historiques et bibliographiques placés à la fin de ce volume, il en est un bon nombre dont nous sommes redevables à M. le comte de Pibrac, qui a bien voulu nous communiquer ses notes sur l'auteur des quatrains, et nous donner, sur les éditions rares dont il est l'unique possesseur, des renseignements particuliers. En lui offrant ici nos remer-

cîments les plus empressés pour la bienveillance avec laquelle il a accueilli notre publication, nous croyons devoir lui exprimer, ainsi qu'à nos lecteurs, le regret de n'avoir pu donner une plus large place à ses précieuses indications.

E. C.

NOTICE.

I.

Le temps où nous vivons a cette qualité, entre bien des défauts, de s'attacher à faire revivre ce qu'il y a de bon et de beau dans notre vieille littérature nationale, de remettre en lumière les auteurs français dignes d'admiration ou d'estime et de travailler, en quelque sorte, à un soigneux inventaire de l'héritage du passé. Il y a un symptôme excellent dans le goût du public pour ces rééditions, ces restitutions de nos auteurs anciens. Ce retour sympathique vers notre vieux fonds gaulois est comme un bain de Jouvence rafraîchissant et salutaire. On en rapporte une impression de santé morale, je ne sais quel sentiment fortifiant et viril.

A bien prendre, il y aurait assez de séve, d'ardeur généreuse, une veine assez puissante encore dans nos vieux auteurs pour révivifier, si on les étudiait de plus près, notre littérature actuelle. Ces poëtes inspirés, ces moralistes sans dureté mais sans faiblesse, ces conteurs aux paroles exquises, ces bonnes gens du vieux temps, sincères et profonds, — et aussi ces fiers esprits, libres de joug et impatients de tout frein, les Étienne Pasquier, les Ronsard, les Agrippa d'Aubigné, les Montaigne, les La Boétie, les Amyot, les Estienne, pour les citer au hasard, sont les aïeux véritables de notre France, et c'est à eux qu'il faut demander, avec raison, le secret de cette régénération intellectuelle et morale qui sera l'œuvre glorieuse ou le rêve déçu des années à venir.

Mais, parmi tous les grands noms d'autrefois, parmi tous les poëtes illustres, il est des renommées à demi effacées aujourd'hui, des gloires *qu'on ne chôme plus* guère, comme dirait Regnier, et qui pourtant méritent et notre attention et notre respect. De ces lettrés presque oubliés, Guy du Faur de Pibrac, ou, pour dire comme la postérité, Pibrac, est un de ceux qu'il n'est point permis de laisser dans l'ombre et dont l'œuvre et l'existence méritent à la fois le plein soleil. Il

ne nous a point légué un héritage considérable, à peine une centaine de quatrains et quelques pièces de vers encore, mais la morale la plus mâle donne à ces préceptes, qui remplacèrent pour nos aïeux les *Distiques* du vieux Caton, un prix inestimable, et ces pages suffisent à assurer à leur auteur, dans le groupe des hommes du XVIe siècle, une place choisie.

Pibrac, il est vrai, est moins un poëte épris de la forme qu'un penseur absorbé par l'idée, et nous verrons tout à l'heure que, s'il attira sur son nom les éloges unanimes de ses contemporains, il fut loin de séduire quelques-uns des poëtes de notre temps, Théophile Gautier entre autres. Mais la raison la plus ferme, le sens le plus droit, la fierté la plus mâle, qui sont la force même de cette poésie, ne sont point, ce semble, vertus à dédaigner, et Pibrac a pour lui le suffrage le plus enviable de tous, celui de Molière. Ennemi de toute affectation, de toute fantaisie débilitante; ami, au contraire, des choses saines, droites et justes, Molière conseille à tous, dans *Sganarelle*, par la bouche du bonhomme Gorgibus haranguant sa fille, de jeter au feu tous les romans qui troublent les cervelles et de s'en tenir aux livres honnêtes, vrais, et pleins de moelle :

Lisez-moy comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les Quatrains de Pibrac, & les doctes Tablettes
Du Conseiller Matthieu, ouvrage de valeur,
Et plein de beaux dictons à reciter par cœur.

Molière allait un peu loin, à notre avis, en rapprochant des *Quatrains* de Pibrac les *Tablettes de la vie & de la mort* de Pierre Matthieu qui fut historiographe de Henri IV et de Louis XIII, et dont les vers sont loin de valoir ceux du poëte gascon; mais il faut entendre par un tel rapprochement que ce génie fait de clarté et de raison, Molière, eût voulu, en quelque sorte, meubler les intelligences humaines de ces maximes sages et hautes que les lèvres répètent d'abord, et dont, si je puis dire, le cœur et l'âme finissent peu à peu par s'imprégner [1].

1. Molière eût pu citer, avec Pibrac et le conseiller Matthieu, le président Favre, qui fut le père du grammairien Vaugelas et qui, lui aussi, composa des quatrains: cent *Quatrains* moraux dédiés à Marguerite de Savoie. Ces *Quatrains*, comme les *Tablettes* du conseiller Matthieu, sans valoir la peine peut-être d'être réimprimés, sont dignes pourtant d'attention et pleins de ces *beaux dictons* que chérissait Molière. Il est du conseiller Matthieu ce quatrain : *La Mort est comme vn tisserand :*

La vie est vne toile, aux vns elle est d'estoupe,
Aux autres de fin lin, & dure plus ou moins :
La mort quand il luy plaist, sur le mestier la coupe,
Et l'heur & le mal'heur comme les fils sont ioints.

Pibrac mérite donc les honneurs d'une réédition, et sa vie, encore un coup, est de celles qui font aimer l'humanité. Ils n'étaient point rares, au surplus, dans les temps troublés du XVIe siècle, ces types d'honnêteté solide et de ferme sagesse. Il semble qu'à de certaines heures de déchirements et de chutes, les caractères d'exception, les âmes élevées, les grands courages soient plus nombreux qu'à d'autres époques. Lorsque les

Dans un autre quatrain, Pierre Matthieu fait le *Portrait de la Chicane :*

La chicane auiourd'huy, met le peuple en chemiſe :
La ruſe eſt ſon bouclier, ſon Idole l'argent :
Le tan perce la toile, & la mouche y eſt priſe,
Le coulpable on abſout pour punir l'innocent.

Je ne citerai qu'un quatrain du président Favre :

Ne faire aultre choſe que ce qu'on doit.

Ce n'eſt le tout de brouiller mainte affaire,
Pour n'eſtre dit iuſtement pareſſeux :
Le principal, c'eſt n'eſtre point de ceux
Leſquels ſont tout, fors ce qu'ils doiuent faire.

Tous ces quatrains sont loin, on le voit, d'égaler les *Quatrains* de Pibrac, mais ils n'en ont pas moins leur valeur.

foules se pervertissent dans l'ardeur de la lutte, au-dessus d'elles surgissent de fiers visages qui semblent rayonner de l'antique éclat de la nation tout entière, et des êtres privilégiés qui gardent intact le dépôt du vieil honneur. Tel fut le grand chancelier de l'Hospital dont la barbe blanche faisait dire : « Lorsque cette neige sera fondue, il n'y aura plus parmi nous que de la boue. » Tel fut cet Étienne de la Boétie, doublement dévoré, dans son ombre, du feu de la passion et de la flamme du patriotisme. Tel fut, avec une physionomie moins austère peut-être, ce magistrat et ce poëte, Guy du Faur, seigneur de Pibrac, dont nous publions aujourd'hui une édition nouvelle.

Ce *grand personnage*, comme l'appelle Guillaume Colletet, était Toulousain. L'année même où naissait à Paris Étienne Pasquier, qui devait être son ami, Pibrac naissait à Toulouse (1529). Nulle part nous n'avons trouvé noté le jour même de cette naissance que Grainville et Sepher, dans leur *Mémoire sur la vie de Pibrac*, placent en 1528. La famille de Guy du Faur de Pibrac était une des plus anciennes et des plus nobles de la province. Ses aïeux avaient, avec valeur, manié l'épée, avec honneur porté la robe. Plusieurs de ses ascendants avaient été présidents du Parlement

de Toulouse. On cite son bisaïeul, Gratien du Faur, d'abord chancelier du comte d'Armagnac, puis ambassadeur de Louis XI en Allemagne, nommé ensuite, par le roi, président à mortier. Gratien du Faur avait eu deux fils : l'aîné devait être président aux enquêtes du Parlement de Toulouse et évêque de Lectoure; l'autre, procureur général du roi. Celui-ci fut le grand-père de Pibrac. L'aîné de ses enfants (il en laissa trois), président à mortier, comme Gratien du Faur, allait avoir pour fils Guy du Faur de Pibrac, l'auteur des *Quatrains*.

Jeune, Pibrac était déjà solidement instruit, et Pierre Bunel, son précepteur, lui avait donné tout d'abord une de ces fortes instructions qui rendaient accessibles à la fois, à de tels hommes, leur langue maternelle et les « trésors de la Grèce et de Rome. » — « Bientôt, dit un éloge *inédit* de Pibrac [1], les langues d'Homère et de Démosthènes, de Cicéron et de Virgile lui devinrent aussi familières que la sienne propre. » Le docte Cujas, qui étudia l'antiquité au point de vue de la loi comme d'autres à la même

1. *Éloge de Guy du Faur de Pibrac* par Louis-Pierre Martin, avocat au Parlement de Paris (Mss.). Ce travail, que nous possédons, est daté de la *rue Saint-Nicaise, à côté de l'hôtel de Longueville, à Paris.*

heure le faisaient au point de vue des vers, et qui, contribuant lui aussi à la *Renaissance* française, renouvela les études juridiques, Cujas allait enseigner le droit au futur magistrat ; et, pour achever cette éducation, Pibrac quittait bientôt Toulouse et se rendait à Padoue où enseignait Alciat, François Alciat, le prédécesseur de Cujas lui-même, celui qui, selon le mot de Joseph Scaliger, avait commencé ce que Cujas devait accomplir. Studieux et acharné dans son labeur, Pibrac allait beaucoup apprendre aux leçons de ce socinien d'Alciat que Calvin et Théodore de Bèze regardaient absolument comme un fou. Mais, à tout prendre, c'était encore son premier maître, son *précepteur domestique*, Pierre Bunel, qu'il aimait le mieux et auquel il se vantait de devoir le plus. On trouve dans les vers de Pibrac la preuve de cette affection que conservait le disciple devenu vieux au maître mort :

... ce docte Bunel, vray honneur de nostre âge
Qui iadis escrivant Ciceron effaçoit...

Pierre Bunel, qui rendait une pareille affection à son élève, l'eût accompagné sans nul doute à Padoue. La mort le frappa au moment du départ, et Pibrac fit seul un voyage qui dura plusieurs années. A cette époque, le futur auteur

des *Quatrains* s'attachait déjà à rimer, tout en suivant les leçons d'Alciat, et nous voyons Paul Manuce lui écrire une épître latine « pour le féliciter de joindre le culte des muses à l'apprentissage des lois. »

Pibrac avait alors vingt ans. Il revint à Toulouse et, déjà grave à cet âge, on le vit, débutant au barreau, se placer, dès son début et selon le mot de Du Vair, *au premier rang d'honneur*. En même temps qu'il plaidait, avec une éloquence vraie et puissante (celle qui substitue aux vaines déclamations des raisonnements justes et précis, à l'aplomb hautain de l'ignorance la modestie sincère de la science), Pibrac, déjà désintéressé, ami du bien, jaloux d'être utile, faisait aussi sur la jurisprudence des *lectures publiques* qui attiraient une foule sympathique autour de sa chaire. Les premiers rayons de la gloire, ces rayons plus doux que les premiers feux du jour, comme disait d'une façon si touchante le pauvre Vauvenargues, entouraient ce jeune front et le nom de Pibrac était déjà célèbre. Aussi bien passa-t-il rapidement, malgré sa jeunesse, de la chaire du professeur à la place du conseiller, et bientôt fut-il nommé prévôt ou, pour écrire son titre, *juge mage* de la cité de Toulouse. Il devait, peu d'années après, marquer sa place à Paris même,

et parmi les premiers personnages du royaume.

A peine tu auois de la barbe au menton,
Que Thoulouſe te vit vn troiſieme Caton,
Exemple de vertus, patron de ſainãte vie,
Magaſin de ſçauoir & plus grand que l'enuie[1].

Intègre et bon, tout dévoué à la justice et aux droites actions, Pibrac allait se signaler bientôt par deux actes également louables que l'histoire a pu enregistrer. En 1559, au moment où le Parlement de Paris, protestant contre un arrêté de la Grand'Chambre qui venait d'acquitter en appel des gens coupables d'avoir assassiné des luthériens, cassa trois condamnations à mort prononcées contre des réformés, il y eut entre la Cour catholique et le Parlement une sorte de duel moral. La Cour, poussée par le cardinal de Lorraine et Diane de Poitiers, voulut faire sentir aux membres du Parlement combien ce dernier arrêt lui paraissait audacieux, et les présidents et gens du roi, mandés par Henri II, furent « sommés d'aviser à rétablir l'unité de jurisprudence entre les chambres du Parlement ainsi que la stricte exécution des édits du roi [2]. » Cette

1. *Tombeau de M. du Faur, sieur de Pibrac,* par A. D. T. (1584, Paris.)

2. Voy. Henri Martin, *Histoire de France,* tomes VIII et IX.

question fut posée, dès la fin d'avril 1559, par le procureur général du Parlement à la *mercuriale* ou séance disciplinaire qui se tenait une fois par trimestre, un mercredi. Là, chaque membre du Parlement, à son tour, fit connaître son opinion sur la sommation du roi. Le président Arnauld du Ferrier, Toulousain comme Pibrac, répondit qu'il fallait demander au roi la convocation d'un *libre* concile et, en attendant, *faire cesser les peines capitales ordonnées pour le fait de la religion.*

Peu de jours après, le roi, instruit par quelque traître des velléités de résistance ou plutôt de l'énergique attitude du Parlement, se rendait en personne au couvent des Grands-Augustins où se tenait alors provisoirement la mercuriale, et, entrant là, suivi des princes et du cardinal de Lorraine, des Montpensier et La Roche-sur-Yon, du connétable de Montmorenci, du garde des sceaux et de plusieurs de ses conseillers, Henri II ordonna que le Parlement achevât la mercuriale en sa présence.

Qu'on se figure cette scène imposante : les magistrats assis, calmes et graves dans leurs longues robes, le roi et les Guises, altiers, la tête haute et attendant avec des airs de menace toute parole de liberté qu'ils devaient regarder comme une

parole de rébellion. Les conseillers n'en furent point troublés. Anne du Bourg, que ne devait point faire pâlir le supplice, fut particulièrement courageux et prit noblement la défense de ceux qui, en présence de la *turpitude romaine*, demandaient, disait-il, *une salutaire réformation*. Puis un autre parla après lui, un homme jeune et énergique, du Faur de Pibrac, le conseiller toulousain, le disciple de Cujas et d'Alciat, qui, après avoir énuméré les abus de l'Église romaine : « Il faut bien, s'écria-t-il, entendre ceux qui troublent l'Église, de peur qu'il n'advienne ce que Hélie dit au roi Achab : C'est toi qui troubles Israël ! »

Le roi s'était senti pris de colère en entendant les paroles hardies d'Anne du Bourg et de du Faur : il ordonna à Montmorenci de saisir l'un et l'autre sur leur banc de magistrat, *pour servir d'exemple*, et le connétable remit les conseillers à un capitaine des gardes qui les conduisit à la Bastille. Six conseillers encore, « l'élite du Parlement, » devaient être arrêtés. Trois s'échappèrent; trois autres, Antoine Fumée, La Porte et Paul de Foix, furent *embastillés* comme Pibrac. « Je le verrai brûler de mes deux yeux ! » répétait Henri II, en parlant d'Anne du Bourg. Le coup de lance de Montgomeri vint l'empêcher d'assister à ce supplice, mais la Grève attendait du

Bourg et il y devait expirer en martyr. Il fallut les revirements étonnants d'une politique aussi troublée que celle d'un pareil temps, pour empêcher les autres conseillers de subir le supplice d'Anne du Bourg. Du Faur et Paul de Foix furent seulement condamnés à la suppression de leurs offices, mais l'assemblée des chambres, à laquelle ils en appelèrent, cassa l'arrêt; et, de cette façon, le loyal Pibrac ne supporta point la peine qu'avaient encourue sa droiture et son courage.

N'allait-il pas, du moins, être rendu plus prudent par le danger qu'il venait d'éviter? N'était-ce point là une leçon dont allait profiter sa sagesse? Non. Pour de telles âmes, une certaine prudence n'est que de la lâcheté, et Pibrac était, certes, incapable de transiger avec sa conscience. A Henri II avait succédé François II, et après le débile époux de Marie Stuart, Charles IX était monté sur le trône. Les rois mouraient et cependant la lutte était toujours aussi violente dans leur royaume. A cette heure, la France subissait une crise terrible, décisive. Le papisme et le calvinisme, l'épée au poing, allaient se disputer le pays et, en attendant, ils se disputaient les esprits. D'un bout à l'autre de la France, la question religieuse, cette question primordiale si souvent traitée d'une façon tragique et qui semble

dominer encore aujourd'hui les questions politiques, cette question vitale était posée. Pouvait-on la résoudre pacifiquement? La cour de Rome s'opposait avec une indomptable énergie à toute concession. Plus intelligents des besoins de l'Europe, la France, l'empereur Charles-Quint et l'électeur de Bavière demandaient que des réformes fussent introduites dans l'Église, par exemple qu'on autorisât les laïques à communier sous les deux espèces, qu'on abolît le célibat ecclésiastique, qu'on supprimât l'interdiction de manger certains aliments, qu'on déclarât enfin, ce qui était plus grave, que la dignité et les droits des évêques viennent de Dieu et non du pape. Le nombre des prélats italiens envoyés à Trente pour régler le différend, et l'attitude du cardinal de Lorraine, allaient rendre toute conciliation impossible, et le concile de Trente devait finir par le terrible cri d'*anathème à tous les hérétiques*, poussé par le cardinal lorrain. Ce concile, où naquit la Ligue et dont les arrêts allaient, on l'a dit avec raison, prendre aux yeux des catholiques l'autorité d'un livre symbolique, devait donc consommer à jamais la rupture des protestants avec l'Église romaine. Et que de sang, hélas, allaient faire couler ses décrets!

Mais, du moins, avant qu'ils eussent été signés,

les représentants du roi de France, Arnould du Ferrier et Pibrac, — deux de ces conseillers enfermés naguère à la Bastille, deux compatriotes, deux enfants de Toulouse, — avaient dû faire, en plaidant pour l'*Église gallicane*, respecter à la fois et la liberté de la pensée et la dignité de leur pays. Ces deux ambassadeurs de Charles IX au concile de Trente (1562) y arrivaient précédés d'une réputation d'indépendance qui éveillait déjà les soupçons de la cour de Rome. Du Ferrier, qui devait plus tard se faire calviniste, et Pibrac, célèbre par l'attitude qu'il avait eue au Parlement de Paris, trois ans auparavant, furent reçus assez froidement au concile, mais leur fermeté devait peu s'en inquiéter. Pibrac, d'accord avec du Ferrier et Saint-Gelais, seigneur de Lansac, rédigea une allocution qui devait faire connaître aux Pères réunis en concile la mission qui motivait l'arrivée à Trente des ambassadeurs de Charles IX. Le roi espérait, disait-il, que la *vraie religion*, affligée depuis cinquante ans de tant d'hérésies, sortirait enfin *rétablie* du concile de Trente. « Après avoir, dit un historien récent[1], tracé le

1. Voy. le très-intéressant *Essai sur les diplomates du temps de la Ligue, d'après les documents nouveaux et inédits*, par M. Édouard Frémy (in-18, 1873).

tableau des tentations auxquelles des influences funestes pouvaient faire succomber les prélats, Pibrac dépeignit la terrible responsabilité et le *mépris* qu'encourrait l'assemblée, si son œuvre n'aboutissait à aucun résultat. Il rappela l'inefficacité de plusieurs synodes, tenus antérieurement en Allemagne et en Italie, ainsi que la pureté de mœurs et d'intention nécessaire à des hommes qui tenaient en leurs mains la cause sacrée. »

« De plusieurs Conciles, ajoutait Pibrac, qui ont esté tenus, de nostre temps & auparauant, tant en Allemagne qu'en Italie, la Chrestienté n'a senty que peu ou point de fruict, & sont les choses tousiours demeurées en vn mesme, c'est-à-dire en vn pauure & miserable estat. Mais la cause de ce malheur cesse auiourd'huy, & n'a point de lieu, en ceste presente assemblée : car les iugements n'estoyent pas libres, & y auoit, à l'endroict de plusieurs, plus de subiection aux vouloirs des grands Seigneurs que de liberté de conscience : ce qui est, en telle chose, fort à craindre. Mais vous, Messieurs, qui estes icy assemblez au nom de Dieu, vous ne recognoissez autre Superieur que l'honneur de Dieu & la tranquillité de son Eglise. » — « Si, concluait l'orateur, nous nous voulons accommoder à la volonté d'autruy, quel-

que Prince ou autre que ce ſoit, & ſi, par ces moyens, nous aimons mieux mecognoiſtre la verité qu'embraſſer noſtre ſalut & le vray gouuernement de toutes choſes, il ne faut point douter que l'oubliance de noſtre deuoir nous priue de la gloire celeſte, &, s'il aduenoit qu'en ceſte partie y euſt de voſtre faute, combien que vos vertus nous aſſeurent du contraire, *les affaires de la religion ſeroient deplorées de telle ſorte que nous demeurerions ſans eſperance d'aucun remede.* »

« Cette harangue comminatoire, dit M. Frémy, surprit le concile à tel point que, contre toutes les règles de l'étiquette en pareil cas, lorsque Pibrac l'eut achevée, on se leva silencieusement et aucune réponse ne lui fut faite. »

Il faut demander à Fra Paolo Sarpi (*Histoire du concile de Trente*[1]) des renseignements précis sur l'attitude vraiment digne et ferme de nos ambassadeurs, Lansac, du Ferrier et Pibrac, en cette redoutable entreprise. Le discours de Pibrac lui avait valu, d'un cardinal trop fougueux, le surnom de *hâbleur de palais*. Mais la douceur résolue du conseiller toulousain devait montrer ce que

1. *Hiſtoria del concilio Tridentino,* traduite en français par Amelot de la Houssaye (1683) et par Le Courayer (1736) qui y ajouta des notes.

peut, pour l'honneur de son pays, un homme qui comprend ce que vaut la dignité de sa patrie.

A cette heure même, le mot de patrie était-il connu? Savait-on bien tout ce qu'il contenait de fierté, de dévouement et d'amour[1]? Savait-on tout ce qu'il fait palpiter de noblesse et de vaillance au cœur de l'homme? Toujours est-il que Pibrac nous offre, à cette heure même, un bel et fier caractère de *patriote*, pour parler comme Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*, qui, le premier, écrivit le mot. Plût à Dieu que tous les ambassadeurs qui ont représenté la France devant l'étranger eussent déployé la moitié seulement de l'intelligence, de la décision, du courage, que déployèrent Pibrac et ses compagnons au concile de Trente!

M. Éd. Frémy en donne encore un exemple où le cardinal de Lorraine, ce *Pape d'au-delà des monts*, comme on l'appelait, joua son rôle aussi,

1. Le mot de *patrie* était alors un mot nouveau, fait remarquer M. Édouard Fournier[1]. C'est Joachim du Bellay qui l'avait employé le premier dans son *Traité de la défense et illustration de la langue française*. En 1576 on le regardait encore comme un néologisme. « Le nom de *Patrie*, disait alors Ch. Fontaine, est *obliquement* entré & venu en France nouuellement. » (*Quintil censeur*.)

1. *Variétés historiques et littéraires*, t. IX.

par orgueil personnel plutôt que par patriotisme :

« La fête de saint Pierre allait bientôt avoir lieu, et tous les ambassadeurs présents au concile devaient assister à l'office solennel qui se célébrerait à Trente, à cette occasion : on convint de faire sortir, en même temps, de la sacristie « plusieurs clercs qui deuoient regler « leur marche de telle sorte que, contrairement « aux anciens priuileges de nos representants, la « paix & l'encens fussent presentez *dans le mesme* « *moment* aux Ambassadeurs de France & d'Espa- « gne. » M. de Lansac[1], informé, pendant la messe, de la présence du comte de Luna dans l'église, ayant su qu'on lui préparait « vn siege au-dessous de celuy des Legats, » fit aussitôt mander le maître des cérémonies et le questionna au sujet de l'ordre qu'on devait observer, ainsi que sur la place qu'on réservait à l'Ambassadeur espagnol. Notre représentant, apprenant qu'on avait résolu de rendre à M. de Luna les mêmes honneurs qu'aux ambassadeurs de France, se leva indigné; tous les Français firent de même, et le trouble devint tel dans l'église, que le prélat qui officiait[2] dut s'interrompre.

1. L'ambassadeur de France.
2. C'était Mgr d'Aoste, ambassadeur de Savoie.

« Le cardinal de Lorraine, prenant la parole, en présence des prélats qui s'étaient retirés, ainsi que lui, dans la sacristie, s'éleva, avec une énergie inattendue, contre cette violation des droits traditionnels de nos ambassadeurs. Contrairement à la politique ultramontaine qui avait été, jusqu'alors, la règle de sa conduite au concile, il déclara « que les Ambaſſadeurs, en pareille occur-
« rence, auoient ordre formel de proteſter publi-
« quement, non contre les Legats, qui depen-
« doient abſolument du Pape dont ils executoient
« les commandements, ni contre le Concile, qui
« n'eſtoit point libre, ni contre le Roy d'Eſpagne,
« qui, mal renſeigné ſur l'incident, pourſuiuoit
« ſes pretentions, mais contre tous ceux qui
« auoient oſé attenter à des priuileges auſſi an-
« ciens que la couronne de France. »

« Ces paroles, prononcées dans une église, le jour de la fête de saint Pierre, soutenues par l'éclat de l'éloquence du prélat et la puissance de la maison de Lorraine, firent trembler les légats. Ils tinrent une conférence où, pour apaiser, du moins provisoirement, les Français, eu égard à la sainteté du lieu, ils décidèrent que l'encens et la paix ne seraient, ce jour-là, présentés à personne. Grâce à ce tempérament, Mgr d'Aoste put remonter à l'autel, et la cérémonie se termina sans

appareil, il est vrai, mais du moins sans trouble, le comte de Luna étant parti pour éviter les violences qu'on craignait de voir se renouveler, lors de sa sortie[1]. »

Pibrac et du Ferrier n'en avaient pas moins vivement protesté, dès l'abord, contre l'oubli du saint-siége. Ils ne laissaient rien passer de ce qui pouvait porter atteinte à la dignité du roi de France. On lit dans leur mémoire, rempli de leurs plaintes, que Pie IV, « *en lieu de pain, donnoit des ſcorpions à ſon Fils aîné* (Charles IX); *qu'on deuoit reietter ſur luy la coulpe de tout ce qui eſt faict à leur Prince, qu'on priue de l'honneur qui luy eſt deu.* » Le pape devait au surplus, par la bouche du cardinal de Lorraine, se plaindre de ces ambassadeurs qui refusaient de contre-signer les arrêts du concile.

Le cardinal s'adressa à Charles IX, et, protestant contre Pibrac et son compagnon « qui avaient, selon lui, fait preuve d'un emportement au moins inopportun, il conjurait le roi de leur ordonner de revenir au concile pour assister à sa conclusion et pour apposer leur signature sur les rôles réservés aux ambassadeurs. De leur côté, du Ferrier et Pibrac écrivaient à Paris afin de justifier

1. *Diplomates du temps de la Ligue.*

prince fugitif & creut que par ſon entretien & ſes amuſements il luy donneroit plus de temps pour ſe ſauuer, ce qui arriua effectiuement puis que des le lendemain ce Prince ſe rendit heureuſement & ſans aucun obſtacle iuſque ſur les confins de la Morauie, cependant que Pybrac, s'eſtant malheureuſement fouruoyé du droit chemin, ſe rencontra dans des bois, dans des marais & dans des ſolitudes affreuſes, & parmy des hommes ſauuages & ruſtiques, qui à la veuë de Pybrac, cet illuſtre eſgaré, commencerent à crier & à hurler effroyablement & à faire aſſembler par leurs cris tous ceux de leur voiſinage qui, eſtant aduertiz deſia de l'euaſion du Roy, creurent que luy & tous les François s'eſtoient ſauuez dans ces lieux ſolitaires, & dans ceſte penſée quelques-vns d'entre eux, pouſſez de deſpit & de rage, vindrent à main armée fondre ſur la perſonne d'vng de la ſuitte de Pybrac, lequel apres l'auoir veu aſſommé deuant ſes yeux ſans le pouuoir deffendre, deſcendit doucement de ſon cheual, qui d'ailleurs luy eſtoit inutile parmy des hayes & ces ronces & ces bruyeres, & les trauerſant à pied & tout ſeul le plus ſecrettement qu'il put, ſe cacha parmy les ioncs & les roſeaux d'vn effroyable fleuue que dans ceſte haute perſecution ſon bon genie luy fit heureuſement ren-

contrer. Ie dy ſon bon genie puis que ſans cela il eut courru la meſme fortune de celluy qu'il auoit veu cruellement maſſacré deuant ſes yeux, car ces barbares l'ayant cherché par tout inutilement le pourſuiuirent à coups de fronde, de traits & de fleſches iuſques ſur les bords de ce lac effroyable, & où ne ſçachant ce qu'il eſtoit deuenu, ils ſe retirerent. Pour eſuiter l'atteinte de leurs traits & de leurs pierres, il eſtoit contraint à toute heure de plonger la teſte dans l'eau, où il demeura miſerablement ainſy l'eſpace de plus de quinze heures durant, apres quoy ces laſches perſecuteurs s'ennuyant de le chercher & ne ſçachant au vray ce qu'il eſtoit deuenu, ſe retirerent la confuſion ſur le front & le deſplaiſir dans l'ame de ne l'auoir peu rencontrer.

« Apres leur retraitte tant deſirée cet illuſtre perſecuté, voyant que tout eſtoit calme ſur le riuage, ſortit le plus ſecrettement qu'il put de ce lieu aquatique & fangeux, où il laiſſa iuſques à ſon chappeau & à ſes bottes meſmes dans la boue & dans le limon, & en ce deplorable eſtat, ie veux dire nud teſte, nud iambes & nud pieds, mouillé iuſques à la peau, & tout couuert de limon, il ſe traiſna ſeul par les bois & par des routtes eſpineuſes, obliques & incognues parmy les obſcuritez de la nuit dont les

loix, parler courageuſement du debuoir des iuges & des magiſtrats, faire eſclatter la maieſté de leur tribunal, propoſer l'idée & le modele d'vn excellent aduocat des parties, corriger les abus des greffes & des procedures, & finalement diſtinguer les debuoirs de chaque officier de la iuſtice, ce qu'il faiſoit d'vn langage puiſſant & fleury, ſouſtenu des plus beaux paſſages de l'antiquité, & animé des raiſonnements tirez du ſein de la nature & de l'experience qu'il s'eſtoit acquiſe des choſes. Belles & rares qualitez qu'il fit encore depuis eſclatter dans le priué Conſeil du Roy où il fut admis au nombre d'vn de ces nobles Conſeillers d'Eſtat qui n'ont là pour confreres que les Princes & les premiers magiſtrats du Royaume. Ce fut là que le ſeréniſſime Duc d'Aniou, frere du Roy, ayant recognu la force de ſon eſprit & ſa grande probité, l'obligea par ſes prieres de prendre le ſoin de ſes affaires qui eſtoient extremement embrouillées, d'eſclaircir les biens de ſon patrimoine que ſes agens & ſes ſolliciteurs auoient confondus, & de remettre le tout dans vn bon ordre, ce qu'il fit au contentement de ce Prince auſſi bien que les deſpendances meſlées de la Comté de Lauraguais dont la Reine, Mere du Roy, Catherine de Medicis, luy donna l'entiere adminiſtration. »

Pibrac, en dépit des occupations que lui donnaient ses charges et dignités, n'avait garde d'oublier la poésie. Il lui était fidèle et lui réservait ses meilleurs moments, ces heures de recueillement et d'intime joie où l'on ne travaille que pour soi, pour sa propre satisfaction, parce qu'on s'est épris d'un homme ou d'une idée. Et qu'importe alors le succès ou la renommée! On se trace un devoir comme on s'accorderait un plaisir. Pibrac, qui avait déjà rimé des sonnets lors de l'entrée de Charles IX, devenu majeur, dans Paris, publia, en 1574, cinquante quatrains, les premiers, qu'il dit imités de Phocylide et d'Épicharme et qu'il devait faire suivre de quatrains nouveaux jusqu'à atteindre le nombre de cent vingt-six. Il avait commencé aussi, chez lui et pour lui, un poëme, *Les Plaisirs de la vie rustique*, qu'il rimait à ses heures, en son logis, auprès de Jeanne de Custos[1], dame de Tarabel,

1. L'éditeur de la *Vie de Pibrac* par Guillaume Colletet, M. Philippe Tamizey de Larroque, nous donne, dans une des notes si savantes et si curieuses qu'il a mises au bas de ce travail, les détails suivans sur la famille de Pibrac :

« Guy du Faur avait épousé Jeanne de Custos, dame de Tarabel, qui mourut longtemps après lui (en 1612). Outre Pierre, mort en bas âge, il en eut deux fils et une fille. Un des fils, Michel, qui prit le titre de seigneur de

sa femme, et de son premier-né, lorsque l'enfant mourut, et Pibrac, accablé, laissa son œuvre inachevée :

I'euſſe encor pourſuiuy les biens du labourage,
Mais la mort de mon fils m'en oſte le courage
Et trouble tellement de douleur mon eſprit
Que i'en laiſſe imparfaict pour iamais cet eſcrit[1].

Pibrac, embrassa la profession des armes et fut tué au siége de Montauban, étant alors mestre de camp d'un régiment de cavalerie. L'autre fils, Henri, seigneur de Tarabel, fut d'abord conseiller au Parlement de Toulouse et mourut premier président du Parlement de Pau. Enfin Olympe fut mariée à un petit-fils du chancelier de l'Hospital, Michel Hurault, seigneur de Belesbat, qui fut chancelier du roi de Navarre. Rappelons ici qu'après la mort du chancelier de l'Hospital (13 mars 1573), Pibrac s'était chargé, avec Jacques-Aug. de Thou et Scévole de Sainte-Marthe, de recueillir ses papiers et de publier ses poésies latines. Les manuscrits confiés à Pibrac passèrent, à sa mort, entre les mains de son gendre, et ce fut ce dernier qui, aidé de Pierre Pithou et de Nicolas Lefèvre, les publia en 1585. Paris, in-folio. » Le travail de M. de Larroque, publié dans la *Revue de Gascogne*, a été mis en brochure (Aug. Aubry, 1871).

1. M. Léon Feugère (*Caractères et Portraits du* XVIe *siècle*) fait remarquer que, plus tard, Pibrac songe pourtant à reprendre son travail :

Mon ardeur me reprend & ma premiere enuie
De chanter les plaiſirs de la ruſtique vie.

Mais il s'en tint là.

La vie militante de Pibrac était loin cependant d'être achevée. Depuis 1570, il était conseiller d'État; et le 9 mai 1573, le duc d'Anjou, frère de Charles IX, le futur Henri III de France, avait été élu roi de Pologne, le dernier des Jagellons, Sigismond, étant mort sans descendant. Le duc d'Anjou, avant de partir pour la Pologne, voulut se composer une cour toute française, choisissant pour capitaine des gardes ce Larchant qui joua plus tard un rôle si terrible dans la tragédie de Blois, et emmenant aussi Quélus, Saint-Luc, Schomberg, les mignons et les raffinés, Annibal de Coconnas, le brave Crillon, puis un Rochefort, un Dampierre, etc.[1]. C'était là, avec Villequier, le vicomte de la Guierche et d'autres, la *maison militaire*. Pour son chancelier, le duc d'Anjou tint à ce *docte Pibrac*. Il lui adjoignit Sarred pour secrétaire d'État, Pomponne de Bellièvre, et dans cette chancellerie nous rencontrons encore un autre lettré, le poëte Philippe des Portes, qui chantait déjà sa « volage Rosette.» Le grand prieur de Guise se trouvait aussi du voyage. On se figure ce cortége élégant traver-

1. Voyez le *Catalogue des princes, seigneurs, gentilshommes et autres qu'accompaignent le Roy de Pologne*. (Tome IX des *Variétés littéraires* de M. Fournier.)

Navarre. Il l'avait accompagnée à Pau; il avait été séduit par sa parole, peut-être aussi par ses éloquentes lettres qui faisaient rire Brantôme de celles du *pauvre Cicéron*. Le Béarnais, fort peu puritain en ses propos, ne se cachait point pour déclarer que Pibrac, *ce vieux ruffian de Pibrac*, avait été amoureux de sa femme. Chateaubriand rapporte crûment ces paroles de Henri IV, d'après l'auteur du *Divorce satyrique :* « De quelques-uns de ses amants elle se moquait, comme vous dirież de ce « vieux ruffian de Pibrac, » que l'amour avait fait devenir son chancelier, duquel pour s'en moquer elle me montrait les lettres. » Que si les paroles de Henri IV sont authentiques, le roi, il faut l'avouer, avait la mémoire courte et ce n'était point l'amour qui avait fait devenir Pibrac chancelier de Marguerite; c'était bien elle, tout au contraire, qui avait demandé le concours de Pibrac. Pibrac rendait même de signalés services à Henri, puisqu'il administrait les biens que le roi de Navarre possédait en Flandre.

Toujours est-il que la passion de Pibrac pour la reine était connue, puisque l'annaliste Lafaille avait entendu répéter ces vers composés du vivant même de l'auteur des *Quatrains :*

I'estois President,
Reyne Margot, Marguerite,

par l'électeur Palatin, le premier objet qui frappa la vue du frère de Charles IX fut le portrait de l'amiral Coligni, lâchement égorgé. En l'apercevant, le futur Henri III devint pâle, et son trouble redoubla lorsque l'électeur lui dit froidement, en le lui montrant : « *C'était là, Sire, le plus grand capitaine de la chrétienté!* » L'anecdote est-elle apocryphe? Je ne sais. Elle a tout l'accent de la vérité, et je dirais volontiers à la façon d'Étienne Pasquier : « Je crois que cette histoire est très-vraie, *parce que je la souhaite telle.* »

Pibrac, pendant tout ce voyage de France en Pologne, eut l'occasion de déployer et son zèle et sa science. Ce fut lui qui répliqua, en latin, sans y avoir été préparé, à la harangue de l'évêque de Breslau. « Il s'exprima, dit un de ses biographes, avec tant de bonheur, d'élégance et de présence d'esprit, qu'il remplit les députés d'admiration. »

Nous n'avons pas l'intention de raconter, dans ses détails, cette aventure de Pologne qui peut passer pour la plus étrange de l'histoire. Le récit en a été fait et bien fait par un écrivain de notre temps [1]. Henri de Valois devait rapidement se

1. Voy. l'ouvrage de M. le marquis de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne.*

gratitude & de mauuais naturel. Ie ſçay le bruict que vous auez faict courir, que ie voulois retourner à la Cour : ce que penſant que ie pourrois deſcouurir & ſçauoir à quelle intention c'eſtoit, vous l'auez voulu preuenir par vne lettre, m'eſcriuant que le Roy s'en eſtoit enquis de vous, & que vous luy auiez reſpondu que, s'il luy plaiſoit me donner les frais de mon voyage, que cela ſeroit : qui eſtoit pour me rendre moins deſirée & plus odieuſe. Mais pour ce coup vous ſerez trompé, penſant me rompre mon deſſein : car vous en auez eſté fort mal aduerty. Il paroiſt trop combien vous voulez vous oppoſer à tout ce que vous penſez que ie deſire, ou en quoy vous cuydez que ie puiſſe auoir de l'vtilité : car lors que M. de Gratens eſtoit là[1], vous luy fiſtes eſcrire au Roy mon mary « qu'il ſe gardaſt bien de me laiſſer aller, qu'il « ne ſçauroit rien faire qui luy fuſt plus preiudi- « ciable; » & à moy, vous ne m'auez rien eſcrit ni mandé qui ne fuſt pour me deſeſperer de la bonne grace du Roy & pour m'oſter toute attente que ie pouuois auoir de recepuoir aucun bien de luy : m'eſcriuant ſouuent qu'il n'y auoit

1. Gratens était, nous l'avons vu, le frère de Pibrac.

de l'argent que pour trois ou quatre mignons; que tout ce qu'on demandoit de ma part eſtoit refuſé, & que ie ne deuois faire nul eſtat de luy, que pour en auoir tout le pis qu'il ſe pourroit. Ces paroles m'a dictes Fredeuille de voſtre part. Par Cambronne vous me mandaſtes que le Roy ne vouloit ouïr ſeulement nommer mon nom & qu'il auoit defendu de me ſeruir. Non ſeulement à ceſte heure, mais, la Royne eſtant en ce pays[1], vous me diſiez de meſme, interpretant tout ce que vous pouuiez apprendre d'elle à ce ſens, diſant qu'ils ne m'aimoient point tant. Mais ce n'eſt que deſiriez auſſi que ie ſois auec le Roy mon mary : car vous n'auez moins pris de peine de me deſeſperer de ſon amitié, & de me mettre mal auec luy, m'ayant à Pau, pour la diſpute que nous euſmes pour la religion catholique, *rapporté qu'il vous auoit dict des paroles, qu'il m'a iuré n'y auoir iamais penſé : leſquelles ſi elles euſſent eſté veritables, ie n'euſſe reçeu le traitement que i'ay touſiours depuis reçeu de luy.* »

Elle continue :

« Tous ces mauuais offices ſont la recompenſe de la fiance que i'auois de vous, m'y repoſant de

1. Le voyage de Catherine était de l'année 1578, et même de 1579. (Note de M. Caboche.)

prince fugitif & creut que par ſon entretien & ſes amuſements il luy donneroit plus de temps pour ſe ſauuer, ce qui arriua effectiuement puis que des le lendemain ce Prince ſe rendit heureuſement & ſans aucun obſtacle iuſque ſur les confins de la Morauie, cependant que Pybrac, s'eſtant malheureuſement fouruoyé du droit chemin, ſe rencontra dans des bois, dans des marais & dans des ſolitudes affreuſes, & parmy des hommes ſauuages & ruſtiques, qui à la veuë de Pybrac, cet illuſtre eſgaré, commencerent à crier & à hurler effroyablement & à faire aſſembler par leurs cris tous ceux de leur voiſinage qui, eſtant aduertiz deſia de l'euaſion du Roy, creurent que luy & tous les François s'eſtoient ſauuez dans ces lieux ſolitaires, & dans ceſte penſée quelques-vns d'entre eux, pouſſez de deſpit & de rage, vindrent à main armée fondre ſur la perſonne d'vng de la ſuitte de Pybrac, lequel apres l'auoir veu aſſommé deuant ſes yeux ſans le pouuoir deffendre, deſcendit doucement de ſon cheual, qui d'ailleurs luy eſtoit inutile parmy des hayes & ces ronces & ces bruyeres, & les trauerſant à pied & tout ſeul le plus ſecrettement qu'il put, ſe cacha parmy les ioncs & les roſeaux d'vn effroyable fleuue que dans ceſte haute perſecution ſon bon genie luy fit heureuſement ren-

contrer. Ie dy ſon bon genie puis que ſans cela il eut courru la meſme fortune de celluy qu'il auoit veu cruellement maſſacré deuant ſes yeux, car ces barbares l'ayant cherché par tout inutilement le pourſuiuirent à coups de fronde, de traits & de fleſches iuſques ſur les bords de ce lac effroyable, & où ne ſçachant ce qu'il eſtoit deuenu, ils ſe retirerent. Pour eſuiter l'atteinte de leurs traits & de leurs pierres, il eſtoit contraint à toute heure de plonger la teſte dans l'eau, où il demeura miſerablement ainſy l'eſpace de plus de quinze heures durant, apres quoy ces laſches perſecuteurs s'ennuyant de le chercher & ne ſçachant au vray ce qu'il eſtoit deuenu, ſe retirerent la confuſion ſur le front & le deſplaiſir dans l'ame de ne l'auoir peu rencontrer.

« Apres leur retraitte tant deſirée cet illuſtre perſecuté, voyant que tout eſtoit calme ſur le riuage, ſortit le plus ſecrettement qu'il put de ce lieu aquatique & fangeux, où il laiſſa iuſques à ſon chappeau & à ſes bottes meſmes dans la boue & dans le limon, & en ce deplorable eſtat, ie veux dire nud teſte, nud iambes & nud pieds, mouillé iuſques à la peau, & tout couuert de limon, il ſe traiſna ſeul par les bois & par des routtes eſpineuſes, obliques & incognues parmy les obſcuritez de la nuit dont les

eſpeſſes tenebres offroient encore à ſes yeux de nouueaux ſpectacles de crainte & d'horreur, & luy faiſoient d'autant plus apprehender la rencontre des beſtes farouches à la mercy deſquelles il eſtoit cruellement expoſé; & ſi bien qu'apres mille deſtours incertains il ſe rencontra ſur la poincte du iour aux bords d'vn fleuue rapide qui n'eſtoit nullement gueable; neantmoins en ceſte extremité prenant vn nouueau courage, & mettant toute ſa confiance en Dieu qui n'abandonne iamais les ſiens, il mit les genoux en terre &, leuant les mains vers le Ciel, les larmes aux yeux, il implora le ſecours de la toute-puiſſance tellement que remply d'vn nouueau courage, il arracha vne groſſe branche d'vn vieux arbre, & ſe mit ſur elle en debuoir de trauerſer ce fleuue, dont le traiect, ſelon la cognoiſſance qu'il auoit de la carte, le pouuoit mettre en lieu de ſeureté. Mais, helas! comme ce fleuue eſtoit bordé d'vne infinité de rochers mouſſus qui ſembloient en deffendre le riuage, & qui briſoient ſuperbement l'impetuoſité des flots, cet illuſtre nageur ſe vid par deux fois rudement repouſſé & preſque enſeuely dans les abyſmes de ce fleuue impitoyable, lors que s'attachant courageuſement à ſon arbre & faiſant vn nouuel effort autant que ſes forces affoiblies le pouuoient per-

mettre, il fit tant qu'aydé du Tout-Puiſſant il arriua miraculeuſement à bon port, d'où apres s'eſtre ſeiché au ſoleil, il trauerſa vne grande & vaſte campagne qui luy fut d'autant plus ennuyeuſe qu'il n'y rencontra iamais vne ſeulle ame. Enfin, ayant apperçeu de loin vne certaine petite chaumiere, il s'y en alla tout droict croyant y rencontrer quelque ſoulagement & quelques viures. Ce lieu affreux eſtoit la demeure ordinaire de certains bouuiers leſquels, comme ils eſtoient durs & ſauuages au poſſible, voyant cet illuſtre malheureux vagabond à demy nud qui ne pouuoit reſpondre aux interrogations qu'ils luy faiſoient en leur langue polonoiſe, iugerent incontinent que c'eſtoit quelque François fugitif qui taſchoit de ſe ſauuer, & dans ceſte penſée il n'eſt pas croyable combien ils inſulterent laſchement à ſa miſere, ſoit par leurs paroles railleuſes & picquantes, ſoit par des outrages plus ſenſibles puis qu'ils eurent bien la hardieſſe de luy tordre le nez & de luy donner des coups de poing & des ſoufflets, & d'autant plus qu'il ſouffroit le tout patiemment & ſans rien dire, d'autant plus leur iniuſte colere s'allumoit contre luy. Et il eſtoit bien à craindre qu'ils euſſent encore paſſé plus auant, ſi vne pauure vieille femme, toute ruſtique qu'elle eſtoit, prenant pitié de luy, ne

du roi, les désarma par sa résolution et son « incroyable constance. » Le conseiller put enfin rejoindre Henri III à Vienne en Autriche; et même, en 1575, il osa retourner une fois encore en Pologne, essayant vainement de conserver au roi de France un trône dont les Polonais déclarèrent déchu Henri de Valois.

De retour en France, Pibrac, toujours enflammé du bien public, poussait la Cour à traiter de la paix avec les protestants. Ce *franc Gaulois* gémissait de voir la patrie livrée à ces plaies effroyables : la guerre civile et l'ennemi. Aussi bien, en 1576, dut-il éprouver une immense joie lorsqu'il négocia cette paix tant désirée et, — chose singulière, qui marque bien l'état des nations à de certaines heures douloureuses de leur histoire, — lorsqu'il la négocia avec son propre frère, Louis du Faur, seigneur de Gratens, chancelier du roi de Navarre et chargé des intérêts du parti huguenot[1].

L'année suivante, Pibrac était nommé président à mortier surnuméraire; mais comme il avait jadis demandé la suppression de pareilles

1. Une note de M. L. Feugère nous apprend que ces traités, signés de la main des deux frères, sont conservés à la Bibliothèque nationale (Voy. les *Caractères et Portraits du* XVIe *siècle*).

charges, il n'accepta celle-ci que sur un ordre du roi. Faut-il insister sur la beauté et l'unité d'un tel caractère, fait de douceur résolue et de bonté mâle ? Pibrac nous apparaît ainsi comme le modèle de l'intégrité et de la mansuétude qu'on demande à l'homme investi d'une telle magistrature.

Cet honneur que recevait Pibrac n'était point d'ailleurs le dernier. La reine Marguerite de Navarre, femme de Henri IV, le choisit pour son chancelier, et c'est ici que se place l'épisode le plus romanesque et le moins facile à éclaircir de la vie de Pibrac. Quoique très-voisin de la cinquantaine, épris encore de sa femme, qui devait lui survivre, aimant fort ses enfants, Pibrac ne se laissa-t-il point, aux côtés de la séduisante Marguerite, atteindre par les feux de ce qu'on a appelé l'été de la Saint-Martin ? Il était fort joli homme, le front vaste, le teint pâle, et, à cinquante ans, conservé par sa noble vie de devoir. Et d'ailleurs, le bois sec brûle mieux que le vert, a dit Ronsard [1]. Il est bien probable que Pibrac s'était laissé prendre aux attraits, à la grâce capiteuse de cette galante et corrompue reine de

1. On peut voir le portrait de Pibrac dans les galeries hautes du Musée de Versailles, près de celui de M. de Bellegarde.

Navarre. Il l'avait accompagnée à Pau; il avait été séduit par sa parole, peut-être aussi par ses éloquentes lettres qui faisaient rire Brantôme de celles du *pauvre Cicéron*. Le Béarnais, fort peu puritain en ses propos, ne se cachait point pour déclarer que Pibrac, *ce vieux ruffian de Pibrac*, avait été amoureux de sa femme. Chateaubriand rapporte crûment ces paroles de Henri IV, d'après l'auteur du *Divorce satyrique :* « De quelques-uns de ses amants elle se moquait, comme vous diriez de ce « vieux ruffian de Pibrac, » que l'amour avait fait devenir son chancelier, duquel pour s'en moquer elle me montrait les lettres. » Que si les paroles de Henri IV sont authentiques, le roi, il faut l'avouer, avait la mémoire courte et ce n'était point l'amour qui avait fait devenir Pibrac chancelier de Marguerite; c'était bien elle, tout au contraire, qui avait demandé le concours de Pibrac. Pibrac rendait même de signalés services à Henri, puisqu'il administrait les biens que le roi de Navarre possédait en Flandre.

Toujours est-il que la passion de Pibrac pour la reine était connue, puisque l'annaliste Lafaille avait entendu répéter ces vers composés du vivant même de l'auteur des *Quatrains :*

I'estois President,
Reyne Margot, Marguerite,

I'eſtois Preſident,
En la Cour du Parlement;
Ie m'en ſuis desfait,
Reyne Margot, Marguerite,
Ie m'en ſuis desfait,
Pour eſtre à vous tout à fait.

La séduisante Marguerite devait, au surplus, se montrer assez ingrate et cruelle envers ce fidèle serviteur qu'elle a accusé dans ses *Mémoires* « de jouer au double[1]. »

L'histoire a conservé, à ce propos, deux lettres importantes que la reine de Navarre adressa à Pibrac, qu'elle osa accuser de trahison. Elles fournirent au chancelier l'occasion d'une réponse fière et superbe dans sa tristesse.

« Monſieur, écrivait Marguerite au sieur de Pibrac, ie m'eſtonne infiniment que ſoubs vne ſi doulce apparence, il y puiſſe auoir tant d'in-

1. « M. de Pibrac qui iouoit au double; me diſant à moy, que ie ne debuois ſouffrir d'eſtre brauée d'vn homme de peu comme cettuy-là (un certain du Pin), &, quoy que ce fuſt, qu'il falloit que ie le fiſſe chaſſer; & diſant au Roy mon mary, qu'il n'y auoit apparence que ie le priuaſſe du ſeruice d'vn homme qui luy eſtoit ſi neceſſaire; ce que M. de Pibrac faiſoit pour me conuier à force de deſplaiſir de retourner en France, *où il eſtoit attaché à ſon eſtat de Preſident & de Conſeiller au Conſeil du Roy.* » (*Mémoires de Marguerite de Valois*, publiés par Ch. Caboche, p. 115.)

gratitude & de mauuais naturel. Ie ſçay le bruict que vous auez faict courir, que ie voulois retourner à la Cour : ce que penſant que ie pourrois deſcouurir & ſçauoir à quelle intention c'eſtoit, vous l'auez voulu preuenir par vne lettre, m'eſcriuant que le Roy s'en eſtoit enquis de vous, & que vous luy auiez reſpondu que, s'il luy plaiſoit me donner les frais de mon voyage, que cela ſeroit : qui eſtoit pour me rendre moins deſirée & plus odieuſe. Mais pour ce coup vous ſerez trompé, penſant me rompre mon deſſein : car vous en auez eſté fort mal aduerty. Il paroiſt trop combien vous voulez vous oppoſer à tout ce que vous penſez que ie deſire, ou en quoy vous cuydez que ie puiſſe auoir de l'vtilité : car lors que M. de Gratens eſtoit là[1], vous luy fiſtes eſcrire au Roy mon mary « qu'il ſe gardaſt bien de me laiſſer aller, qu'il « ne ſçauroit rien faire qui luy fuſt plus preiudi- « ciable; » & à moy, vous ne m'auez rien eſcrit ni mandé qui ne fuſt pour me deſeſperer de la bonne grace du Roy & pour m'oſter toute attente que ie pouuois auoir de recepuoir aucun bien de luy : m'eſcriuant ſouuent qu'il n'y auoit

1. Gratens était, nous l'avons vu, le frère de Pibrac.

de l'argent que pour trois ou quatre mignons; que tout ce qu'on demandoit de ma part eſtoit refuſé, & que ie ne deuois faire nul eſtat de luy, que pour en auoir tout le pis qu'il ſe pourroit. Ces paroles m'a dictes Fredeuille de voſtre part. Par Cambronne vous me mandaſtes que le Roy ne vouloit ouïr ſeulement nommer mon nom & qu'il auoit defendu de me ſeruir. Non ſeulement à ceſte heure, mais, la Royne eſtant en ce pays[1], vous me diſiez de meſme, interpretant tout ce que vous pouuiez apprendre d'elle à ce ſens, diſant qu'ils ne m'aimoient point tant. Mais ce n'eſt que deſiriez auſſi que ie ſois auec le Roy mon mary : car vous n'auez moins pris de peine de me deſeſperer de ſon amitié, & de me mettre mal auec luy, m'ayant à Pau, pour la diſpute que nous euſmes pour la religion catholique, *rapporté qu'il vous auoit dict des paroles, qu'il m'a iuré n'y auoir iamais penſé : leſquelles ſi elles euſſent eſté veritables, ie n'euſſe reçeu le traitement que i'ay touſiours depuis reçeu de luy.* »

Elle continue :

« Tous ces mauuais offices ſont la recompenſe de la fiance que i'auois de vous, m'y repoſant de

1. Le voyage de Catherine était de l'année 1578, et même de 1579. (Note de M. Caboche.)

toutes mes affaires, & ne vous ayant iamais recherché que bien & contentement : ce que pour mon peu de moyen, ie n'ay pu vous teſmoigner comme ie l'euſſe deſiré; mais ie ne penſe y auoir rien obmis de ce i'ay pu. Il n'eſt vacqué benefice, depuis que i'ay mes terres, que ie ne vous l'aye donné. Vous ne les auez voulu diſputer, pour ne m'en auoir obligation, & auez mieux aimé vous en accommoder auec ceux qui y pretendoient, pour me faire perdre mes droits. Ce ſont d'eſtranges traicts pour vn homme d'honneur tel que vous eſtes & qui ſeroient peu à voſtre aduantage, venants à la cognoiſſance d'vn chaſcun; ce que ie ne voudrois, encore que ie ne puiſſe auoir honte de m'eſtre trompée en vos doulces & belles paroles, n'eſtant ſeule au monde qui ſuis tombée en tel accident; lequel me peſe de ſi longtemps ſur le cœur (que i'ay trop contraire à toute infidelité pour le pouuoir ſupporter), que ie ne me ſuis pu plus longtemps empeſcher de m'en plaindre à vous-meſme, où ie ne veux aultre teſmoin que voſtre conſcience pour iuger, ſelon voſtre profeſſion & eſtat, le tort que vous auez d'auoir vecu auec tant d'ingratitude & infidelité.

« Ie prie Dieu, monſieur de Pibrac, *qu'il vous rende à l'aduenir plus confiant à vos amis.*

« I'oubliois à vous dire que i'ay ſçeu qu'auez dict à pluſieurs que, lors que m'enuoiaſtes ce bel aduertiſſement du mois de mars, ie vous auois eſcrit que i'auois faict vn ſonge que l'on me tuoit, & que ie m'en eſtois eſueillée en apprehenſion & effroy. Ie m'eſtonne comment vous auez pu inuenter cela, car vous ſçauez qu'il n'eſt point, & cependant vous l'auez faict courre. Ie vous prie, laſſez-vous de ces offices; car ie me laſſe fort de les endurer. Voſtre meilleure & moins obligée amye.

« M. »

« Pibrac, dit M. Caboche, à qui nous empruntons ces documents, n'essayera pas de lui répondre légèrement et à la hâte, car il est malade : « quand il ſera retabli, c'eſt-à-dire dans ſix ou « ſept iours, il entrera en plus longue conſidera- « tion & diſpute des crimes & accuſations dont ſa « lettre le charge. » Dans sa première douleur, il ne veut lui dire que deux choses. Il la remercie de lui avoir déclaré les occasions qu'elle avait de le haïr; et il veut qu'elle tienne pour assuré que, si en tant d'accusations « *il recognoiſſoit vn* « *ſeul poinct de faute en ſon cœur, il ſe donneroit* « *luy-meſme d'vn poignard dans la gorge...* » Elle lui répond avec plus de calme et de sang-froid :

elle n'oublie pas qu'elle est la maîtresse, elle garde ses avantages, et lui dit avec une dédaigneuse sécheresse : « Vne iuſtification ſeroit im-« poſſible. » Elle a voulu lui montrer quelle a été sa conduite : « Elle eſpere que le ſouuenir luy en « eſt tres-deſagreable. » Puisqu'il est si souffrant, qu'il n'a pu lui écrire sans faire tort à sa santé, « ie ne doubte point que ceſte maladie & l'impor-« tunité du continuel exercice de mes ſceaux ne « fiſt beaucoup de tort à voſtre ſanté, de laquelle « n'eſtant moins ſoigneuſe que vous l'auez eſté de « mon repos, *ie vous prie me renuoyer mes ſceaux...* » Et elle termine par le même souhait que Pibrac avait placé à la fin de sa lettre : « Ie prie Dieu, « monſieur de Pibrac, qu'il vous donne ce qu'il « cognoit vous eſtre neceſſaire. Voſtre moins obli-« gée amye.

« M. »

« Ce dur congé est daté du 25 septembre 1581. La réponse partit de Paris le 1er octobre : elle reprend mot à mot toute l'accusation, se promettant de n'apporter aucun artifice de langage, ni ornement de paroles pour ne faire tort à la vérité. Elle suit chaque reproche, souligne, partage tous les griefs pour n'en pas oublier un seul, et les suit pied à pied, s'efforçant de trouver expli-

cation et justification à tout. La pièce est longue, on le comprend bien : mais il y a une certaine éloquence simple et soutenue, point trop laborieuse, quoiqu'elle reprenne pas à pas la marche d'un autre. Et d'abord, la princesse n'a pas craint de montrer au roi de Navarre l'accusation dont il lui a plu l'accabler : elle l'a montrée encore à beaucoup d'autres. Il pourrait demander qu'une pareille publicité fût donnée à ses lettres. Son respect est tel qu'il n'en fera pas de même pour ne point communiquer à personne les torts qu'il va réfuter. Si elle veut continuer à le haïr, ce sera par un jugement de Dieu qu'il n'est donné ni à elle ni à lui de comprendre[1]...

« Elle lui reproche d'avoir rapporté des paroles comme ayant été tenues par le roi son mari, et que ce prince a niées depuis. Pour lui, il a la mémoire bonne : « Il n'eſt beſoin de vous ramen- « teuoir l'occaſion du dict propos, laquelle ie « deſire eſtre enſeuelie d'vn eternel oubli : mais « ie puis dire auec honneur que lors » (à Pau, quand Marguerite voulait faire éloigner du Pin qui prétendait lui retrancher la messe) « le

1. Voy. l'édition de M. Ch. Caboche. Il faut aussi consulter l'édition des *Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois*, publiés par M. Guessard dans la collection de la *Société de l'Histoire de France*.

« Roy voſtre mary & vous, eſtiez merueilleuſe-
« ment paſſionnés, vous, d'vne iuſte colere,
« luy, d'vn ennuy & faſcherie non petite; l'vn
« & l'aultre ne cognoſſiez pas ſi bien voſtre mal
« que ceux qui eſtoient pres de vous, & qui
« eſtoient tres-marris. Il n'y a rien auſſi qui
« nous eſloigne tant de nous-meſmes que ces fu-
« rieux bouillons de l'ame que nous appelons paſ-
« ſions; mais ſi lors que l'orage fut paſſé & le
« temps deuenu calme, il ſembla bon au Roy de
« Nauarre de ne recognoiſtre point pour ſiens,
« certains mots, que ie penſois auoir entendus
« & reçeus de ſa bouche pour vous les redire; ie
« n'en ſçaurois eſtre marry; ains ſuis tres-aiſe
« d'en auoir eſté deſaduoué, puis que le fruict
« de ce deſaueu eſtoit de vous vnir de plus en
« plus en l'amitié... »

« Voici un autre passage où il met assez bien l'accusation en contradiction avec elle-même :
« La contrarieté & repugnance des choſes, que
« vous m'imputez, monſtre qu'il vous ſuffit de
« me haïr, ſans prendre ferme pied & ſans ſça-
« uoir à quoy vous arreſter. Choiſiſſez l'vne ou
« l'aultre de ces deux accuſations, s'il vous plaiſt;
« encore vous montreray-ie qu'il n'y en a pas
« vne, qui ne me ſoit honorable; car, s'il m'eſt
« arriué de vouloir que vous demeuriez en Gaſ-

« cogne, de quoy pouuez-vous vous plaindre de « moy en cela, puis que c'eſt le moyen de ne « vous point diſtraire d'vne compagnie tant « agreable à vous que celle du Roy, voſtre mary? « Si, au contraire, i'ay deſiré de vous voir arri- « uer en ceſte Cour, comme ie confeſſe l'auoir « faict, vous ne m'en deuez ni pouuez blaſmer, « puis que ie vous ay ſouhaité pour quelque « temps en vn lieu où les plus grandes affaires « du monde ſe deſmeſlent, où voſtre prudence « peut plus reluire qu'ailleurs, où vous pouuez « eſtre plus vtile au Roy voſtre mary qu'en « quelque aultre part que ce ſoit & où vous eſtes « recognue pour digne inſtrument d'entretenir « l'amitié de vos freres, & par conſequent procu- « rer le bien & ſalut du Royaume. »

« Enfin, Pibrac se relève avec fermeté du dédain de Marguerite. Il lui rappelle qu'il l'a bien servie, qu'il n'a pas eu plus de dévouement pour ses enfants; qu'elle lui a un jour parlé comme à un père. « C'eſt, dit-il fièrement, ce qui m'at- « triſte le plus, voyant le traitement que vous « me faites; car, ſi ie feuſſe entré en voſtre ſer- « uice auec l'intention de la plus part de ceux qui « ſeruent les Roys & les Princes, il ne me chau- « droit gueres de vous voir changer de volonté « en mon endroit & receurois ce traict comme

« chose ordinaire, de laquelle on doit faire estat « des le premier iour du seruice. » Voici encore un dernier sentiment qu'on regrette que Pibrac n'ait pas plus tôt consulté et suivi : « Mon bien « & mon honneur estoit, Madame, de demeurer « continuellement pres du Roy, puis qu'il luy plaist « me faire ceste grace de me voir de bon œil, « comme vous sçauez qu'il faisoit lors que ie par- « tis pour vous suiure en Guyenne. *L'occupation « digne de mon aage & de ma profession estoit d'as- « sister assiduement au Conseil d'Estat de Sa Ma- « iesté, ou en son Parlement, & non de quitter l'vn « & l'aultre exercice pour ouïr les plaintes de vostre « pourvoyeur & m'occuper en choses beaucoup moin- « dres, lesquelles neanmoins ie n'ay iamais desdai- « gnées pour vostre seruice.* »

Il y a une grande amertume et une mélancolie résignée dans le regret que Pibrac exprime de s'être occupé « *de choses moindres* » que celles qui devaient solliciter son intelligence. L'âme aimante de Pibrac s'était sentie profondément atteinte et blessée par l'ingratitude de Marguerite. Le président de Thou et Pierre Pithou, les hôtes de Pibrac en son château, purent même recevoir les amères confidences de ce cœur ulcéré. On peut dire que le malheureux Pibrac, ainsi soupçonné, injurié dans ses sentiments, attristé

par la façon dont Marguerite lui avait réclamé ses sceaux, reçut là une première atteinte du mal qui devait l'emporter. Dès lors, pris d'une sorte de mélancolie sombre, ou plutôt d'une maladie de langueur, après avoir essayé de suivre en qualité de chancelier le duc d'Alençon en Flandre, il revint à son château, à ses *coteaux vineux* et à ses *clairs ruisseaux* de Pibrac, et, brisé par le spectacle que lui donnait la patrie déchirée, il semblait, le cœur broyé, désintéressé à jamais des affaires publiques au point que son ami Étienne Pasquier était forcé de lui conseiller de rentrer aux affaires et de se résoudre « à viure & mourir comme bon citoyen auec noſtre Eſtat. » La tristesse de Pibrac en ces heures suprêmes se fait jour dans une lettre datée de Cambrai (13 octobre 1583) et qu'il écrivait à l'ambassadeur du duc d'Alençon dans les Pays-Bas, M. des Pruneaux[1]. Les désillusions du conseiller lui dictent d'assez cruels aveux : « On promect aſſez, dit Pibrac, mais quand il vient que les occaſions s'offrent & les moyens pour executer & accomplir ce que l'on a promis, il y a icy de *ſy bons ouuriers d'excuſes* & de remiſes de iour à autre, que ie pers quaſy eſperance de tout, que l'on

1. Publiée par M. T. de Larroque.

obtienne aucung effect tant que vous ſerez abſent. C'eſt grande pitié, Monſieur, & grand creue-cœur de ſeruir ſy bien que vous faictes, & eſtre ſy mal recongneu. Ie ne vouldrois, Monſieur, vous deſcourager de demeurer encores au lieu où vous eſtes, & où ie ſçay bien que vous proffitez & ſeruez à ſauuer noſtre honneur, & excuſer nos faultes, mais ie ſçay bien auſſy qu'il eſt impoſſible d'y durer ſans eſtre aultrement aſſiſté & ſecouru que vous n'auez eſté iuſques icy & que ie n'eſpere que vous ſerez. Croyez, Monſieur, que i'en reçois beaucoup de deſplaiſir & faictes moy ce bien de croire que ie vous feray toutjours de bien bon cueur ſeruice, me recommandant ſur ce à voz bonnes graces. »

Mais c'est dans les *Lettres* éloquentes de Pasquier qu'il faut chercher la trace de ces mélancolies patriotiques et l'écho des gémissements que faisaient pousser à des hommes tels que l'Hospital, Pasquier, Pibrac, les malheurs et les dissensions de la patrie. « *Il y a deux grands camps par la France,* » s'écriait douloureusement Pasquier. Et il voyait là le *commencement d'une tragédie* qu'il devinait profondément douloureuse. Pibrac pensait de même, à coup sûr, et cette pensée lui tenait à l'âme. A l'apparence, il semblait oublier; à la vérité, il mourait de ses sou-

venirs. Le scepticisme aimable et tendre d'un Montaigne peut faire prendre patience en des temps pareils. La tristesse mâle et l'accablement d'un Pibrac courbent lentement ceux qui en sont attaqués.

Ainsi la santé de Pibrac s'était altérée d'une façon irrémédiable. A cinquante-cinq ans à peine, le 27 mai 1584, cet homme probe et fier rendait le dernier soupir, *par la violence de fièvre*, dit un contemporain[1], la même année que Pierre de Foix; et l'auteur des *Essais* pouvait dire alors : « Ie ne ſçay s'il reſte à la France dequoy ſubſtituer vne autre coupple pareille à ces deux Gaſcons[2]. »

1. F. Pierre Pain-et-Vin, docteur en théologie.

2. Il faut citer tout entier cet éloge de Pibrac par Montaigne (*Essais*, 1595, l. III, ch. IX) : « Ainsi en parloit le bon monſieur de Pibrac, que nous venons de perdre : vn eſprit ſi gentil, les opinions ſi ſaines, les mœurs ſi douces. Cette perte, & celle qu'en meſme temps nous auons faicte de Monſieur de Foix, ſont pertes importantes à noſtre couronne. Ie ne ſçay s'il reſte à la France dequoy ſubſtituer vne autre coupple, pareille à ces deux Gaſcons, en ſyncerité, & en ſuffiſance, pour le conſeil de nos Roys. C'eſtoyent ames diuerſement belles, & certes ſelon le ſiecle, rares & belles, chacune en ſa forme. Mais qui les auoit logees en cet aage, ſi deſconuenables & ſi diſproportionnees à noſtre corruption, & à nos tempeſtes? »

II.

Nous avons, je crois, suffisamment fait connaître l'homme politique dans Pibrac; il nous reste à parler du littérateur, c'est-à-dire de l'orateur et du poëte. C'est peu de chose que l'éloquence pour la postérité. L'avenir ne peut toujours comprendre ce qui a fait, aux yeux des contemporains, le prix d'une harangue, l'irrésistible force d'un discours. Le geste, le débit, la voix, tout ce qui séduit et enflamme manque à la fois, et l'on peut dire que, devant l'œuvre de tout orateur, on devrait répéter le mot du rival de Démosthènes parlant de l'orateur grec : « Il eût fallu entendre *la bête féroce* elle-même! » Chez Pibrac, la « bête féroce », au dire des contemporains, était singulièrement attirante et sympathique. L'orateur plaisait en lui par un mélange de douceur et de conviction qui pénétrait, se glissait, en quelque sorte, dans l'âme des auditeurs. C'est précisément à Démosthènes lui-même, dont il n'eut jamais les foudres superbes, qu'on le comparait le plus souvent, quelquefois

pour lui donner le premier rang. Sainte-Marthe, en ses *Éloges des hommes illustres*, le regarde comme le plus remarquable des orateurs de son temps : *Omnem christianum orbem eloquentiæ suæ fama implevit.* Du Vair lui reproche, il est vrai, avec quelque raison, l'emploi trop fréquent, dans ses harangues, des citations latines ou grecques, qui alourdissent le discours et lui donnent je ne sais quelle allure pédantesque ; mais ce défaut n'était point particulier à Pibrac ; le XVIe siècle tout entier le partagea avec lui, et non-seulement les orateurs, mais les poëtes. Il semble, en effet, que l'hellénisme qui emplit les cœurs au moment de la Renaissance remonte aux lèvres sous la forme de citations ou d'imitations. Il n'en est pas moins vrai que le plus grand nombre des hommes illustres du temps où vivait Pibrac se sont attachés à célébrer son éloquence et sa séduction. Du Bartas, dans la dédicace du poëme *Le Triomphe de la Foy* (p. 128 des *Œuvres complètes*, édition de 1614), s'adresse ainsi au conseiller du roi et célèbre à la fois en lui l'orateur et le poëte :

Miracle de nos iours, quand ta langue affinee
Par l'vsage & le sens, parle au nom de nos Rois
Au Concile, au Tudesque, au fourré Polonnois,
Tu fais reuoir le iour à l'eloquent Cynee.

Tu ſembles vn Neſtor, quand ta ſage parole
Dans le Conſeil priué de nos malheurs diſcourt :
Et quand du grand Paris la ſouueraine Court
T'oit diſputer du droict, tu ſembles vn Sceuole.

Puis ta proſe Romaine eſgale le doux ſtyle
De mon limé Saluſte. Et quand des doctes Sœurs
Sur ton papier liſſé tu verſes les douceurs,
Tu me fais ſouuenir du graue-doux Virgile.

Il y a bien là quelque exagération, mais du Bartas n'est point le seul qui rende un tel hommage à Pibrac, et ce *grand et renommé poëte des François*, Pierre de Ronsard, comme l'appelle Colletet, pour remercier Pibrac de son poëme de *la Vie rustique* qu'il lui avait dédié par un sonnet, lui dédia à son tour le *Tombeau de Marguerite de France*, duchesse de Savoie.

Pibrac, grand ornement de la bande pourprée,
Encores qu'au Palais en la Chambre dorée
Deuant les Senateurs tu ais fait eſbranler
Le cœur des auditeurs par ton docte parler,
Sans t'eſbranler toy-meſme, eſtonnant l'aſſiſtance
Des foudres qui tomboient de ta viue eloquance :
Encores que ta voix ait fait plier ſous toy
Les Sarmates felons haranguant pour ton Roy,
Sans iamais t'eſmouuoir de triſteſſe ou de ioye :
Tu ne liras pourtant ces vers que ie t'enuoye,
Sans t'eſmouuoir, Pibrac, & peut eſtre pleurer,
Quand tu verras des Grands l'eſtat ſi peu durer :
Vn vent, vn ſonge, vn rien, & que toute fortune
Soit de riche ou de pauure, à chacun eſt commune.

Il lui adressa encore son *Hymne des Eſtoiles* qu'il finit ainsi :

Pibrac, de la belle Garonne
Le doûte eloquent nourriſſon,
Dont au Ciel vole la Chanſon
Quand il nous chante ſa Boconne...

Ce n'était pas tout, et, à dire vrai, Pibrac serait le véritable fondateur de l'Académie française, ou du moins d'un essai d'Académie qui précéda la fondation de l'Académie actuelle. Agrippa d'Aubigné parle, dans son *Histoire Universelle*, d'une assemblée que le roi faisait deux fois la semaine en son cabinet (1576) pour « ouïr les plus doctes hommes qu'il pouuoit, » et cette assemblée qui ressemble si fort à une Académie, c'était Pibrac qui s'était chargé de l'organiser. « Henri III lui-même savait par cœur des vers de Ronsard, dit un éditeur du poëte vendômois; et comme il se piquait d'être un des orateurs les plus éloquents de son royaume, ayant voulu établir au Louvre une assemblée qu'on appela l'*Académie du palais*, le premier qu'il choisit, *après Pibrac auteur de cette entreprise*, fut Ronsard. Ceux qui y furent ensuite appelés, furent le maître des requêtes Doron, Ponthus de Tyard évêque de Châlons, Antoine de Baïf, Des Portes abbé de Tyron, dont

la renommée commençait, Du Perron qui aspirait au cardinalat, tout en composant des vers amoureux, et enfin quelques dames qui avaient étudié[1]. » On s'imagine ce qui devait s'échanger de jolies choses dans cette assemblée qui fait songer aux entretiens florentins de Boccace ou aux promenades des poëtes sous les oliviers des jardins de Boboli !

Pibrac était donc, on le voit, fort apprécié de ses plus illustres contemporains. L'Hospital, dont il devait plus tard publier les poésies latines et les écrits posthumes (la fille de Pibrac épousa même l'un des petits-fils du chancelier), Ronsard, l'historien de Thou, combien d'autres, appréciaient en lui la séduction du talent et la droiture du caractère[2].

1. Prosper Blanchemain, *Vie de Ronsard. Bibliothèque elzévirienne.* Pp. 38-39 du t. VIII des *Œuvres de Ronsard* (lib. A. Franck, 1867).

2. Il ne faut pas juger sans doute les hommes par les pompeuses épitaphes de leurs tombes. Cependant on peut retrouver sur ces monuments funèbres trace des sentiments professés pour les morts. Dans la *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des Monuments français,* par Alexandre Lenoir (8 vol. in-8°, Paris, an IX — 1800), figure t. IV, p. 181, parmi les monuments du XVIe siècle, le tombeau de Pibrac, transporté des Grands-Augustins au nouveau Musée des

Ce *grand homme*, comme on l'appelait, était en même temps, comme la plupart des lettrés

Petits-Augustins. On nous saura peut-être gré de fixer ici ce souvenir. L'épitaphe en latin donne des détails exacts sur la vie et les mérites de notre auteur.

« *N° 160.* Monument érigé à Gui du Faur, seigneur de « Pibrac, président à mortier du parlement de Paris, « mort en 1586, âgé de soixante ans, avec un marbre « sur lequel est gravé l'abrégé de sa vie en latin et de « ses quatrains en vers français. »

TUMULUS

VIDI FABRI PIBRACHII

Hìc teguntur cineres tantum, et ossa Vidi Fabri Pibrachii : nomen ejus, virtusque spirat in ore et admiratione populorum omnium, quos non solùm orbis christianus, sed oriens, et intima Scytharum ora vidit : genus illi a stirpe veterum Fabronum, quæ neminem habuit, in tàm longa serie annorum plus quàm trecentorum, qui non aut ex ordine senatoria in toga illustris, aut inter fortes rei militaris ac bellicæ gloriâ famâque insignis fuerit; ipse qui nasci ab illis fortuitam neque ultrà duxit, cùm per omnes iret dignitatum et honorum gradus, tribunal emptum nummario pretio, nec insedit, nec appetivit unquam; virtute non censu, meritorum æstimatione, non divitiarum magnitudine ratus censeri munus et religionem judicantium. Sub Carolo IX primum ex prætura Tolosana accitus in urbem et missus Tridentum (quo tum sanandis formandisque rebus Ecclesiæ adversùs furentem impietatem sectariorum convenerant secta Regnorum et Provinciarum nominis christiani lumina) sic renuntiavit summam imperatæ legationis, sic Gallici nominis præ-

ses voisins, un *bon homme*. Et cette double qualité de l'élévation de l'âme et de la tendresse du cœur se retrouve dans ses vers, plus chargés

rogativam, Regisque sui jus, ac dignitatem fandi prudentiâ et ubertate asseruit, ut cum gratiæ causâ nihil diceret, omnia tamen essent illic omnibus grata quæ diceret : illinc reversum, non in prioris provinciæ prætura et magistratu otium, sed altior honos ad negotia traxit, evectum ad regiæ advocationis munus in augustiore et primario Galliæ totius senatu, ubi cùm auctior fama virtutum in dies cresceret et triompharet ejus oratio, raptus est velut in selectiorem et sanctiorem illorum ordinem, qui arcana regni et tacitas principis meditationes cognoscit ac regit, et mox deindè Henrico III quem tunc Poloni publico, solemni, comitiorum ordinumque regni sui decreto regem sibi renuntiarant, datus omnium auctor ac princeps consiliorum, quæ sic temperavit arte, judicio, sapientiâque, ut brevi præter spem omnium, in tanta rerum difficultate avito eum Galliarum regno tuendo rursùs incolumem et salvum reddiderit; et quærentes nihilominus per secessionem Poloniæ proceres, cui se, regnique jura permitterent, aliquandiu interim in prioris sacramenti fide, et regis obsequio continuerit; tùm his perfunctum, et redditum sibi, excepit rursum senatus, sed inter præsides suos, otiumque fecit, in quo patriis verbis tetrasticis numeris ea suis vitæ præcepta composuit, quæ propter eximiam vim sapientiæ populorum omnium sermone versa teruntur, non sine præcipua autoris sui apud Turcas, etiam et Barbaros veneratione. Ad extremum quoque Francisco Henrici regis fratri minori, quem inferioris Germaniæ populi ducem, ac principem sibi dixerant, a rege quæstor sacri palatii, et

d'idées que de mots et sur lesquels, disait encore un contemporain, *la rouille ni le temps ne trouveroient que mordre*. Il y a, en effet, une séve toute particulière, une grâce piquante de langage unie à une pensée robuste, dans ces *Quatrains* qui firent partie, durant un si long temps, de toute éducation solide. Cela est concis, ferme et clair. On sent, à travers ces préceptes, la résolution inébranlable de la vertu. Point de morgue, point de puritanisme hautain; tout au contraire, une morale accessible et humaine, mais sans faiblesse et sans compromis. On sent passer souvent, à travers ces mâles enseignements, après la douceur souriante d'un Horace, le souffle vigou-

cancellarius serò missus (qui e rebus jam desperatis ac penè eversis) cum inde redisset, morbo diem suum gloriæ plenus feliciter clausit an. 1584. 2 maii.

Après cette longue épitaphe, véritable biographie de Pibrac, on lisait, gravés sur le marbre, quatre de ses *Quatrains*, ceux qui commencent ainsi :

Dieu tout premier, puis Pere & Mere honore.....

Heureux qui met en Dieu son esperance.....

Il est permis souhaiter vn bon Prince.....

Songe long temps auant que de promettre.....

reux d'un Agrippa d'Aubigné ou l'accent amer et profond de l'*Alceste* de Molière. Ils ont surtout, ces *Quatrains*, une qualité inappréciable, une vertu toute nationale. Ils sont francs et gaulois, c'est-à-dire aussi éloignés de l'hypocrisie officielle inventée par notre temps que de la gouaillerie malsaine qui corrompt et déforme notre tempérament français. L'horreur des atténuations et le mépris de la plaisanterie vulgaire sont les vertus maîtresses de ces hommes du XVIe siècle, résolus et convaincus comme Pibrac.

Il fut un temps, ai-je dit, où les *Quatrains* de Pibrac étaient le complément obligé de toute bonne éducation. Nos aïeux en faisaient leur livre d'habitude et, comme ils disaient, leur *épée de chevet*. Et non-seulement les hommes, mais les femmes puisaient d'utiles enseignements dans ces pages viriles. Madame de Maintenon nous apprend qu'on lui enseignait la morale en prenant Pibrac pour guide : « On nous plaquoit, dit-elle, un maſque ſur notre nez, car on avoit peur que nous ne nous hâlaſſions ; on nous mettoit au bras un petit panier où étoit notre déjeuner avec un petit livret des *Quatrains* de Pibrac, dont on nous donnoit quelques pages à apprendre par jour ; avec cela on nous mettoit une grande gaule dans la main, & on nous chargeoit d'empêcher que les

dindons n'allaffent où ils ne devoient point aller[1]. »

Je souhaiterais volontiers qu'on donnât encore aux générations nouvelles de semblables précepteurs. Le libre esprit d'un Pibrac exhausserait, en y pénétrant, les jeunes âmes. Les *Quatrains* ont l'éloquence entraînante que donnent les fortes convictions. Ce sont les enseignements d'un cœur fier, d'une intelligence éveillée et loyale, qui a beaucoup vu, profondément observé, et qui lègue à ses descendants, sous une forme brève, le résultat de ses réflexions sur l'homme et sa destinée. Et telle est la puissance de la droiture de la pensée, que ces quatrains sont presque toujours frappés à la bonne marque et solides parfois comme l'airain. Quoi de plus fier et de plus élevé que certains de ces préceptes :

Les biens du corps, & ceux de la fortune,
Ne sont pas biens, à parler proprement :
Ils sont subiects au moindre changement :
Mais la vertu demeure toufiours vne.

Voilà le précepte. Croyez-vous pourtant que Pibrac mette son idéal dans un puritanisme implacable et dans une vertu surhumaine? Cette vertu, il la veut, au contraire, accessible et pos-

1. *Conseils et instructions aux Demoiselles, pour leur conduite dans le monde.* (T. I, p. 98; édition Th. Lavallée.)

sible, praticable, en un mot, et telle que peut la souhaiter un sage qui fait la part des faiblesses humaines. Pibrac n'est pas pour rien un disciple de Sénèque et la vertu qu'il demande à ses proches « *gist*, dit-il, *entre les deux extrémes.* »

Entre le plus & le moins qu'il ne fault.

Non pas qu'il conseille ou qu'il accepte, je le répète, la moindre concession. Pibrac est l'homme qui écrit :

Ayme l'honneur plus que ta propre vie.

Et cet honneur, il sait bien en quels lieux on peut le garder intact; le conseiller des rois a même sur la cour des opinions qui semblent se rapprocher parfois de celles de cet amant de la République, Étienne de la Boétie :

Ie ne veis onc prudence auec ieunesse,
Bien commander sans auoir obey,
Estre fort craint, & n'estre point hay,
Estre Tyran, & mourir de vieillesse.

Et encore :

Ne voise au bal, qui n'aymera la danse,
Ny au banquet qui ne voudra manger,
Ny sur la mer qui craindra le danger,
Ny à la Cour qui dira ce qu'il pense[1].

Tel est Pibrac : un homme libre jugeant en

1. Le grand Condé répétait souvent, nous apprend Dide-

liberté les hommes et les rois, patriote d'ailleurs, je le répète, soumis aux lois, aimant la France et la voulant unie et grande, animé enfin, comme tous ceux de son temps, d'une *tendresse pieuse* [1] pour notre pays, tendresse qu'il fait passer dans ses vers comme dans ses discours.

J'ai dit que cette poésie de Pibrac, où M. Feugère trouvait à louer, avant tout, le *souffle de l'homme de bien*, a rencontré, dans notre temps, des critiques plus sévères qu'à l'heure de Ronsard et de Du Bartas. A plusieurs reprises, par exemple, Théophile Gautier, dans ses feuilletons et ses livres, revient sur Pibrac, qu'il n'aime guère, et parle avec ironie du *ton sentencieux* du conseiller Mathieu, de Pibrac et de Publius Syrus. Une fois même [2] il le compare à Hogarth qui, dit-il, « *avec*

rot, le quatrain de Pibrac sur la calomnie et ses *cordillons* :

Quand vne fois ce monstre nous attache...

Beaumarchais n'a fait que développer, par la bouche de Basile, la pensée de Pibrac.

1. C'est l'expression dont se sert un professeur et un poëte, M. Emmanuel des Essarts, dans son éloquent discours d'ouverture, prononcé à la Faculté de Dijon (Cours de littérature française), sur les *Origines de la poésie lyrique en France au* XVIe *siècle*. (Dijon, in-8°, 1872.)

2. Voy. son livre de Mélanges : *Caprices et Zigzags*.

beaucoup de talent fit de la peinture abominable. » Puis, décrivant les tableaux si curieux d'Hogarth qu'on voit à Londres, au *National Gallery :* « On y apprend, ajoute Théophile Gautier, tous les inconvénients des ménages mal assortis, de la mauvaise conduite et de l'ivrognerie, et autres excellentes choses qui n'ont aucun rapport ni avec le dessin ni avec la couleur ; *c'est de l'art comme les quatrains de Pibrac sont de la poésie.* »

Voilà ce que je nie, et je ne comprends point même qu'il soit venu à l'idée de comparer les compositions ironiques d'Hogarth, ce satirique en peinture, cet amer et étonnant faiseur de caricatures au pinceau, avec les *Quatrains* de Pibrac, si fermes, si nets, si droits, et qui font songer, si je puis dire, à quelque mâle leçon de morale débitée par un ancêtre encore recouvert de son armure. Ces *Quatrains,* où le génie français — ce génie de la clarté et de la raison — parle un langage si simple et pourtant si altier, ne sont point les seules poésies que nous ait laissées Pibrac. De fort beaux sonnets sur les Dames romaines, son poëme inachevé des *Plaisirs de la Vie rustique,* ses quatrains presque introuvables *de la Manière de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle,* composent un livre assez mince, mais un livre précieux et plein

de séve[1]. On regrettera avec nous que Pibrac n'ait pas achevé son curieux poëme rustique, si intéressant pour ses indications sur la vie rurale au XVIe siècle et si attrayant de ton et de couleur. Rien de plus savoureux que ce tableau d'intérieur si complet et si vrai. C'est la mise en scène du labeur honnête et récompensé. La Bruyère, plus tard, nous peindra les paysans aux champs, écrasés de fatigue, abrutis sous la tâche quotidienne. Pibrac nous les montre quasi joyeux de leur travail et s'asseyant, heureux et pleins d'appétit, bravement affamés, autour de la table, après la journée bien remplie.

L'art rustique était fort à la mode alors. Ces gens altérés de guerres, préoccupés de politique, le cerveau chargé de pensées sombres, souhaitaient presque tous, aux heures de rêves et de

1. « Bouchet, *Sérée 16*, semble attribuer à Pibrac un ouvrage intitulé *Banquet*, où celui qui donne le repas a nom Colin, et sa femme Marion. » Cette indication que reproduit M. Tamizey de Larroque à la fin de sa publication de la *Vie de Pibrac*, par Colletet, n'a aucune raison d'être maintenue. Le *Banquet* où figurent ce Colin et cette Marion n'est en effet autre chose qu'un fragment du poëme sur la *Vie rustique*. On remarquera qu'un autre personnage de ce poëme, *le paysan patriote*, s'appelle Michaut, comme le héros de la *Partie de chasse de Henri IV*, de Collé.

désirs, quelque coin de forêt, une maisonnette, un peu d'ombre, un abri lointain où rêver en oubliant. Ils avaient soif de repos, de verdure, de la bonne odeur des foins coupés ou de la terre fraîche retournée. Philippe des Portes, Claude Binet, Nicolas Rapin lui-même, le faiseur de satires, rimaient des vers *champêtres*. Ils se reposaient d'Amadis et de Pétrarque, autant que des huguenots et des Guises, avec Colin et Marion. Et qui peut se vanter ensuite d'avoir inventé le sentiment de la nature et ce qu'on a appelé le *réalisme?* Voilà comment, avec quel soin, Pibrac décrit ses humbles héros ; c'est Marion qui, levée

Au poinct du iour s'en va dans ſon iardin cueillir
Des choux ou des porreaux pour les mettre bouillir :
Apres dans ſon mortier vn peu de ſafran broye,
Et tire du chernier vn petit morceau d'Oye,
Iette tout dans le pot, qu'elle met ſur le feu,
Du vent de ſon poulmon allumant peu à peu
Les buchettes qu'elle a és taillis amaſſees...

Ce n'est rien et c'est un tableau charmant que le profil de cette paysanne soufflant le feu « du vent de son poumon » et enflant ses joues comme une ménagère de Téniers. Je ne sais, mais il me semble voir là quelque rustique et robuste scène comme en peignaient, non-seulement les Flamands, mais quelques-uns de nos peintres fran-

çais, les frères Le Nain, par exemple. Cette poésie pittoresque de Pibrac me donne exactement l'impression de leur peinture.

Pibrac ne se contente point, d'ailleurs, de retracer ces détails de mœurs rustiques. Tout à coup son langage s'élève et il place sur les lèvres d'un de ces paysans les paroles mêmes que ses propres préoccupations lui dictent à toute heure. C'est Michaut, qui, *de bien loin l'avenir connaissant*, interrompt tout à coup les plaisirs champêtres[1], et soudain s'écrie, alarmé et plaintif :

Ne verrons nous iamais ce pays en repos
Mes amis, ce dit-il, hélas qu'eſt devenuë
De nos premiers ayeuls la prudence cognuë;
Faut-il que nous ſoyons encores en danger
De voir nos champs couuerts du ſoldat eſtranger.
Douze ans y a & plus que par noſtre folie
Nous ſommes le ioüet d'Eſpagne & d'Italie,
Et le butin certain du reiſtre empiſtolé ;
Qui non encores faoûl des biens qu'il a volé
A peine en ſa maiſon des chariots deſcharge
Qu'il s'appreſte à venir faire nouvelle charge :
Va Collin prouigner tes vignes maintenant,
Pour malgré toy ſeruir d'enyurer l'Alemand,
Sois ſoigneux du trouppeau et du labeur champeſtres,
Tes moutons & guérets changeront bien de maiſtres,

1. Il serait curieux de rapprocher ce poëme de Pibrac de la *Pernette* de M. Victor de Laprade, qui commence à peu près de même, et du poëme d'un ton si pénétrant de M. Joseph Autran, *La Vie rurale*.

Car Dieu eſt contre nous iuſtement irrité
Et pis que nous aurons, nous auons mérité!

Ne reconnaît-on pas, dans ces amères et fortes paroles, qui font songer aux *Tragiques* de d'Aubigné, l'accent intime, le cri de détresse personnelle de ce même Pibrac qui, mourant, languissant, pouvait, lui aussi, s'écrier comme Pierre Pithou sur son lit de mort : « O pauvre patrie, que de nouveaux maux je prévois pour toi ! »

On le voit, la lecture de telles œuvres est souverainement saine et fortifiante. Une semblable nourriture intellectuelle serait la *viande noire* qui referait une santé à notre France. Des hommes comme Pibrac sont nos contemporains par toutes les pensées qui les agitent; ils sont nos supérieurs par la bonté et le caractère. Les problèmes redoutables de la religion et de la politique, ils les ont étudiés comme nous; comme nous ils ont essayé de les résoudre, mais plus que nous ils ont compris que l'avenir était à ceux qui savent se dévouer, se sacrifier et obéir. Indomptables dans leur foi, ils avaient su établir la discipline dans leur vie. Ce furent là les grands Français, les dignes et vaillants ancêtres des hommes du XVIIIe siècle. Ce qu'ils souffrirent à la vue de leur patrie misérable, ils nous l'apprennent dans leurs écrits, dans leurs poésies, dans leurs lettres

privées, et nous retrouvons là l'expression même de notre propre souffrance. Aussi comme nous les aimons dès que nous les étudions d'un peu près! Ce sont nos compagnons, nos vrais conseillers, et la morale qu'ils enseignent est à la fois simple et droite : elle tient dans quelques mots, les plus fiers du monde : *patrie, honneur* et *devoir*.

Il y avait donc un double intérêt à rééditer aujourd'hui les œuvres de Guy du Faur de Pibrac. Poëte, il mérite notre éloge; citoyen, il a conquis pour toujours notre admiration. Un tel homme serait encore populaire tout autre part que chez nous; mais nous avons semblé trop longtemps dédaigneux de nos gloires et il a fallu les plus dures épreuves pour nous rappeler combien, dans le passé de notre France, nous négligions de richesses littéraires et nous méconnaissions de grandeurs morales. Désormais Pibrac sera remis au jour, et puisse la lecture de ces *Quatrains* produire sur ceux qui ne les connaissaient point l'effet des *Psaumes* de David sur Pibrac lui-même qui, au dire d'un de ses biographes, en tira « tout le suc et la moelle » pour en nourrir son âme, où ils étaient gravés.

La partie bibliographique de l'édition présente

est l'œuvre de M. E. Courbet, à l'érudition duquel nous devons déjà une bonne édition de Regnier et la réédition des *Dialogues de Tahureau* et des *Gayetés d'Olivier de Magny*. M. Courbet a revu les *Quatrains* de Pibrac sur l'édition *princeps* que nous possédons, et il a ajouté à cette réimpression des observations et des notes qui la complètent. C'est un monument de choix que nous avons voulu élever à Pibrac, et c'est une de nos satisfactions personnelles d'avoir travaillé à remettre en lumière un homme que nous aimions depuis si longtemps.

JULES CLARETIE.

Juillet 1873.

LES QVATRAINS DV SEIGNEVR DE PYBRAC,

CONSEILLER DV ROY EN ſon Conſeil priué:

Contenans preceptes & enſeignemens vtiles pour la vie de l'homme, de nouueau mis en leur ordre & augmentez par ledict Seigneur.

A PARIS,

De l'Imprimerie de FEDERIC MOREL Imprimeur ordinaire du ROY.

M. D. LXXXIIII.

Auec Priuilege dudict Seigneur.

AV LECTEVR.

Ie n'ay tasché cet œuure faconner
D'vn style doux, à fin qu'il puisse plaire :
Car aussi bien n'entens-ie le donner
Qu'à ceux qui n'ont soucy que de bien faire.

Quatrains du Seigneur de Pybrac Conſeiller du Roy en ſon Conſeil priué.

I.

DIEV tout premier, puis Pere & Mere honore :
Sois iuſte & droict : & en toute ſaiſon
De l'innocent pren en main la raiſon :
Car Dieu te doit la haut iuger encore.

II.

Si en iugeant la faueur te commande,
Si corrompu par or ou par preſens,
Tu fais iuſtice au gré des Courtiſans,
Ne doute point que Dieu ne te le rende.

III.

Auec le iour commence ta iournee,
De l'Eternel le ſainct nom beniſſant :
Le ſoir auſſi ton labeur finiſſant,
Louë-le encor', & paſſe ainſi l'annee.

IIII.

Adore assis, comme le Grec ordonne,
Dieu en courant ne veult estre honoré :
D'vn ferme cœur il veult estre adoré,
Mais ce cueur là il fault qu'il nous le donne.

V.

Ne va disant, ma main a faict cest œuure,
Ou ma vertu ce bel œuure a parfaict :
Mais dis ainsi, Dieu par moy l'œuure a faict,
Dieu est l'autheur du peu de bien que i'œuure.

VI.

Tout l'vniuers n'est qu'vne cité ronde,
Chacun a droict de s'en dire bourgeois,
Le Scythe & More autant que le Gregeois,
Le plus petit que le plus grand du monde.

VII.

Dans le pourpris de ceste cité belle
Dieu a logé l'homme comme en lieu sainct,
Comme en vn Temple, où luy mesmes s'est peinct
En mil endroicts de couleur immortelle.

VLII.

Il n'y a coing si petit dans ce temple
Où la grandeur n'apparoisse de Dieu :
L'homme est planté iustement au milieu,
A fin que mieux par tout il la contemple.

IX.

Il ne ſçauroit ailleurs mieux la cognoiſtre
Que dedans ſoy, où comme en vn miroir
La terre il peut & le ciel meſme voir,
Car tout le monde eſt compris en ſon eſtre.

X.

Qui a de ſoy parfaicte cognoiſſance,
N'ignore rien de ce qu'il fault ſçauoir :
Mais le moyen aſſeuré de l'auoir,
Eſt ſe mirer dedans la ſapience.

XI.

Ce que tu vois de l'homme n'eſt pas l'homme,
C'eſt la priſon où il eſt enſerré
C'eſt le tombeau où il eſt enterré,
Le lict branlant où il dort vn court ſomme.

XII.

Ce corps mortel, où l'œil rauy contemple
Muſcles & nerfs, la chair, le ſang, la peau,
Ce n'eſt pas l'homme, il eſt beaucoup plus beau,
Auſſi Dieu l'a reſerué pour ſon temple.

XIII.

A bien parler, ce que l'homme on appelle,
C'eſt vn rayon de la diuinité :
C'eſt vn atome eſclos de l'vnité :
C'eſt vn degout de la ſource eternelle.

XIIII.

Recognoy donc, homme, ton origine,
Et braue & haut dedaigne ces bas lieux,
Puis que fleurir tu dois la-haut és cieux,
Et que tu es vne plante diuine.

XV.

Il t'eſt permis t'orgueillir de la race,
Non de ta mere, ou ton pere mortel,
Mais bien de Dieu ton vray pere immortel,
Qui t'a moulé au moule de ſa face.

XVI.

Au ciel n'y a nombre infiny d'Idees,
Platon s'eſt trop en cela meſconté :
De noſtre Dieu la pure volonté
Eſt le ſeul moule à toutes choſes nees.

XVII.

Il veut, c'eſt faict : ſans trauail & ſans peine
Tous animaux, iuſqu'au moindre qui vit,
Il a creé, les ſouſtient, les nourrit,
Et les deffaict du vent de ſon haleine.

XVIII.

Hauſſe tes yeux : la voute ſuſpendue,
Ce beau lambris de la couleur des eaux,
Ce rond parfaict de deux globes iumeaux,
Ce firmament eſloigné de la veuë :

XIX.

Bref ce qui eſt, qui fut, & qui peut eſtre,
En terre, en mer, au plus caché des cieux,
Si toſt que Dieu l'a voulu pour le mieux,
Tout auſſi toſt il a receu ſon eſtre.

XX.

Ne va ſuiuant le troupeau d'Epicure,
Troupeau vilain, qui blaſpheme en tout lieu,
Et meſcroyant ne cognoiſt autre Dieu
Que le fatal ordre de la Nature.

XXI.

Et ce pendant il ſe veautre & patouille
Dans vn bourbier puant de tous coſtez,
Et du limon des ſales voluptez
Il ſe repaiſt, comme vne orde grenouille.

XXII.

Heureux qui met en Dieu ſon eſperance,
Et qui l'inuoque en ſa proſperité
Autant ou plus qu'en ſon aduerſité,
Et ne ſe fie en humaine aſſeurance.

XXIII.

Voudrois tu bien mettre eſperance ſeure
En ce qui eſt imbecille & mortel?
Le plus grand Roy du monde n'eſt que tel,
Et a beſoin plus que toy qu'on l'aſſeure.

XXIIII.

De l'homme droict Dieu eſt la ſauuegarde :
Lors que de tous il eſt abandonné,
C'eſt lors que moins il ſe trouue eſtonné,
Car il ſçait bien que Dieu lors plus le garde

XXV.

Les biens du corps, & ceux de la fortune,
Ne ſont pas biens, à parler proprement :
Ils ſont ſubiects au moindre changement :
Mais la vertu demeure touſiours vne.

XXVI.

Vertu qui giſt entre les deux extrémes,
Entre le plus & le moins qu'il ne fault,
N'excede en rien, & rien ne luy default,
D'autruy n'emprunte, & ſuffit à ſoymeſmes.

XXVII.

Qui te pourroit, Vertu, voir toute nue,
O qu'ardemment de toy ſeroit eſpris :
Puis qu'en tout temps les plus rares eſprits
T'ont faict l'amour au trauers d'vne nue!

XXVIII.

Le ſage fils eſt du pere la ioye :
Or ſi tu veux ce ſage fils auoir,
Dreſſe le ieune au chemin du deuoir :
Mais ton exemple eſt la plus courte voye.

XXIX.

Si tu es né, enfant, d'vn ſage pere,
Que ne ſuis tu le chemin ia battu?
S'il n'eſt pas tel, que ne t'esforces tu,
En bien faiſant, couurir ce vitupere?

XXX.

Ce n'eſt pas peu, naiſſant d'vn tige illuſtre,
Eſtre eſclairé par ſes anteceſſeurs :
Mais c'eſt bien plus luire à ſes ſucceſſeurs,
Que des ayeux ſeulement prendre luſtre.

XXXI.

Iuſqu'au cercueil, mon fils, vueilles apprendre,
Et tien perdu le iour qui s'eſt paſſé,
Si tu n'y as quelque choſe amaſſé,
Pour plus ſçauant & plus ſage te rendre.

XXXII.

Le voyageur qui hors du chemin erre,
Et, eſgaré, ſe perd dedans les bois,
Au droict chemin remettre tu le dois :
Et, s'il eſt cheu, le releuer de terre.

XXXIII.

Ayme l'honneur plus que ta propre vie :
I'entens l'honneur, qui conſiſte au deuoir,
Que rendre on doit, ſelon l'humain pouuoir,
A DIEV, *au Roy, aux Loix, à ſa Patrie.*

XXXIIII.

Ce que tu peux maintenant, ne differe
Au lendemain comme les pareſſeux :
Et garde auſſi que tu ne ſois de ceux
Qui par autruy font ce qu'ils pourroient faire.

XXXV.

Hante les bons, des meſchans ne t'acointe,
Et meſmement en la ieune ſaiſon,
Que l'appetit pour forcer la raiſon
Arme nos ſens d'vne brutale pointe.

XXXVI.

Quand au chemin fourchu de ces deux Dames
Tu te verras comme Alcide ſemond,
Suy celle la qui par vn aſpre mont
Te guide au ciel, loing des plaiſirs infames.

XXXVII.

Ne mets ton pied au trauers de la voye
Du pauure aueugle, & d'vn piquant propos
De l'homme mort ne trouble le repos :
Et du malheur d'autruy ne fay ta ioye.

XXXVIII.

En ton parler ſois touſiours veritable,
Soit qu'il te faille en teſmoignage ouyr,
Soit que par fois tu veuilles reſiouir
D'vn gay propos tes hoſtes à la table.

XXXIX.

La Verité d'vn Cube droict se forme,
Cube contraire au leger mouuement :
Son plan quarré iamais ne se dément,
Et en tout sens a tousiours mesme forme.

XL.

L'oyseleur caut se sert du doulx ramage
Des oysillons, & contrefaict leur chant :
Aussi, pour mieux deceuoir, le meschant
Des gens de bien imite le langage.

XLI.

Ce qu'en secret lon t'a dit ne reuele :
Des faicts d'autruy ne sois trop enquerant.
Le curieux volontiers tousiours ment :
L'autre merite estre dict infidele.

XLII.

Fay pois esgal, & loyale mesure,
Quand tu deurois de nul estre apperceu :
Mais le plaisir que tu auras receu,
Ren le tousiours auecques quelque vsure.

XLIII.

Garde, soigneux, le depost à toute heure :
Et quand on veult de toy le recouurer,
Ne va subtil des moyens controuuer
Dans vn palais, à fin qu'il te demeure.

XLIIII.

L'homme de ſang te ſoit touſiours en hayne,
Huë ſur luy, comme fait le berger
Numidien ſur le Tygre leger,
Qui voit de loing enſanglanter la plaine.

XLV.

Ce n'eſt pas tout ne faire à nul outrage,
Il fault de plus s'oppoſer à l'effort
Du malheureux, qui pourchaſſe la mort,
Ou du prochain la honte & le dommage.

XLVI.

Qui a deſir d'exploiter ſa proüeſſe,
Domte ſon ire, & ſon ventre, & ce feu
Qui dans nos cueurs s'allume peu à peu,
Souflé du vent d'erreur & de pareſſe.

XLVII.

Vaincre ſoymeſme eſt la grande victoire :
Chacun chez ſoy loge ſes ennemis,
Qui par l'effort de la raiſon ſoubmis,
Ouurent le pas à l'eternelle gloire.

XLVIII.

Si ton amy a commis quelque offenſe,
Ne va ſoudain contre luy t'irriter :
Ains doucement, pour ne le deſpiter,
Fay luy ta plainte, & reçoy ſa defenſe.

XLIX.

L'homme eſt fautif : nul viuant ne peut dire
N'auoir failly : és hommes plus parfaicts,
Examinant & leurs dicts & leurs faicts,
Tu trouueras, ſi tu veux, à redire.

L.

Voy l'hypocrite auec ſa triſte mine,
Tu le prendrois pour l'aiſné des Catons,
Et ce pendant toute nuict à taſtons
Il court, il va pour tromper ſa voyſine.

LI.

Cacher ſon vice eſt vne peine extréme,
Et peine en vain : fay ce que tu voudras,
A toy au moins cacher ne te pourras :
Car nul ne peult ſe cacher à ſoy meſme.

LII.

Aye de toy plus que des autres honte,
Nul plus que toy par toy n'eſt offenſé :
Tu dois premier, ſi bien y as penſé,
Rendre de toy à toy meſme le compte.

LIII.

Point ne te chaille eſtre bon d'apparence,
Mais bien de l'eſtre à preuue & par effect :
Contre vn faulx bruit que le vulgaire faict,
Il n'eſt rampart tel que la conſcience.

LIIII.

A l'indigent monſtre toy ſecourable,
Luy faiſant part de tes biens à foiſon :
Car Dieu benit & accroit la maiſon
Qui a pitié du pauure miſerable.

LV.

Làs! que te ſert tant d'or dedans ta bourſe,
Au cabinet maint riche veſtement,
Dans tes greniers tant d'orge & de froment,
Et de bon vin dans ta caue vne ſource :

LVI.

Si ce pendant le pauure nud friſſonne
Deuant ton huys, & languiſſant de faim,
Pour tout en fin n'a qu'vn morceau de pain,
Ou s'en reua ſans que rien on luy donne?

LVII.

As tu, cruel, le cœur de telle ſorte,
De meſpriſer le pauure infortuné,
Qui, comme toy, eſt en ce monde né,
Et, comme toy, de Dieu l'image porte?

LVIII.

Le malheur eſt commun à tous les hommes,
Et meſmement aux Princes & aux Roys :
Le ſage ſeul eſt exempt de ces loix :
Mais où eſt-il, làs, au ſiecle où nous ſommes?

LIX.

Le ſage eſt libre enferré de cent chaines,
Il eſt ſeul riche, & iamais eſtranger :
Seul aſſeuré au milieu du danger,
Et le vray Roy des fortunes humaines.

LX.

Le menaſſer du Tyran ne l'eſtonne :
Plus ſe roidit quand plus eſt agité :
Il cognoiſt ſeul ce qu'il a merité,
Et ne l'attend hors de ſoy de perſonne.

LXI.

Vertu és mœurs ne s'acquiert par l'eſtude,
Ne par argent, ne par faueur des Roys,
Ne par vn acte, ou par deux, ou par trois,
Ains par conſtante & par longue habitude.

LXII.

Qui lit beaucoup, & iamais ne medite,
Semble à celuy qui mange auidement,
Et de tous mets ſurcharge tellement
Son eſtomach, que rien ne luy profite.

LXIII.

Maint vn pouuoit par temps deuenir ſage,
S'il n'euſt cuidé l'eſtre ia tout à faict,
Quel artiſant fut onc maiſtre parfaict,
Du premier iour de ſon apprentiſſage?

LXIIII.

Petite ſource ont les groſſes riuieres :
Qui bruit ſi haut à ſon commencement
N'a pas long cours non plus que le torrent,
Qui perd ſon nom és prochaines fondrieres.

LXV.

Maudit celuy qui fraude la ſemence,
Ou qui retient le ſalaire promis
Au mercenaire : ou qui de ſes amis
Ne ſe ſouuient ſinon en leur preſence.

LXVI.

Ne te pariure en aucune maniere,
Et ſi tu es contrainct faire ſerment,
Le ciel ne iure, ou l'homme, ou l'element,
Ains par le nom de la cauſe premiere :

LXVII.

Car Dieu qui hait le pariure execrable,
Et le punit comme il a merité,
Ne veult que lon teſmoigne verité
Par ce qui eſt menſonger ou muable.

LXVIII.

Vn art ſans plus, en luy ſeul t'exercite.
Et du metier d'autruy ne t'empeſchant,
Va dans le tien le parfaict recherchant :
Car exceller n'eſt pas gloire petite.

LXIX.

Plus n'embraſſer que lon ne peut eſtraindre :
Aux grands honneurs conuoiteux n'aſpirer :
Vſer des biens, & ne les deſirer :
Ne ſouhaiter la mort, & ne la craindre.

LXX.

Il ne fault pas aux plaiſirs de la couche
De chaſteté reſtreindre le beau don :
Et ce pendant liurer à l'abandon
Ses yeux, ſes mains, ſon oreille & ſa bouche.

LXXI.

Hà le dur coup qu'eſt celuy de l'oreille !
On en deuient quelquefois forcené :
Meſmes alors qu'il nous eſt aſſené
D'vn beau parler plein de doulce merueille.

LXXII.

Mieulx nous vaudroit des aureillettes prendre,
Pour nous ſauuer de ces coups dangereux :
Par là s'armoient les Pugils valeureux,
Quand ſur l'arene il leur falloit deſcendre.

LXXIII.

Ce qui en nous par l'oreille penetre,
Dans le cerueau coule ſoudainement,
Et ne ſçaurions y pouruoir autrement,
Que tenant cloſe au mal ceſte feneſtre.

LXXIIII.

Parler beaucoup on ne peut ſans menſonge,
Ou pour le moins ſans quelque vanité :
Le parler brief conuient à verité,
Et l'autre eſt propre à la fable & au ſonge.

LXXV.

Du Memphien la graue contenance,
Lors que ſa bouche il ſerre auec le doigt,
Mieulx que Platon enſeigne comme on doit
Reueremment honorer le ſilence.

LXXVI.

Comme lon voit, à l'ouurir de la porte
D'vn cabinet Royal, maint beau tableau,
Mainte antiquaille, & tout ce que de beau
Le Portugais des Indes nous apporte :

LXXVII.

Ainſi deſlors que l'homme qui medite,
Et eſt ſçauant, commence de s'ouurir,
Vn grand threſor vient à ſe deſcouurir,
Threſor caché au puis de Democrite.

LXXVIII.

On dict ſoudain, voila qui fut de Grece,
Cecy de Rome, & cela d'vn tel lieu,
Et le dernier eſt tiré de l'Hebrieu,
Mais tout en ſomme eſt remply de ſageſſe.

LXXIX.

Noſtre heur, pour grand qu'il ſoit nous ſemble moindre
Les ceps d'autruy portent plus de raiſins :
Mais quant aux maulx que ſouffrent nos voyſins,
C'eſt moins que rien, ils ont tort de s'en plaindre.

LXXX.

A l'enuieux nul tourment ie n'ordonne,
Il eſt de ſoy le iuge & le bourreau :
Et ne fut onc de DENIS *le Toreau*
Supplice tel, que celuy qu'il ſe donne.

LXXXI.

Pour bien au vif peindre la Calomnie,
Il la faudroit peindre quand on la ſent :
Qui par bon heur d'elle ne ſe reſſent,
Croire ne peult quelle eſt ceſte furie.

LXXXII.

Elle ne faict en l'air ſa reſidence,
Ny ſoubs les eaux, ny au profond des bois :
Sa maiſon eſt aux oreilles des Roys,
D'où elle braue & fleſtrit l'innocence.

LXXXIII.

Quand vne fois ce monſtre nous attache,
Il ſçait ſi fort ſes cordillons nouër,
Que bien qu'on puiſſe en fin les deſnouër,
Reſtent touſiours les marques de l'attache.

LXXXIIII.

Iuge ne donne en ta cauſe ſentence :
Chacun ſe trompe en ſon faict aizément :
Noſtre intereſt force le iugement,
Et d'vn coſté faict pancher la balance.

LXXXV.

Deſſus la loy tes iugemens arreſte,
Et non ſur l'homme : ell' ſans affection,
L'homme au contraire eſt plein de paſſion :
L'vn tient de Dieu, l'autre tient de la beſte.

LXXXVI.

Le nombre ſainct ſe iuge par ſa preuue,
Touſiours egal, entier ou deſparty :
Le droict auſſi en Atomes party,
Semblable à ſoy touſiours egal ſe treuue.

LXXXVII.

Nouueau Vlyſſe appren du long voyage
A gouuerner Ithaque en equité :
Maint vn a Scylle & Charybde euité,
Qui heurte au port, & chez ſoy faict naufrage.

LXXXVIII.

Songe long temps auant que de promettre :
Mais ſi tu as quelque choſe promis,
Quoy que ce ſoit, & fuſt-ce aux ennemis,
De l'accomplir en deuoir te faut mettre.

LXXXIX.

La loy ſoubs qui l'eſtat ſa force a priſe,
Garde la bien, pour goffe qu'elle ſoit :
Le bon heur vient d'où lon ne s'apperçoit,
Et bien ſouuent de ce que lon meſpriſe.

LXXXX.

Fuy ieune & vieil de Circe le bruuage:
N'eſcoute auſſi des Serenes les chants,
Car enchanté tu courrois par les champs,
Plus abruty qu'vne beſte ſauuage.

LXXXXI.

Vouloir ne fault choſe que lon ne puiſſe,
Et ne pouuoir que cela que lon doit,
Meſurant l'vn & l'autre par le droit,
Sur l'eternel moule de la Iuſtice.

LXXXXII.

Changer à coup de loy & d'ordonnance,
En faict d'eſtat eſt vn poinct dangereux :
Et ſi Lycurgue en ce poinct fut heureux,
Il ne fault pas en faire conſequence.

LXXXXIII.

Ie hay ces mots, De puiſſance abſoluë,
De plein pouuoir, De propre mouuement :
Aux ſaincts Decrets ils ont premierement,
Puis à nos loix, la puiſſance tolue.

LXXXXIIII.

Croire leger, & soudain se resoudre,
Ne discerner les amis des flateurs :
Ieune conseil, & noueaux seruiteurs,
Ont mis souuent les hauts estats en poudre.

LXXXXV.

Dissimuler est vn vice seruile,
Vice suiuy de la desloyauté :
D'où sourd és cueurs des grands la cruauté,
Qui aboutit à la guerre ciuile.

LXXXXVI.

Donner beaucoup sied bien à vn grand Prince,
Pourueu qu'il donne à qui l'a merité,
Par proportion, non par equalité,
Et que ce soit sans fouler sa prouince.

LXXXXVII.

Plus que Sylla c'est ignorer les lettres,
D'auoir induit les peuples à s'armer :
On trouuera les voulant desarmer,
Que de subiects ils sont deuenus maistres.

LXXXXVIII.

Ry si tu veux vn ris de Democrite,
Puis que le monde est pure vanité :
Mais quelquefois touché d'humanité,
Pleure noz maux des larmes d'Heraclite.

LXXXXIX.

A l'eſtranger ſois humain & propice,
Et s'il ſe plainct incline à ſa raiſon :
Mais luy donner les biens de la maiſon,
C'eſt faire aux tiens & honte & iniuſtice.

C.

Ie t'apprendray, ſi tu veux, en peu d'heure,
Le beau ſecret du breuuage amoureux :
Ayme les tiens, tu ſeras aymé d'eux :
Il n'y a point de recepte meilleure.

CI.

Crainte qui vient d'amour & reuerence,
Eſt vn appuy ferme de Royauté :
Mais qui ſe faict craindre par cruauté,
Luy meſme craint, & vit en deffence.

CII.

Qui ſçauroit bien que c'eſt qu'vn Diadéme,
Il choiſiroit auſſi toſt le tombeau,
Que d'affeubler ſon chef de ce bandeau :
Car auſſi bien il meurt lors à ſoymeſme.

CIII.

De iour, de nuict, faire la ſentinelle,
Pour le ſalut d'autruy touſiours veiller,
Pour le public ſans nul gré trauailler,
C'eſt en vn mot ce qu'Empire i'appelle.

CIIII.

Ie ne veis onc prudence auec ieuneſſe,
Bien commander ſans auoir obey,
Eſtre fort craint, & n'eſtre point hay,
Eſtre Tyran, & mourir de vielleſſe.

CV.

Ne voiſe au bal, qui n'aymera la danſe,
Ny au banquet qui ne voudra manger,
Ny ſur la mer qui craindra le danger,
Ny à la Cour qui dira ce qu'il penſe.

CVI.

Du meſdiſant la langue venimeuſe,
Et du flateur les propos emmieleẕ,
Et du moqueur les brocards enfieleẕ,
Et du malin la pourſuitte animeuſe :

CVII.

Hayr le vray, ſe feindre en toutes choſes,
Sonder le ſimple à fin de l'attraper,
Brauer le foible, & ſur l'abſent draper,
Sont de la Cour les œillets & les roſes.

CVIII.

Aduerſité, desfaueur, & querelle,
Sont trois eſſais pour ſonder ſon amy :
Tel a ce nom qui ne l'eſt qu'à demy,
Et ne ſçauroit endurer la coupelle.

CIX.

Ayme l'eſtat tel que tu le vois eſtre :
S'il eſt royal, ayme la Royauté,
S'il eſt de peu, ou bien communauté,
Ayme l'auſſi, quand Dieu t'y a faict naiſtre.

CX.

Il eſt permis ſouhaiter vn bon Prince,
Mais tel qu'il eſt, il le conuient porter :
Car il vaut mieux vn tyran ſupporter,
Que de troubler la paix de ſa prouince.

CXI.

A ton Seigneur & ton Roy ne te iouë,
Et s'il t'en prie, il t'en faut excuſer :
Qui des faueurs des Roys cuide abuſer,
Bien toſt, froiſſé, choit au bas de la rouë.

CXII.

Qui de bas lieu (miracle de ſortune
En vn matin t'es haulſé ſi auant,
Penſes tu point que ce n'eſt que du vent,
Qui calmera, peut eſtre ſur la brune?

CXIII.

L'eſtat moyen eſt l'eſtat plus durable :
On voit des eaux le plat pays noyé,
Et les haults monts ont le chef foudroyé :
Vn petit tertre eſt ſeur & agreable.

CXIIII.

De peu de biens nature se contente,
Et peut suffit pour viure honnestement :
L'homme ennemy de son contentement,
Plus a & plus pour auoir se tourmente.

CXV.

Quand tu verras que Dieu au ciel retire
A coup à coup les hommes vertueux,
Dy hardiment, l'orage impetueux
Viendra bien tost esbranler cest Empire.

CXVI.

Les gens de bien ce sont comme gros termes,
Ou forts piliers, qui seruent d'arcs-boutans,
Pour appuyer contre l'effort du temps
Les haults estats, & les maintenir fermes.

CXVII.

L'homme se plaint de sa trop courte vie,
Et ce pendant n'employe où il deuroit
Le temps qu'il a, qui suffir luy pourroit,
Si pour bien viure auoit de viure enuie.

CXVIII.

Tu ne sçaurois d'assez ample salaire
Recompenser celuy qui t'a soigné
En ton enfance, & qui t'a enseigné
A bien parler, & sur tout à bien faire.

CXIX.

Es ieux publics, au theatre, à la table,
Cede ta place au vieillard & chenu :
Quand tu ſeras à ſon aage venu,
Tu trouueras qui fera le ſemblable.

CXX.

Cil qui ingrat enuers toy ſe demonſtre,
Va augmentant le loz de ton bienfaict :
Le reprocher maint homme ingrat a faict :
C'eſt ſe payer, que du bien faire monſtre.

CXXI.

Boire, & manger, s'exercer par meſure,
Sont de ſanté les outils plus certains :
L'excez en l'vn de ces trois, aux humains
Haſte la mort, & force la nature.

CXXII.

Si quelquefois le meſchant te blaſonne,
Que t'en chault il? helas, c'eſt ton honneur :
Le blaſme prend la force du donneur :
Le loz eſt bon, quand vn bon nous le donne.

CXXIII.

Nous meſlons tout, le vray parler ſe change :
Souuent le vice eſt du nom reueſtu
De la prochaine oppoſite vertu :
Le loz eſt blaſme, & le blaſme eſt louange.

CXXIIII.

En bonne part ce qu'on dit tu dois prendre
Et l'imparfaict du prochain ſupporter,
Couurir ſa faulte, & ne la rapporter,
Prompt à louer, & tardif à reprendre.

CXXV.

Cil qui ſe penſe & ſe dit eſtre ſage,
Tien le pour fol, & celuy qui ſçauant
Se faict nommer, ſonde le bien auant,
Tu trouueras que ce n'eſt que langage.

CXXVI.

Plus on eſt docte, & plus on ſe deffie
D'eſtre ſçauant : & l'homme vertueux
Iamais n'eſt veu eſtre preſomptueux.
Voila des fruicts de ma philoſophie.

CINQ SONETS

DVDICT

Sr DE PYBRAC

CINQ SONETS DVDICT

Sr DE PYBRAC

LVCRECE ROMAINE.

Sous l'effort malheureux de l'impudique force
Mon corps resta vaincu, & mon esprit vainqueur.
Le sang du coup mortel, dont ie nauray mon cœur,
Expia le plaisir de la charnelle amorce.

Ie fis voir au Romain que la Dame qu'on force,
(Bien qu'il semble qu'entiér luy demeure l'honneur)
Excuser lon ne doit, si son forcé malheur,
Estaindre par sa mort de sa main ne s'efforce.

Ainsi donc i'effaçay l'effort qu'on m'auoit faict,
Et vengeant de ma main en moy l'autruy forfaict,
Ie me donnay la mort pour preuue d'innocence.

Nulle par mon exemple impudique viura,
Et nulle à son honneur honteuse suruiura :
Qui suruit son honneur, il a part à l'offense.

VIRGINIE ROMAINE.

Pour ſauuer mon honneur contre vn Iuge execrable,
Qui, feignant de doubter de ma condition,
Adiugeoit ce pendant vne prouiſion
Deſſus ma chaſteté, non iamais reparable :

En la fleur de mes ans mon pere miſerable,
Forcé de mon deſir, & de la paſſion
De mon chaſte vouloir, plein de compaſſion,
M'octroya de ſa main vn mourir honorable.

Lucrece fut rauie, & vierge ie moureus :
Nous auons bien cela de commun toutes deux,
Que nos morts ont changé l'eſtat de la patrie :

Mais la mienne chaſſa hors de Rome dix Rois,
Et la ſienne vn ſeul Roy. Donques Rome, tu dois
Dix fois plus qu'à Lucrece, à moy ta Virginie.

PORCIE FEMME DE BRVTVS.

Lucrece non du faict, ains de la coulpe exempte,
Se tua de sa main : Virginie tendit
A son pere le col, si tost qu'elle entendit
Du paillard Magistrat l'ordonnance meschante.

De l'amour coniugal la flamme estincellante,
Qui viuant mon espoux, illustre me rendit,
Luy mourant, embraza le charbon qui ardit
Mon cœur demy-brulé de l'ardeur precedente.

Lucrece & Virginie eurent la mort heureuse :
Mais non pas comme moy, qui mourus amoureuse,
Sans qu'on vist mon honneur assailly ny vaincu.

Quelle autre aussi que moy eut vn Caton pour pere,
Vn Brutus pour mary, vn Cæsar aduersaire,
Et pour champ de l'honneur vn siecle corrompu?

CORNELIE ROMAINE.

Ces deux freres Tribuns, qui par la vehemence
D'vn parler mesuré, & par nombreus escripts,
Des plus doctes Romains captiuoient les esprits,
Et les faisoient mouuoir au son de leur cadence :

Ces deux Gracches fameux, furent en leur enfance,
Non d'vn Grec affranchy enseignant pour le pris,
Ains par moy Cornelie heureusement appris,
Moy-mesme leur seruant d'exemple d'eloquence.

Ie fus mere des deux, tous les deux i'esleuay,
Et du laict de Pitho, enfans, les abreuay,
Versant ce doux Nectar dessus leur bouche tendre.

Que nous sert d'enfanter des fils pour les laisser
A vn vil mercenaire, à fin de les dresser?
Qui enseigne ses fils, doublement les engendre.

DIDO ROYNE DE CARTHAGE.

Couurir du ſang des miens le Libyque riuage,
Embrazer nos autels, & rauir ſans raiſon
La Sicile & Sardaigne à ceux de ma maiſon,
Et rendre iniuſtement tributaire Carthage:

Cela deuoit ſuffir à ta cruelle rage,
Rome, ſans me liurer par mortelle achoiſon,
Soubs le miel d'vne fable vne amere poiſon,
Qui fleſtrit à iamais l'honneur de mon veufuage.

Ie ne vis onc chez moy ton fugitif Ænee:
Ma ieuneſſe paſſa ſoubs vn ſainct hymenee,
Et veufue i'ay veſcu chaſte iuſqu'au tombeau.

Tuteluire Iunon, permettras tu que Rome,
Pour vn traiſtre honnorer impudique me nomme,
Elle qui d'vne Louue eſt nee en vn bord'-d'eau?

Pardonnez à Dido ſi l'ire la ſurmonte,
Il s'en faut prendre au tort que Rome luy a faict.
La Dame à qui ne chault du blaſme d'vn tel faict,
Meurtriere de l'honneur faict gloire de ſa honte.

FIN.

LES VERS FRANCOIS DV SIEVR DE PYBRAC,

SVR LES PLAISIRS DE la vie Ruſtique:

Auec la continuation, & augmentation du meſme autheur.

A PARIS,
De l'Imprimerie de FEDERIC MOREL
Imprimeur ordinaire du ROY.

M. D. LXXXIIII.
Auec Priuilege dudict Seigneur.

A M. DE RONSARD

SONNET.

Si ores eloigné de l'importune preſſe
Du penible Barreau, des vers par fois i'eſcris :
I'imite en ce faiſant les plus rares eſpris
Des vieux peres Romains, & de l'antique Grece.

Ce grand Caton François encor en ſa vieilleſſe
De la ſaincte fureur des neuf Muſes épris,
Graua l'iniuſte exil dans ſes nombreux eſcris,
D'vn burin aceré de profonde ſageſſe.

Par là ie ne pretens à ces ouuriers parfaits
M'egaler, ny aux vers, Ronſard, que tu as faicts,
Guidant le fils d'Hector ſur la Gauloiſe riue.

S'efforce qui voudra le laurier meriter,
Quant à moy, ie n'eſcris ſinon pour euiter
Les trompeuſes douceurs d'vne langueur oiſiue.

Les vers François du Sieur de Pybrac, ſur les plaiſirs de la vie Ruſtique.

Pybrac, ie te ſaluë, & toy Bocconne Jainſte,
Et vous couſtaux vineux, qui d'vne double ençeinte
Emmurez le terroir, où d'vn cours eternel
Deux ruiſſelets roulans par mon champ maternel,
Non gueres loin de là ſe vont perdre dans l'onde,
Et dans le large ſein de Garonne profonde.
Ie vous ſaluë auſſi, ô Nymphes de ce lieu,
Et de ce mien chaſteau, ô tutelaire Dieu,
Qui ſeul as conſerué par ta ſoigneuſe garde
Tout ce qu'en ce pourpris maintenant ie regarde,
Soit arbres ou maiſon, que les feux ennemis
Sans toy dernierement euſſent en cendre mis :
Lors que Garonne on veit couuerte de fumee,
Et du brandon ciuil la Gaſcongne allumee,
Et lors que l'Alemand la France trauerſa,
Yure de noſtre ſang, que Diſcord luy verſa

Au gré de l'Espagnol, qui ne prend asseurance
Que sur l'astre fatal du discord de la France.
Dieu, destourne de nous ce malheur & mechef,
Ne permets, s'il te plaist, que France derechef,
Pour garantir l'Estat du voysin, diuisee,
En ses tragiques pleurs luy serue de risee :
Ains donne à nostre Roy la force & le vouloir
De renger par douceur ses sujets au deuoir.
Assiste luy, Seigneur : fay, Seigneur, qu'il prospere,
Comme faisoyent iadis ses ayeulx & son pere,
Auant que le discord ciuil eust de ses mains
Couuert le champ François de meurtres inhumains.
Ie suis ores au lieu, où enfant ie me vey
Par les mains de Pitho dans le berceau rauy :
Pitho fille du ciel, Deesse d'Eloquence,
Qui, fiere, mesprisant le jargon de la France,
Ne daignoit caresser d'vn seul regard humain,
Que l'Attique barreau, ou celuy du Romain.
Elle esprise de moy, se panchant sur ma couche,
Vn ruisselet de miel me versa dans la bouche :
De ses riches thresors en baisant la doüa,
Et deslors à iamais au public la voüa,
Luy faisant part du suc, mesme au veu de Mercure,
Dont de Maie le fils prenoit sa nourriture :
A fin que comme luy d'vn parler gracieux,
Ie peusse quelquesfois flechir mesme les Dieux,
Ou messager Royal en estrange prouince,
D'vn discours attrayant proffiter à mon Prince.
I'ouy qu'elle disoit, ayant trois fois iuré,
Cest enfant quelque iour d'vn parler mesuré,
Des plus doctes François charmera les oreilles :

Soit qu'il vueille conter les antiques merueilles,
Des vieux Grecs & Romains, ou d'vn accent plus bas
Demesler dextrement les processifs debas,
Accouplant comme il faut l'honneste auec l'vtile,
Et la douce equité auec la loy ciuile :
Ou que pour soulager par vn plaisir nouueau,
Le iournalier trauail du penible Barreau,
Il guide de sa voix les Muses à la danse,
Et les face mouuoir au son de sa cadance :
Ou soit que commandé, pour la France vanger,
Il vueille s'opposer à l'escrit estranger,
Et defiant le temps d'vne plume immortelle
Soustenir, courageux, de son Roy la querelle.
Pitho disoit ainsi, & mon pere l'oyant,
Les yeux fichez au ciel, de ioye larmoyant,
Humbles graces, deuôt, rendit à la Deesse,
Et pour moy volontiers accepta la promesse.
Or si tel ie ne suis, comme elle auoit promis,
Si puis-ie deposer au sein de mes amis,
Que i'ay veu mille fois le Senat de la France
Honorer mes discours d'vn estonné silence :
Et que par vn sentier de peu d'hommes frayé,
Ie me suis des premiers de mon ordre essayé
Faire voir au Barreau la Romaine richesse,
Et le champ plantureux de la feconde Grece,
Me seruant des outils, que iadis assembloit
Celuy qui foudroyer en Athenes sembloit :
Soit qu'il se presentast au milieu de la place
Pour s'opposer aux grands, ou pour rompre l'audace
Du peuple mutiné, ou pour faire ranger
Tous les Grecs d'vn accord encontre l'estranger.

Mais, helas! qu'ay-ie dit? il faut que ie confesse
Que ce n'est ne Phebus, ne Pitho la Deesse,
Ne Minerue aux yeux verds, ne ces trompeurs Esprits,
Dont la menteuse Grece a rempli ses escrits,
Ny des flambeaux du ciel l'innumerable troupe,
Ny le doux sommeiller sur la iumelle croupe,
Ny le surjon de l'eau iadis tant renommé :
Bref, tout ce que lon a du nom de Dieu nommé
Es prophanes escrits, ne m'a iamais fait estre
Ce peu qu'ores ie suis : Du vray Dieu i'ay mon estre,
De luy seul la raison, le parler, le sçauoir,
Le discours, l'intellect, la force, le vouloir.
Ces faux Dieux mensongers, de Satan la semence,
Où l'aueugle Payen mettoit son esperance,
Leur dressant des autels, des prieres & vœux,
N'ont pouuoir de changer vn poil de nos cheueux :
Mais le Dieu que ie sers, est celuy d'où procede
Tout ce que le mortel en ce monde possede,
Hormis vice & peché : qui d'vn soin paternel
Nous guide par son fils au repos eternel.
Aux piés de la grandeur de sa Majesté haute,
Ie luy offre ce Fils pour rançon de ma faute :
L'espoir de mon salut est en Christ attaché :
Car nul autre que luy fait grace du peché.
Arriere donc de moy ces fables ja moisies,
Et le feint ornement des vieilles poësies :
On ne m'orra pour Dieu Iupiter reclamer,
Ne son frere Neptune és perils de la mer :
Du seul Dieu des Chrestiens humble serf ie m'auouë,
Et tout autre à Seigneur que luy ie desauouë.
Il m'a dés le berceau heureusement guidé,

Et pouſſé plus auant que ie n'euſſe cuidé :
Lors que ie veux parler la langue il me deſlie,
Et m'apprend mot à mot comme il faut que ie die.
Il m'a les yeux ouuerts pour du haut firmament
Contempler à ſon los le reiglé mouuement,
Et des Aſtres roulans la plaiſante carole,
Et l'immobile poinct de l'vn & l'autre Pole.
Le Ciel eſt de ſa main vn chef-d'œuure parfait,
Pour à l'homme ſeruir toutesfois il l'a faict :
Le Ciel eſt fait pour nous, le Soleil pour nous torne,
Et la Lune pour nous eſclaire de ſa corne,
Quand ſon frere a conduit dans l'humide ſeiour
Ses cheuaux haraſſez de la courſe du iour.
Les Eſtoiles auſſi & fixes & errantes,
Et de tant d'animaux les formes differentes,
Qu'au cercle du Soleil les doctes peuuent voir,
Sont autant de teſmoins du peu ſoigneux deuoir
Que nous rendons à Dieu, qui ſon image ſaincte
(Sans l'auoir merité) a dedans nous emprainte.
Mais, ma Muſe, repren le propos auancé,
Et m'aide à ſalüer comme i'ay commencé.
Ie te ſaluë donc, Toy voiſin heritage
De ce docte Bunel, vray honneur de noſtre âge,
Qui iadis eſcriuant Ciceron effaçoit,
Quand à l'enuy de luy quelque epiſtre traçoit :
Et comme vn Socrates, par ſa docte ignorance
Des Sophiſtes bauards confondoit l'arrogance.
Le premier & plus grand de mes heurs, eſt d'auoir
Ioüy preſque trois ans du fruict de ſon ſçauoir,
Lors que par amitié la peine il daigna prendre
De m'ouurir les ſecrets du maiſtre d'Alexandre :

Et ſur le moule vieux de l'Orateur Romain
Dreſſa les ieunes traits de ma floüete main :
Que ſi mort il ne fuſt ſi toſt, i'euſſe (peult eſtre)
Merité d'eſtre dict diſciple d'vn tel maiſtre.
Ie te ſaluë auſſi, Iardin, le ſeul plaiſir
De mon pere & ſeigneur, lors qu'il print le loiſir
Sur la fin de ſes ans de cultiuer les plantes,
Et peupler les vergers de mille ſortes d'antes :
Comme faiſoit iadis ce Dictateur Romain,
Qui d'honneurs aſſouuy labouroit de ſa main
Le champ de peu d'arpens, & en maiſon petite
Refuſoit, liberal, les threſors du Samnite.
O bien-heureux celuy, qui loin des Courtiſans,
Et des palais dorez, pleins de ſoucis cuiſans,
Sous quelque pauure toict, deliuré de l'enuie,
Ioüiſt des doux plaiſirs de la ruſtique vie !
La trompette au matin ne l'eueille en ſurſaut,
Pour, hardy, des premiers ſe trouuer à l'aſſaut :
Ou guindé ſur le maſt d'vn vaiſſeau, n'importune
Par prieres & vœux le courroucé Neptune.
Il ne luy chault d'auoir la faueur des grands Rois,
Ny les premiers honneurs des iouſtes & tournois,
Les couronnes de prix richement eſtofees,
Ny les chars entaillez de ſuperbes trophees,
Ou l'immortel laurier qu'à Piſe lon donnoit
Aux enfans d'Apollo quand on les couronnoit.
Se contente de peu, cultiue l'heritage,
Qui ſans fraude eſt eſcheu au lot de ſon partage :
Les bornes de ſon champ ne voudroit aduancer,
Ny prendre ſur l'autruy ſans le recompenſer :
Simple & droict en ſon cœur, deteſte la malice,

Et ſans auoir procez honore la Iuſtice.
Hors de crainte & danger, au long des clairs ruiſſeaux
Eſlague de ſa main les toffus arbriſſeaux,
Dreſſe dans ſon verger des petites allees:
Mene paiſtre ſes bœufs ſur le ſoir aux vallees,
Au matin les conduit ſur les tertres boſſus,
Et au plus chauld du iour dans les antres moſſus :
Pour ſentinelle il a vn chien qui tout iour gronde,
Et autour du troupeau nuict & iour faict la ronde.
Quelquesfois ſe haulſant d'vn long bras eſtendu
Va cueillir le Certeau ou bien le Capendu,
La noix ſur le chemin par ſon ayeul plantee,
Ou la groſſe griotte en eſcuſſon entee :
Parfois auſſi couché au pied des ſaules verds,
Sur leur eſcorce tendre eſcrit deux ou trois vers,
De ceux-là que Damon auec la chalemie
Entonnoit gayement pour Syle ſon amie,
(Syle, dont la beauté entre les filles luit,
Comme la Lune au plein ſur les feux de la nuict :
Syle, l'honneur des champs, des Nymphes l'outrepaſſe,
Des Muſes la dixieſme, & la quatrieſme Grace)
Ou de ceux que Perot d'vn ſtyle douloureux,
Compoſa lors qu'il fut de Thoinon amoureux,
Thoinon qui dedaignoit les vers & leur cadance,
Et n'aimoit que les dons & l'or en abondance.
Bref, en l'homme des champs on ne ſçauroit choiſir
Vn iour, heure ou moment ſans honneſte plaiſir :
Car les plaiſirs paſſez touſiours nouueaux retournent,
Selon que les ſaiſons dans leur cercle ſe tournent.
Muſe, tu le ſçais bien : dy moy donc la raiſon
Des plaiſirs qu'il reçoit en chacune ſaiſon.

Quand le Toreau du ciel le beau printemps decouure,
Et le ſein de la terre auec ſes cornes ouure,
Pour déclorre des fleurs l'eſcadron eſmaillé,
Et que ja dans les eaux le poiſſon eſcaillé
Commence de frayer & la iument d'Eſpagne
Souz vn eſtrange Hymen de Zephir s'accompagne,
Et conçoit de ce vent le cheual, qui retient
La viteſſe en courant du pere dont il vient :
Adonc l'homme des champs par l'herbe deſia nee
Iuge peu pres peu moins quelle ſera l'annee.
Car le verd brun du blé, qui d'vn eſclat obſcur
Brille dedans les yeux, luy donne vn eſpoir ſeur
Que de gerbe & de grain il comblera ſes granges :
Et du bourgeon naiſſant fait eſtat des vendanges.
Les Roſſignols tandis degoiſent leurs fredons,
Les Agnelets bêlans foulent à petits bons
L'herbette dans les prez : la Genice lamente
Du Toreau dedaigneux l'amour qui la tourmente,
Fuit les paſtis aimez, n'a cure de manger,
Es eſpineux halliers ſeule ſe va ranger :
S'eſcarte des troupeaux, des prez & des ſaulees,
Et mugit au plus creux des profondes vallees,
Portant le traict au flanc du Toreau indomté,
Qui plus ſe voit requis, moins a de volonté.
Mais, ô Dieu, quel plaiſir des Mouſches ménageres
Appaiſer doucement les coleres legeres
Par le ſon d'vn baſſin, quand deux Rois ennemis
En bataille ſe ſont auec leurs troupes mis,
Pour departir les fleurs du prochain heritage,
Ou vanger des Freſlons & des Gueſpes l'outrage!
Las, petits animaux, en vous chacun peult voir

Des Roys & des ſujets le naturel deuoir!
Voſtre police auſſi, quand bien on la contemple,
Au legitime Roy ſert de moule & d'exemple.
Iadis le Mantuan d'vn accent doucereux
Sur le Mince chanta de voſtre eſtat heureux
Les edicts & les loix, la force, la Iuſtice,
De la cire & du miel l'ordinaire exercice,
Et tout ce que lon peut en voſtre eſtat vanter :
Ie ne ſuis ſi hardi apres luy vous chanter.
Il faudroit que le miel qui des ruches diſtile
D'Hymette, comme à luy, euſt adouci mon ſtyle.
Ce loz ſoit reſerué au chantre Vandomois,
Qui peult, quand il luy plaiſt, egaler de ſa voix
Les accords plus hautains de Virgile & d'Homere,
Et les fredons mignards qu'à Thebes on reuere.
Sans doncques plus auant du propos m'égarer,
Ie dy que lors qu'on voit les champs ſe bigarrer
De boutons & de fleurs, adonc l'homme champeſtre
Reçoit mille plaiſirs : Soit qu'il regarde paiſtre
Ses vaches & ſes bœufs, & le troupeau menu :
Ou qu'il voiſe nombrer, quand le ſoir eſt venu,
Les agnelets au parc pour en ſçauoir le conte,
Et du beurre vendu, & à quoy le laict monte :
Ou ſoit qu'au poinct du iour d'vn bouton nouuelet
De quelque franc roſier il face vn chapelet
Aux Faunes, citoyens de la foreſt voiſine,
Ou à la Terre mere, honorant ſa geſine.
Mais en l'autre ſaiſon, que le champ verdiſſant
A de l'or emprunté le beau teint iauniſſant,
Et que proche de nous le Soleil nous regarde,
Et par l'œil du Lyon ſes chauds rayons nous darde :

Adonc ſur le matin quand il entend paſſer
Ses voyſins qui s'en vont la iauelle amaſſer
Dedans le champ coupé, au lict point ne s'amuſe,
Ains d'vn ſault ſe leuant ſa pareſſe il accuſe,
Eſueille Marion, qui ronflant repoſoit,
Et voudroit bien encor dormir ſi elle oſoit :
Il la haſte d'aller : elle en fin prend courage,
Et d'vn deſir egal ſe met à ſon ouurage :
Se coiffe ſans miroir, ne luy chault ſe parer,
Ne par art les laideurs de ſon corps reparer :
L'Arſenic calciné, le Talc, & la Ceruſe,
Et ce dont l'Eſpagnol en ſes pomades vſe,
Que les Dames de Court ont ſi bien retenu,
Pour deſguiſer leur teint & leur poil ia chenu,
Eſt par elle ignoré, & ne voudroit pas eſtre
Que telle qu'il a pleu à Dieu la faire naiſtre.
Friſotter ſes cheueux en mille tortillons,
De ſon front labouré applanir les ſillons,
Rehaulſer les tetins, & ſes mains tauelees
Les faire deuenir blanches & potelees
N'a cure ne ſoucy, ne de bien deuiſer,
Ne de lire Amadis, ou de Petrarquiſer :
Des humides baiſers ne ſçait les mignardiſes,
Ne des muguets tranſis les ruſes & feintiſes.
Au poinct du iour s'en va dans ſon iardin cueillir
Des choux ou des porreaux pour les mettre bouillir :
Apres dans ſon mortier vn peu de ſafran broye,
Et tire du charnier vn petit morceau d'Oye,
Iette tout dans le pot, qu'elle met ſur le feu,
Du vent de ſon poulmon allumant peu à peu
Les buchettes qu'elle a és taillis amaſſees,

Et pour mieux les porter en faiſceaux entaſſees.
Mais auant que vouloir couper de ſon couſteau
Le pain deſia raſſis, ou le tendre tourteau,
Ioignant ſes noires mains à deux genoux ſe iette,
Fait ſa priere à Dieu, qui point ne la reiette :
Car du pauure affligé la clameur il entend,
Luy donne ce qu'il faut, & mieux qu'il ne pretend.
D'vn eſpoir aſſeuré humblement luy demande,
Non ia que ſon mari, deuenu Roy, commande
Au More bazané, au Perſe & au Gelon,
Au Cantabre indomté, & au Scythe felon,
Ou que Monarque vray preſſe ſous ſa couronne
Tout ce que l'Ocean de ſes bras enuironne :
Mais bien que ſa bonté daigne en toute ſaiſon
En douce paix tenir ſa petite maiſon :
Qu'il luy plaiſe eſcarter hors de la fantaſie
D'elle & de ſon mari la folle Ialouzie :
Que leurs enfans communs les tauernes hanter
Ne vueillent, ne iamais les truans frequenter :
Que la fille, qui ja preſte à mari ſe montre,
Auec petite dot par heureuſe rencontre,
En honneſte maiſon ils puiſſent heberger
Chez quelque laboureur, ou chez vn bon berger :
Que l'vſurier mechant, qui dés long temps aguigne
Et hume de ſes yeux le cloſeau de leur vigne,
En ſes papiers iournaux ne les puiſſe accrocher,
Ne de leur pauure toict le gendarme approcher,
Ou le ſoldat larron, qui pille & qui ſaccage
Iuſques au moindre outil ſeruant au labourage,
Et oſe bien ſouuent en plein iour s'efforcer
De meurtrir le mari pour la femme forcer.

Ayant ainsi prié, de deux mains elle coupe
Des tranches de pain bis pour en faire la soupe,
Y mestant quelque peu d'vn fromage moisi,
Qu'elle a dedans la paille entre plusieurs choisi,
Propre pour au brouët donner saueur & pointe,
Ou pour renouueller la soif desia esteinte :
Puis prend le pot en main, le reinse de claire eau,
Par vn degré tremblant deuale en son caueau,
D'vn muid presque failli, qui à peine degoutte,
En fin son petit pot elle emplit goutte à goutte.
Hastiue s'en reua là haut où sur vn ais
De ce sobre disner dresse l'vnique mets,
Le charge sur son chef, & courant d'allegresse
Va trouuer son mari que la faim desia presse :
Car depuis le matin qu'à l'œuure il s'est rangé,
Sans cesse trauaillant il n'a beu ne mangé.
Tous deux au coin du champ se couchent dessus l'herbe,
Et pour table & buffet n'ont qu'vn faisceau de gerbe:
Là mangent gayement leur potage & leur chair,
Et boiuent à l'enui sans rien se reprocher.
Le Mercure broyé, & la froide Cicuë,
Et l'Aconite noir, qui plus promptement tuë,
Et les gouttes de l'eau de ce lac bitumeux,
Et le sang distillé d'vn Toreau escumeux,
Et le present que fit Deianire à Hercule,
Et le Veratre pris dessous la Canicule,
Et ce sang cailloté, qui prend dessus le front
Du poulain frais naissant, dont les marâtres font
Les philtres veneneux, pour attacher la rage
Des amoureux bouillons en vn chaste courage :
En somme & Canidie, & Medee, & leur art,

Et tout ce qu'a depuis inuenté le Lombard,
Et du fin Calabrois l'auarice & l'enuie,
Pour abreger les iours trop cours de nostre vie,
N'a oncque de ceux-cy le courage esmayé,
Et mangeant & beuuant l'vn ou l'autre effrayé :
Car bien que desireux ils soyent tous deux de viure,
Ils ne voudroyent pourtant l'vn à l'autre suruiure.
Ayant donc ainsi pris ensemble leur repas,
La femme s'en reua au logis pas à pas,
Et laisse le mari, qui courbé teste nuë,
Affublé seulement du ciel & de la nuë,
La faucille en la main ne cesse de couper
Le blé, iusques à tant qu'il faille aller souper.
Phebus est lors couché, & desia la nuict sombre
Tout ce que nostre œil voit embrunit de son ombre:
Les hurlemens des loups desia de toutes parts
Effroyent les moutons au milieu de leurs parcs :
Les mastins courageux aboyans leur respondent,
Et rodans les troupeaux, entr'eux-mesmes se grondent :
Les bergeres au bruit des mastins esueillees
L'vne à l'autre crians tesmoignent leurs veillees :
On n'y voit du tout rien : Car le ciel estoilé,
D'vn orage espessi de tous costez voilé,
De ses menus flambeaux la lumiere refuse,
Et pres de son amy qui dort, Phebe s'amuse.
Il n'en chault à Colin : car sans se foruoyer
Il iroit à yeux clos iusques dans son foyer.
Du champ à l'heure il part, ses outils il emporte,
Et trouue Marion qui l'attend sur la porte :
Se mettent à souper d'vn appetit pareil.
Mais apres le repas pour frauder le sommeil,

Content des temps heureux de leur chaste hymenee,
Ou deuisent des grains qu'ils auront ceste annee,
Ou des seps se courbans au poix de leurs raisins,
Sans detracter iamais de l'honneur des voysins.
Le mary plus lassé le premier se despouille,
Elle chiche du temps met au flanc sa quenouille,
Et remouillant ses doigts acheue son fuseau,
Ou deuide au rouet vn entier escheueau :
Puis sans faire nul bruit pres du mari se couche,
Desrobant doucement vn baiser de sa bouche :
Le reste par honneur ie ne veux publier,
Mais ie ne puis aussi bonnement oublier
A dire que la nuict leurs amoureuses flames
Esgalent bien souuent les faueurs des grand's Dames :
Si leurs licts estoffez ne sont si richement,
Pour le moins on n'y gronde, on n'y iure, on n'y ment :
Si elles n'ont l'attrait de tant de mignardises,
Leurs cœurs aussi ne sont pleins de tant de feintises :
Si de musc parfumé ou d'ambre n'est leur sein,
Pour le moins on se peut asseurer qu'il est sain,
Et qu'au partir de là on ne prend medecine,
Ou le breuuage faict de Gaiac, ou d'Esquine.
On dit que Chasteté en tous lieux habitoit,
Et les villes & bourgs sans nul choix frequentoit,
Iadis és iours premiers de la saison doree,
Quand la terre de soy sans estre labouree,
Plantureuse, donnoit en tout temps aux humains
Toutes sortes de fleurs, & de fruicts, & de grains.
Les Pins lors sur les monts pendoyent par la racine,
Et voisinans le ciel dedaignoient la marine :
Les Loups, & les Lyons, & les Tigres legers,

Compagnons des Moutons, careſſoyent les Bergers :
Auſſi l'homme n'auoit adonc ſon ame attainte
De vice & de peché, de douleur & de crainte :
L'homicide metal encores non foüillé,
N'auoit de ſang humain la campagne ſouillé.
Mais deſlors que Saturne au hazard de ſa vie,
De la Crete fuyant, ſurgit en Italie,
Et illec ſe muſſa pour la rage euiter
De l'aiſné de ſes fils, qu'on nommoit Iupiter :
Adonc l'Impieté, la Fraude, la Malice,
Et tout ce que lon peult nommer du nom de vice,
Coula furtiuement en l'eſprit des mortels,
Et deſlors aux Dieux faux on dreſſa des autels.
La Chaſteté quittant adonc ceſte contree,
S'en-uoloit dans le ciel auec la vierge Aſtree,
Sans le dueil eſploré, & les ſouſpirs trenchans
De ceux-là, qui pour lors habitoyent dans les champs :
Auec eux s'arreſta, & encor à ceſte heure
Loin des grandes cités fait aux champs ſa demeure.
Mais ſa femme & Colin pourroient bien ſommeiller
Vn peu trop longuement, il les faut eſueiller :
Or ſus donc, leuez-vous, chacun de vous s'appreſte :
Vous oubliez qu'il eſt auiourd'huy voſtre feſte,
Que vous auez prié à diſner vos amis,
Qui ia pour n'y faillir en chemin ſe ſont mis.
Marion s'eueillant, du lict premiere ſaute,
Et au Soleil ia haut s'apperçoit de ſa faute :
Toutesfois elle eſpere en peu d'heure auancer
Si bien, que ſon mari n'aura dequoy tancer.
Met deux buches au feu, le feu ſoudain s'allume :
Son Oyſon eſtouffé à l'inſtant elle plume,

Le trempe dans l'eau chaude, & du bout du cousteau
Arrache le duuet qui tient contre la peau,
Luy croise les deux piés, & puis soudain l'esuentre,
Et d'vn fars bien menu luy fait vn autre ventre.
Tandis en grommelant le Cochon de laict court
Apres sa mere truye és pastis de la court :
Elle le prend, le tuë, & le pelle; & l'embroche,
Et le fait compagnon de l'Oyson en la broche.
De ces meurtres sanglans le Chapon effrayé,
Se sauuer sur le toict en vain s'est essayé,
Car Colin d'vn baston l'assene sur la teste :
Il tombe mort du toict, & soudain on l'appreste.
Ne voyla pas dequoy ses amis festoyer,
Sans qu'il faille au marché de la ville enuoyer?
Le disner estoit prest, la nappe desia mise,
Quand Colin tout à coup, bien sage, se rauise,
(Afin que cy apres n'en puisse estre repris,
Et blasmé iustement d'erreur ou de mespris)
Qu'il ne faut ja passer, quelque affaire qui presse,
Le matin d'vn tel iour sans auoir ouy Messe.
Pour doncques n'y faillir, va tirer vistement
Du coin de son estable vn cheual, ou iument :
Le bride, & fait seruir son paletoc de housse,
Monte leger dessus, & prend sa femme en trousse.
Le cheual talonné commence à galoper,
Sans faire vn seul faux pas, & sans iamais choper :
Toutesfois Marion fait semblant de se craindre,
Pour embrasser Colin, & plus ferme l'estraindre.
A bonne heure arriuez, chacun d'eux se depart :
Le mary d'vn costé, la femme en autre part :
Ils oyent attentifs ce qu'au prosne lon mande,

Et chacun à ſon tour va porter ſon offrande:
Es myſteres de foy captiuans leur raiſon,
En toute humilité font à Dieu l'oraiſon
Que luy meſme a daigné par ſon fils nous apprendre,
Pour nos neceſſitez en peu de mots comprendre.
Le ſeruice acheué, s'en reuont viſtement
D'où ils eſtoyent partis, montez comme deuant.
Des amis conuiez la bande ia venuë,
Fait du petit logis ce pendant la reueuë,
Meſure à pas contez le verger eſcarré,
Et s'ébahit de voir encores bigarré
De fleurs le iardinet, veu l'ardeur violante,
Et du celeſte Chien la flamme eſtincelante.
Mais Colin du paruis s'eſcriant dit ainſi,
Mes amis, vous ſoyez les bien venus ici,
Il me deſplaiſt par trop vous auoir faict attendre :
Noſtre Curé eſt long, il s'en faut à luy prendre,
Ioint qu'il a bien voulu ce iourd'huy faire voir
Que s'il vouloit preſcher, il en a le ſçauoir :
C'eſt meſſire René, qu'à tort on ſouſpeçonne
De ce que vous ſçauez : il eſt bonne perſonne.
Or ſus encore vn coup, Vous ſoyez bien venus,
Et Marion & moy vous ſommes trop tenus,
D'auoir daigné venir vn mauuais diſner prendre
En ce pauure cazot, & encore l'attendre.
Lauons & nous ſeons, le cochon ſe morfont,
Ne faiſons entre nous comme nos femmes font,
Qui permettent ſouuent la nuict qu'on les conuie
De ce dont elles ont en leur cœur bonne enuie.
Voyla comment Colin ſes hoſtes ſemonnoit,
Et la place & le rang à chacun d'eux donnoit.

A la peau du cochon la brigade s'empongne,
Et ja tout despouillé il fait piteuse trongne :
Quand Colin qui ne peut de causer se tenir,
Ie voudrois, mes amis (dit-il) me souuenir
Du moyen que Catau nous contoit par merueilles,
Pour faire reuenir aux cochons les aureilles,
Et la peau, quand ils sont du tout mis en pourpoint :
Croyez que maintenant vous n'en chomeriez point.
Le disner se passa à causer & à rire,
Hors mis que sur la fin Michau se print à dire,
Michau qui de bien loing l'aduenir cognoissoit,
Et tout ce dont le Ciel la France menaçoit :
Michau l'oracle vray de toute la contree,
Qui des malheurs du temps ayant son ame outree,
Par vn profond souspir entama ce propos :
Ne verrons-nous iamais ce païs en repos,
Mes amis, ce dit-il : helas, qu'est deuenuë
De nos premiers ayeulx la prudence cogneuë ?
Fault-il que nous soyons à tous coups en danger
De voir nos champs couuerts du soldat estranger ?
Douze ans y a & plus que par nostre folie
Nous sommes le ioüet d'Espagne & d'Italie,
Et le butin certain du Reistre empistolé,
Qui non encores saoul des biens qu'il a volé,
A peine en sa maison ses chariots descharge,
Qu'il s'apreste à venir faire nouuelle charge.
Va, Colin, prouigner tes vignes maintenant,
Pour, malgré toy, seruir d'enyurer l'Alemand :
Sois soigneux du troupeau, & du labeur champestre :
Tes moutons & guerets changeront bien de maistre.
Car Dieu est contre nous iustement irrité,

Et pis que nous n'aurons, nous auons merité.
Ainsi disoit Michau d'vne voix estancee,
Descouurant le secret de sa triste pensee,
Lors proche de sa fin : car peu de iours apres
Laissant à ses amis les larmes & regrets,
Et vn mortel effroy des cinquiesmes orages
Profondement graué en l'esprit des plus sages,
S'en-uola dans le ciel : où maintenant heureux
A son gré se repaist de l'obiect amoureux
De ce Pere benin, qui l'ame rassassie,
Et est son vray Nectar & sa seule Ambrosie.
Quand Michau eut parlé, chacun se regardoit,
Et de tous les presens nul ne se hazardoit
D'ouurir autre propos : il fallut que luy mesme
Colorant d'vn sous-ris vn peu sa face blesme,
Et meslant la douceur auec sa grauité,
Commença derechef : I'ay tort en verité,
Mes amis (ce dit-il) de tenir à la table
Vn si graue propos & si peu delectable :
Laissons ces hauts deuis aux Rois & Empereurs,
Et parlons entre nous comme bons laboureurs.
I'ay veu venant icy tout contre ceste ormoye
Qu'on laisse à la main gauche, au dessous de la voye
Des champs frais-laboureẓ, où lon pretend semer
Quelques grains que lon dit qui viennent d'outre-mer :
Comme si nos terroirs estoyent de mesme sorte
Que ceux-là des païs d'où ces grains lon apporte.
En tous lieux & endroits Nature ne produit
(Quoy qu'on puisse soigner) toute sorte de fruit.
Les pays sont douëẓ de graces differentes:
L'vn est propre au bestail, l'autre est bon pour les plantes.

Tours a les beaux fruitiers, de Brie l'ornement
Sont les prez & taillis, de Beaulse le froment :
Le païs d'Albigeois que le Tar rouge bagne,
Voit iaunir sous la Libre & dorer sa campagne
Du safran cordial, qui par mesure pris
Esiouit des mortels les cœurs & les espris.
La Bretagne fournit d'Aulonnes pour les voiles,
La Neustrie des draps, des citres & des toiles,
Que le hardi Nocher maugré les Portugois
Va troquer à Maroque, ou sur le bord Indois.
On dict que la Gascongne en bon vins est feconde,
Qu'Anjou la suit de pres, qu'Orleans la seconde,
Que le petit Ay és tertres Champenois,
Quand il peult rencontrer, les egale tous trois.
D'orangers & citrons la Prouence foisonne,
Es coustaux Lauraguois le pastel on moissonne,
Et le bas Languedoc desfie ses voisins
En laines, oliuiers, en myrtes & raisins.
Mais s'il falloit sortir hors des bornes de France,
Qui pourroit, ô bon Dieu, nombrer la differance
De tant de regions, & leur diuersitez,
Et de chasque païs les singularitez ?
Suffise que le nostre, heureux, maints biens possede,
Et qu'à le prendre en gros, à nul autre il ne cede.
Car si l'vn de ses coins refuse quelque fruit,
A fin qu'il ne nous manque, vn autre le produit :
C'est pourquoy nous deuons bien sonder & cognoitre
Le naturel des champs, auant que d'y rien mettre.
Ils ne sont tous pareils, & mesmes en bonté
Qui les cuide égaler se trouue mesconté :
Et l'Autonne venu, en lieu de tas de gerbe,

Ne moiſſonne, chetif, bien ſouuent que de l'herbe :
En vain offre à Cerés, qui reiettant ſes vœus
Et l'annuel trauail de luy & de ſes bœus,
Se bande & ſe roidit contre l'art & l'iniure
De ces outrecuidez, qui forcent la nature.
Les hommes de ce temps, ie dis entre nous vieux,
(Ie pardonne aux garçons) ſommes trop curieux
De toutes nouueautez : dés lors qu'il ſe preſente
Quelque cas de nouueau, ſoudain cela nous tente :
Et ſans conſiderer les pertes ou dangers,
Tout eſt receu pour bon qui vient des eſtrangers.
Que pleuſt à Dieu, Colin, que lon nous laiſſaſt faire
Hardiment bien ou mal, noſtre petit affaire!
Si nous n'auons l'eſprit ſi propre à inuenter,
Comme eux, ſi ſçauons-nous & ſemer & planter,
Et cueillir, & ſerrer, & tenir vne ferme,
Et preſter aux amis ſans profit à long terme:
Et preſſurer le laict, & guider le troupeau,
Et tondre nos moutons ſans eſcorcher la peau.
Leurs Clercs, comme i'entens, n'ont pas plus de ſcience
Que les noſtres en ont, ny tant de conſcience.
Quoy que ſoit, l'eſtranger ne pourroit ſe vanter
Que nous ſoyons meilleurs pour chez nous le hanter :
Ains ſommes empirez de tous poincts, ce me ſemble,
Depuis que nous meſlons nos affaires enſemble.
I'en oy plaindre ſouuent les bourgeois des citez :
Et quant à nos terroirs, ils s'en ſont deſpitez,
Car depuis quelque temps és terres moins legeres
Ne naiſſent que pauots, que chardons, & feugeres,
Et la foudre en nos bois va touſiours choiſiſſant
Le cheſne le plus droit & le plus verdiſſant.

Tu m'entens bien, Colin. Ouy (dit-il) i'en pleure,
Et voudrois eſtre mort, tant ie crains à toute heure
Que par l'effort du vent ne nous ſoit enleué
Ce beau Pin que tu vois iuſqu'au ciel eſleué,
Qui du plus bas du pied iuſqu'au ſommet des branches
Eſt couuert de Lis d'or auec les Aigles blanches.
Mais puiſſé ie pluſtoſt en l'arriere ſaiſon
De mon âge, me voir banny de ma maiſon,
Mendier d'huis en huis, qu'vn tel mechef aduienne!
Ce pendant ie te pry, Michau, qu'il te ſouuienne
Du propos commencé, il le faut acheuer.
Maintenant, s'il te plaiſt, auant que nous leuer.
Lors Michau: Ie diſois qu'en vain l'homme s'efforce
La Nature forcer ſoit par art, ou par force:
Car bien qu'il ſemble vn temps qu'eſclaue ſous les lois
De l'homme outrecuidé elle ait perdu ſes droicts,
Si la voit on en fin, reiettant en arriere
Tous liens, recouurer ſa liberté premiere:
Et comme vn preux guerrier porter ſur ſon eſcu
Empreinte à tout iamais la honte du veincu.
C'eſt à dire, Colin, que Nature retourne
Aiſément d'où le ſoin de l'homme la deſtourne:
Et que mieux il nous vaut nos champs enſemencer
De grains à nous cogneus, que non pas les preſſer
D'en porter d'eſtrangers: ſur tout qu'il faut cognoitre
Le champ, comme i'ay dit, auant que d'y rien mettre.
Encor n'eſt-ce pas tout: car la ſterilité
Ne vient des ſeuls terroirs, ny la fertilité,
Ains de l'alme Soleil, qui l'influence darde
Et les rend plantureux ſelon qu'il les regarde.
Son pouuoir eſt tres grand: il eſt comme le Roy

Qui ſouuerain commande, & qui donne la loy
A tout le labourage : au pris qu'il ſe remuë,
Le bon homme des champs fait branſler ſa charruë.
Et comme il entre ou ſort de ſes douze maiſons,
Le Laboureur conduit ſes œuures és ſaiſons,
Rapportant ſon bonheur ou ſa meſauanture
Au Soleil, principal outil de la Nature :
Ioint que le Tout-puiſſant en ſa diuinité,
A de chaſque terroir le rapport limité.
Car apres le peché, pour marque de l'offenſe,
Dieu condemna la terre, & fit la difference
Des lieux & des païs : la Terre auant eſtoit
Toute pareille en ſoy, & de ſon gré portoit
Le viure des humains, egalement feconde
Par tout ce qu'Amphitrite entoure de ſon onde.
Sans le peché, l'Anglois, l'Alarbe, le Griſon,
Bref chacun euſt cueilli autour de ſa maiſon,
Hors de peine & trauail, des fruits de meſme ſorte
Et de meſme bonté que l'Orient en porte :
Et les ſablons menus des plus proches deſerts
De l'Equateur boüillant, euſſent eſté couuers
D'autant de beaux froments ſeruans à noſtre vſage,
Qu'à Rome on en ſouloit conduire du riuage
Du Nil Egyptien, ou du contraire bord
Qui bruit encor d'Elize & l'amour & la mort.
La Cypre, la Chios, la Crete, la Sicile
N'euſſent en rien paſſé la Nouerge & la Thyle :
Thyle, l'vne des ſept dont noſtre Ourſe accoucha,
Neuf mois entiers apres qu'Aquilon la toucha :
Thyle fille du Nort, qui par fois dedaigneuſe
Pour fuir la lueur de la flamme amoureuſe

De Phebus, & le iour eternel qui le ſuit,
S'en va cacher ſix mois aux antres de la Nuict:
Puis les autres ſix mois plus douce deuenuë
Se met dans le gyron de Phebus toute nuë,
Et de ſes bras charnus ſçait ſi bien l'accrocher,
Qu'en vain Tethys l'attend à l'heure du coucher.
Pardonne moy, Michau, dit Colin : ce langage,
Et les mots que tu dis, ne ſont à noſtre vſage :
Ie croy qu'il te ſouuient de quelque vieil rebus,
Quand tu nommes ton Ourſe, & Tethys, & Phebus
Et l'Equateur boüillant, & les amours d'Elize,
Et les Orcades ſœurs, les filles de la Bize.
Tu nous en veux conter, qu'vne Ourſe ait le pouuoi
D'vn vent, & d'vn vent froid des filles conceuoir.
Ie ne dy pas cecy à fin de te reprendre,
Car iuſques au cercueil ie deſire d'apprendre :
Si enfant, comme toy, mon pere m'euſt inſtruit
En ce que les Romans ont laiſſé par eſcrit,
Capable ie ſerois (mais moins heureux peut eſtre)
D'entendre ce parler eſloigné du champeſtre.
Ne te faſche Colin, dit Michau : tout exprés
I'ay vſé de ces mots, ſçachant que cy aprés
Quelqu'vn de nos amis, pour faire touſiours viure
Le banquet de ce iour, le mettra dans vn liure,
Liure qui ne ſera ſeulement recité
Es caſſines & bourgs, ains en mainte cité,
Où les hommes ſçauans auront plaiſir de lire
Ces mots non au parler, ains propres à l'eſcrire.
Chacun adonc ſe teut : luy d'vn inegal cours
Et d'vn ton varié pourſuiuit ſes diſcours :
Quelquesfois ſe haulſant ſur la poincte des nuës,

Et quelquesfois rampant ſous les herbes menuës,
Selon que la fureur diuine l'incitoit,
Ou que plus ou que moins le propos meritoit.
Bien-heureux ſont (dit il) les hommes qui cognoiſſent
Les cauſes, dont çà bas les effets apparoiſſent,
Pourueu que retenus ſous vn humble deuoir
Ils referent à Dieu le but de leur ſçauoir.

Ces vers ie compoſois au lieu de ma naiſſance,
Plein d'honneſte loiſir, lors que Henry de France,
Fils & frere de Roy, & l'honneur des Valois,
De cent canons battoit les murs des Rochelois :
Et euſſe pourſuiui les biens du labourage,
Mais la mort de mon fils m'en oſte le courage,
Et trouble tellement de douleur mon eſprit,
Que i'en laiſſe imparfait pour iamais ceſt eſcrit.

Continuation des Vers ſur les Plaiſirs de la Vie Ruſtique.

Mon ardeur me reprend & ma premiere enuie
De chanter les plaiſirs de la ruſtique vie,
Plaiſirs purs, innocens : & conter aux neueux
Quels ſont des Laboureurs les ordinaires vœux,
Leurs courtils, leurs troupeaux, leurs feſtes, leurs iournet
Et ſelon les ſaiſons leurs œuures ordonnees.
O Pan, Dieu d'Arcadie, à qui de toutes parts
Les Bergers vont offrant les primices des parcs :
Et toy pere Syluain, & vous belles Naïades,
Vous les Nymphes des bois, clair-brunettes Dryades :
Vous Satyres cornus, & autres Déitez,
Qui l'horreur des foreſts ſainctement habitez,
Ou le chef des hauts monts, ou le creux des riuieres,
D'où propices oyez les ruſtiques prieres :
Si iadis il vous pleut tant vous humilier,
Que de vouloir aux Grecs vos ſecrets publier,

Par le ſtyle doré & par la voix ſacree
Qui encore s'entend du citoyen d'Aſcree,
Et ſi c'eſt vous auſſi qui d'vn immortel ſon
Du Mantuan avez animé la chanſon :
Chanſon qui auiourd'hui eſt encore auſſi viue,
Que lors qu'il la chanta ſur la ſuperbe riue
Du Tibre blondiſſant, ou ſous les Orangers
Dont Parthenope belle emmure ſes vergers :
Inſpirez meſme ardeur, ô Dieux, dans mon courage :
Ie chante à nos François dans ces vers voſtre ouurage,
Qu'à la mort de mon fils, de la douleur preſſé,
I'auois pour tout iamais imparfaict delaiſſé.
Et or'loin de Cirrha, de Permeſſe, & leur ſource,
Es Sarmates glacés, preſqu'au deſſous de l'Ourſe,
I'entreprens d'acheuer (ſi par vous m'eſt permis)
Pour ſatisfaire au vueil de mes doctes amis,
Et ſuiet obeïr au commandement iuſte
Que ſouuent i'ay receu de Henry mon Auguſte.
Alors que le Soleil entrant dans la maiſon
Du celeſte Belier, ramene la ſaiſon
Du printemps enioüé, & les Alpes cornuës
Crollans leurs chefs hautains qui voiſinent les nuës,
Font contre bas rouller à gros tas & monceaux
Les neges, dont on voit deborder les ruiſſeaux :
Et lors que les Zephyrs de leurs douces haleïnes
Fecondent l'amarry des plus ſteriles plaines :
Que l'ingrate Progné raude autour du plancher
Où ſans le gré de l'hoſte elle pretend nicher :
Et que tous animaux au creux de leur poitrine
Commencent de ſentir les ardeurs de Cyprine :
Adonc l'homme des champs quittant le dur ſeiour

De ſon lict atterré, vne heure auant le iour
Eſtalle ſes outils, dreſſe ſon equipage,
Coultre, charruë & ſoc, & le menu cordage.

L'autheur eſtant apres à continuer ceſt œuure à heure perdue, il fut contraint de le laiſſer, à cauſe du depart ſoudain de Pologne, pour la nouuelle de la mort du Roy Charles neufieſme.

SONNET

A ſon fils, apres qu'il eut gaigné la fleur d'Aiglantine, qui ſe donne par vn des principaux Magiſtrats en l'hoſtel de ville à Toulouze, à celuy des enfans qui en public a mieux recité des vers.

Mon fils, tu as gaigné ceſte petite fleur,
Dont ie vey mon enfance à ton âge eſtrenee :
Mais comme elle me fut par mon pere donnee,
I'euſſe auſſi deſiré en eſtre le donneur.

Si le ciel m'a nié & à toy ce bonheur,
Si ne veux-ie paſſer ceſte fatale annee
Sans voir dedans ta main la fleurette gaignee,
Pour t'apprendre, mon fils, d'en louër le Seigneur.

C'eſt luy qui fait germer, croiſtre, fleurir enſemble,
Et meurir tout à coup nos ans quand bon luy ſemble
Puis change nos hyuers en eternel printemps.

Au iargon des oiſeaux és foreſts il fait bruire
Le los de ſa grandeur : aux enfans il fait dire
Les merueilles du ciel, quand il benit leurs ans.

Epitaphe de meſſire MICHEL DE L'HOSPITAL
Chancellier de France.

Cy giſt DE L'HOSPITAL, le Caton de noſtre âge,
L'Ariſtide François, & le huictieſme ſage.

APPENDICE

SONNETS

ARTEMISE

De ſainĉte pieté en vn Roial veufuage
Quoy que l'honneur premier iadis m'en fuſt donné,
La mere des trois dieux ſur ſon chef coronné
Emporte iuſtement au iourd'huy l'aduantage.

Ie luy cede le loz de l'immortel ouurage
Qu'à mon eſpoux i'auois pour ſepulchre ordonné :
Dont le Romain iadis de le veoir eſtonné
Dans ces vers le nomma miracle de ſon aage.

Autant que mon Mauſol en Roialle bonté
Fut vaincu de Henry, d'autant eſt ſurmonté
Son tombeau par celluy que la chaſte Cybelle

Pour deffier l'oubly des ſiecles aduenir,
Deuote a conſacré au triſte ſouuenir
De Henry ſon eſpoux qui vit touſiours en elle.

CAMILLE

Le hazart des combatz en mainte & mainte ſorte
I'allois cherchant partout vierge & fille de Roy,
Le camp Troien i'auois lors mis en deſarroy
Quand Arons de ſon dard me feit trebucher morte :

La mort ne me priua de l'honneur que lon porte
Aux braues combatans qui meurent comme moy :
Turnus, ce preux guerrier, honora mon conuoy
Appuiant mon cercueil ſur ſon eſpaule forte.

Vne lance, vn bouclier, vn coutelas trenchant,
Vn eſcadron carré en bataille marchant,
Sont les plaiſirs que i'ay ſuiuis des mon enfance.

Ceſte Roine a plus fait : car ſans effort de bras
Par victoire & mercy a mis fin aux combatz
Et vni les François ſous vne obeiſſance.

CLOELIE

En la fleur de mes ans par le ſort inhumain
Au Roy Tuſcan ie fus en oſtage liurée,
Mais à l'œil de ſon oſt ie m'en ſuis deliurée
Paſſant ſur vn courſier le creux Tybre Romain.

L'obiect de ce hault faict rendit ce Roy humain
Car lors que par nos loix ie luy fus reliurée
Guerdonant ma vertu d'vne riche liurée,
Les ostages rendit qu'il tenoit soubs sa main.

Si pour auoir passé sur vn cheual à nage
Le Tybre, on va louant mon belliqueux courage
Et Rome me reçoit en si pompeux arroy,

Que pourra meriter celle qui desarmée
A d'vn cœur indompté, trauersé mainte armée
Pour le salut commun de la France & du Roy?

SONNET

(En l'honneur du Roi, du duc d'Anjou
& du duc d'Alençon.)

Le Premier est mon Roy, duquel moins ie n'espere
Que de ces preux aieulx, qui par illustres faictz
D'Heroïque vertu, feux diuins se sont faictz
Et vont ores roulant au plus hault de la Sphere :

Le Second est vn duc que Fortune prospere
A faict vaincre & dompter les guerriers plus parfaictz,
Lors que mal conseillez nous nous sommes deffaictz
Pour asseurer l'estat du voisin aduersaire :

Le Tiers vn iour n'aura moins de grace & bonheur
Que de grauer au ciel les traictz de ſon honneur,
Par la vertu qu'il a dedans ſon cœur emprainte :

France, ie ne te puis ſouhaiter plus de bien
Que veoir ſes trois vnis par eternel lien
Sous l'honneſte debuoir d'vne amitié non fainte.

L'Eſprit de Lyſis diſant le dernier adieu à ſa Flore, dialogue ſur la mort de Buſſi d'Amboiſe.

FLORE.

Sur le poinct que la nuict pliant ſon noir manteau
Pour faire place au iour r'appelle ſes lumieres,
Et qu'vn profond ſommeil arroſé de ſon eau,
Charme de nos ennuis les humaines paupieres,

I'entends pres de mon lict vne dolente voix,
Elle eſtoit à la voix de mon Lyſis pareille :
Ie ſens vn bras plus froid que marbre mille fois
Dont l'vn en me pouſſant, l'autre en criant m'eſueille.

Vn ieune homme couuert de playes & de ſang
Se proſterne à mes pieds : ma poictrine ſe glace,
Mon cœur ſaiſi d'effroy pantelle dans mon flanc,
Et à ce triſte obiect ie tombe ſur la face.

Madame, ce dit il, aſſeurez voſtre peur :
Ie ſuis voſtre Lyſis, qui premier que deſcendre
Dans le val tenebreux plein d'eternelle horreur,
Le funebre deuoir ie vous ſuis venu rendre.

Ie recogneus ſa voix, & ouurant mes deux yeux
Ie remarquay maint trait de ſa beauté premiere :
Lyſis di-ie en pleurant, quelle fureur des Dieux
T'a faict ſi toſt quitter du Soleil la lumiere?

LYSIS.

Les Dieux ne ſont autheurs du maſſacre inhumain
Qu'vn perfide aſſaſſin attiltré par ſon maiſtre,
En ſa propre maiſon a commis de ſa main,
Auec pluſieurs voleurs compagnons de ce traiſtre.

FLORE.

Quoy? tant de riches dons dont le ciel t'honoroit,
Ta force, ta valeur, ta grace, ta faconde
Et tant d'exploits guerriers que la France admiroit,
Ne te deuoient-ils pas rendre ami tout le monde?

LYSIS.

Flore, vous vous trompez, l'eſclat de ma vertu
Eſt l'vnique venin qui m'a priué de vie,

C'eſt le foudre cruel dont ie ſuis abatu,
Le rocher de ma nef, la butte de l'enuie.

Ceux qu'auiourd'huy l'on voit les premiers rangs tenir,
Rodomons de piaffe, & garces en courage,
Ne pouuans de mon los le renom ſouſtenir,
Ont achepté ma mort pour aſſouuir leur rage.

FLORE.

O deteſtables mœurs! ô ſiecle rigoureux :
Forge de trahiſon, eſchole d'iniuſtice,
Des ſiecles le dernier, ô ſiecle malheureux!
Tu eſteints la vertu pour auancer le vice.

Lyſis mon tout, mon bien, mille & mille treſpas
Me feront chacun iour voir d'Acheron la riue,
Si d'vn coup ſeulement ton ombre fuit là bas
La gloire de tes faits reſtera touſiours viue.

LYSIS.

I'euſſe fort deſiré mourir au lict d'honneur,
Mettant vn camp en route ou forçant vne place,
Mais ce qui plus hélas! augmente ma douleur,
C'eſt que mourant ie perds les rais de voſtre face.

FLORE.

Le genre de ta mort teſmoigne ta valeur
Et de tes ennemis la coüardiſe infame :
Tant qu'en moy reſtera de vie & de chaleur,
Touſiours, mon cher Lyſis, tu viuras en mon ame.

LYSIS.

Toufiours ie garderay deſſous l'obſcur tombeau
Ta grace, ta vertu dans ma poictrine empraincte,
Et le Lethe oublieux m'abreuant de ſon eau,
Ne fera que i'oublie vne amitié ſi ſainicte.

FLORE.

L'exceſſiue douleur ne me permettra pas
De ſuruiure apres toy : les maux qu'amour me liure
Sont beaucoup plus cruels que le cruel treſpas,
Tu m'emportes le cœur ſans quoy l'on ne peut viure.

LYSIS.

Quiconque veut guerir eſt ià ſain à demi,
Madame au moins tenez voſtre douleur couuerte,
Que ſi vous ne pouuez oublier voſtre ami,
Songez au bien paſſé & non pas à la perte.

FLORE.

Puiſque la vertu ſeule en aimant ie pourſuis,
Peu me chaut que chacun fondre en larmes me voye:
Me ſouuenir de l'vn ſans l'autre ie ne puis :
Le deuil entre en nos cœurs plus auant que la ioye.

LYSIS.

Adieu, Madame, adieu, le meſſager des dieux
Pour paſſer le noir fleuue importun me r'appelle :
Adieu, beaux yeux, plus clairs que les flames des cieux,
D'vn eternel adieu, adieu Flore la belle.

FLORE.

Lors ie ſaute du lict pour ſa fuitte arreſter,
Mais penſant l'embraſſer rien que vent ie n'embraſſe:
Adieu doncques, Lyſis, l'eternel Iupiter
Guerdonnant tes vertus te reçoiue en ſa grace.

O nuict, cruelle nuict, tu me ſeras touſiours
Triſte, mal-encontreuſe, & des nuicts la plus noire,
Tu m'as raui mon tout, les traits au Dieu d'amour,
Les attraits à Venus, à Bellone la gloire.

STANCES

D'où vient que d'autant plus que ie ſuis enflammé,
Que mon malheur conſent que ie ſois moins aymé,
Et flattant mon malheur contre moy ie m'obſtine?
Vous diriez que les feux de ma triſte langueur
Allument à l'enuy les feux de ſa rigueur,
Si bien que vous aymer c'eſt aymer ſa ruine.
La Nature & le Ciel temperent l'Vniuers
D'eau enſemble & de feu, deux elemens diuers,
Qui departent au monde vne forme nouuelle,
Mes larmes & mon feu ſont les deux elemens,
Qui temperent ma peine en diuers mouuemens,
Mais le monde eſt mortel, & ma peine immortelle.
Si quelqu'vn d'entre vous peint l'Amour auiourd'huy

Qu'il peigne la Fortune assise aupres de luy :
La Fortune & l'Amour sont de mesme nature,
Ce n'est pas le merite auiourd'huy qui depart
Le bon-heur en amour, ce n'est que le hazart :
Vn aueugle, vn enfant font tout à l'aduenture.
A quel prix de rigueurs, de peines, de tourmens,
De flames, de fureurs, d'enfers, d'embrasemens,
Mettez vous en amour le bien de ma poursuite?
S'il ne tient qu'à souffrir, ie vous pry d'inuenter
Quelque tourment nouueau pour me bien tourmenter,
Qu'à l'egal de mes maux egal soit mon merite.
Ie me resouls souuent de chasser de mon cœur
L'amour & les desirs, brasiers de ma langueur :
L'amour tout mutiné se plainct à l'esperance,
L'esperance aussi tost se va plaindre à vos yeux :
Si tost que ie vous voy ie deuiens furieux,
Contre si doux Tyrans ay-ie assez de puissance?
C'est vn discours d'Amour, s'il vaut mieux qu'vn Amant
N'espere rien du tout pour son contentement,
Ou si pour esperer il a quelque aduantage :
L'vn est plein de desirs d'vn bien imaginé,
L'autre plein de fureur, en son mal obstiné :
Qui est de ces deux-là le plus pres du riuage.
L'amant desesperé s'il n'attaint à ce bien
Où son propre mal-heur veult qu'il n'espere rien,
S'il n'a bien esperé, qu'est ce qui le tourmente?
Mais si quelque bon-heur sans y auoir pensé,
Le conduit à ce poinct, qu'il soit recompensé,
Le plaisir est plus cher qui nous vient sans attendre.
Or celuy qui s'attend d'estre vn iour recogneu,
Le plaisir est passé auant qu'il soit venu,

Et a ſans fruict le fruict de ſa peine ſoufferte,
Mais s'il aduient auſſi qu'il ſe trouue abuſé
De l'effect du plaiſir qu'il s'eſtoit propoſé,
L'eſpoir d'vn bien accroiſt le regret de ſa perte.
Que i'ay donc de regret d'auoir tant pourſuiuy,
Soubs vn eſpoir trompeur le bien qui m'eſt rauy,
Apres auoir porté tant de longues trauerſes!
Or ie veux deſormais ſçauoir ſi ie ſeré
Plus heureux en amour eſtant deſeſperé,
Les effects ſont diuers de deux cauſes diuerſes.
Ne vous laſſez iamais de me faire endurer,
Penſez vous que ie ſois las de perſeuerer?
Que de mille deſdains ma flame ſoit ſuyuie?
La valeur d'vn guerrier ſe cognoiſt au danger:
Cent mille cruautez ne me feront changer,
La fin de mon Amour c'eſt la fin de ma vie.
L'on dict qu'en toute choſe y a perfection,
Qui s'appelle là haut Imagination
Du parfaict ſans effect que les dieux ont gardée,
Ie n'ay pas ſeulement en mon amour parfaict
L'imagination, mais auſſi i'ay l'effect,
Si bien que mon amour eſt l'effect de l'Idée.
La vieille Aſtrée vn iour s'enuola dans les cieux,
Abandonnant la terre & le monde odieux,
Qui plein d'impieté luy vouloit faire guerre:
Les amans ont banny la Conſtance & la Foy,
Elles pour ſe ſauuer s'envolerent dans moy,
Ie ſeray donc le Ciel & les autres la Terre.
Liens, flammes, fureurs croiſſez de iour en iour:
Croiſſans vous ne pouuez deſcroiſtre mon Amour,
Croiſſez donc les meurtriers de mon ame punie:

Beautez miroir du ciel, qui me faites tranſi,
Pourquoy ne pouuez vous croiſtre de meſme auſſi?
Mais qui peut adiouſter à la choſe infinie?
Auant que l'on vous veiſt qu'eſtoit ce que beauté :
C'eſtoit à mon aduis quelque nom emprunté,
Vn ſonge qu'vn amant peignoit en ſon courage,
Ou bien des coups d'eſſay & quelque petit traict
Du ciel, pour mieux apres tirer voſtre portraict.
Ce n'eſtoient que deſſeins & vous eſtes l'ouurage.
Digne ouurage du ciel, ie me tiens bien heureux,
Puiſque ie ſens pour vous tant de maux langoureux :
Tournez au moins vos yeux trop pleins de violence :
De dire qu'vne peur vous aille retardant :
La defence en amour rend vn feu plus ardant,
Vous ne le voulez pas : voyla voſtre defence.
Les beaux rais du Soleil quand ils ſont renfermez
En vn miroir ardent, ils ſont plus allumez,
Et le feu plus ardent enclos en la fournaiſe :
Quand l'Amour eſt contraint, & qu'il ſent quelque effort
Il s'anime & ſe rend plus violent & fort :
C'eſt vſer vn peu d'eau ſur vne grande braiſe.
Ou c'eſt mal fait d'aimer, ou c'eſt bien fait d'aimer :
Si c'eſt bien fait d'aimer, qui vous en peut blaſmer?
Qui croira que iamais la vertu ſe defende?
Si c'eſt mal fait d'aimer, qui a donc offencé?
Eſt-ce vous ou l'Amour qui vous y a forcé?
Peché n'eſt plus peché quand vn Dieu le commande.
Le voulez vous ou non? Si vous ne le voulez,
Et que ie perde en vain tant de pleurs eſcoulez,
Dictes le franchement, que vous ſert de le feindre?
Mais ſi vous le voulez, qui vous le defendra?

Vueillez le ſeulement, & chaſcun le voudra.
Vne Diuinité ſe peut elle contraindre?
Mais qui eſt l'indiſcret qui voudroit engarder
Que le Soleil du Ciel ne nous vint regarder?
Qui pourroit empeſcher la courſe de ſa flame?
Le Soleil eſt l'Amour, l'Amour eſt le Soleil,
Tous deux ont meſme eſſence & vn effect pareil,
L'vn eſt l'Aſtre du monde & l'autre de noſtre ame.
Iupiter indigné tenoit l'Amour enclos
Dedans l'obſcurité du tenebreux chaos :
Mais que peut contre Amour l'effroy d'vne menace?
Cet enfant à la fin de colere ſortit
Plein d'audace & de cœur, & le Monde baſtit,
Ce monde eſt auiourd'huy le fruit de ſon audace.
S'il vous plaiſt de ſçauoir ce qui eſt entendu
Soubs ce chaos, ce n'eſt qu'vn amour defendu :
Iupiter eſt la peur qui vous tient aſſeruie,
Ce monde œuure d'Amour que baſtit cet enfant,
C'eſt l'effet de l'Amour alors qu'on le defend,
La defence en Amour eſt mere de l'enuie.
Qui vous defend d'aimer d'vne honneſte amitié,
Vous rend ſans yeux, ſans ame, ingrate & ſans pitié :
Ingrate, en refuſant le fruit de mon ſeruice,
Sans yeux, en me voyant cruellement mourir,
Sans ame & ſans pitié ne m'oſant ſecourir.
Qui defend donc d'aimer vous commande ce vice.
Qui craint vne defence en amour n'aime point,
Ou s'il aime, l'Amour dont il ſe ſent eſpoint,
Ce n'eſt tant ſeulement qu'vn feu qu'il imagine,
Vn arbre qui n'a mis ſes racines auant,
Vous voyez que de peur il tremble au premier vent,

Aimer peu qu'eſt ce donc qu'vn arbre ſans racine.
D'où vient qu'on feint Amour fils de la Liberté?
Comme libre il ne peut iamais eſtre arreſté,
Comme volant & nud, par où le peut on prendre?
Comme enfant, que peut on aux enfans demander?
Comme Dieu, c'eſt à faire aux Dieux de commander.
Dieu, enfant, libre, & nud que luy peut on defendre?
Et bien, ſi vous m'aimez, m'aimant qu'offenſez vous?
Ce n'eſt au pis aller qu'irriter vn courroux :
Humaine eſt la deffence & la vengeance humaine :
Mais vous rendant Amour & les dieux ennemis,
C'eſt vn ſi grand peché, qu'il n'eſt iamais remis :
Les Dieux ſont eternels, eternelle eſt leur peine.
L'Amour bande ſes yeux afin de ne rien voir,
Pour monſtrer que les cœurs qu'il tient en ſon pouuoir
Doiuent fermer les yeux au reſpect d'vne crainte.
Que ſert vne defence où le deſtin a lieu?
Deſtin & Dieu n'eſt qu'vn : ſi l'Amour eſt vn Dieu,
Ie conclus que l'amour eſt donc hors de contrainte.
La beauté ſans amour c'eſt un feu ſans ardeur,
C'eſt vn arbre ſans fruit, c'eſt vn pré ſans verdeur,
Vn printemps qui n'a point aucune fleur eſcloſe,
C'eſt vn ciel ſans Soleil, c'eſt vn Soleil ſans iour,
C'eſt vn corps ſans eſprit, vn Amour ſans Amour,
L'Amour & la Beauté c'eſt vne meſme choſe.
Quand vn Amour eſt ferme & ſur pied aſſeuré :
Que le Ciel ou l'Enfer ſa perte ait coniuré :
Malgré tant de rigueurs ſa conſtance eſt cognue.
Si l'Amour a des loix, c'eſt pour aſſubiettir
Les yeux, non pas le cœur que l'on peut diuertir,
Que i'ay donc voſtre cœur & les autres la veuë.

Amour, si tu es donc le grand dieu des mortels
Qui vois & qui reçois l'honneur de tant d'autels,
Qui te plais en nos maux & te pais en nos larmes :
Ie t'adiure & coniure, Amour, par tes attraits
Ta puissance, tes feus, tes redoutables traits,
De faire en ma faueur qu'elle esprouue tes armes.
Si tu es ce grand Dieu par qui tout est donté,
Craint là haut dans le Ciel, aux enfers redouté,
Qui renflamme Neptune au milieu de son onde :
Decoche tous tes trais, darde dedans son cœur,
Ton carquois & ton feu pour t'en rendre vainqueur
Et dy apres cela : I'ay vaincu tout le monde.

NOTES

Les *Quatrains* de Pibrac ont été publiés par parties, et ce n'est qu'à compter de 1576 que Fédéric Morel les a réimprimés dans l'ordre où ils se trouvent aujourd'hui.

La première édition a paru in-8° (13 p. tit. comp., plus 1 feuillet 1/2 blanc) avec l'intitulé suivant :

Cinquante Quatrains, contenant preceptes & enſeignemens vtiles pour la vie de l'homme, compoſez à l'imitation de Phocylides, d'Epicharmus & autres anciens Poëtes Grecs, par le S. de Pib.

A Paris, chez Gilles Gorbin, à l'Enſeigne de l'Eſperance, ruë St-Jean de Latran deuant le College de Cambray. 1574.

Au verso du titre on lit, avec sa dédicace, la pièce ci-dessous :

D. VIDO FABRO, REGIO CONSI, FISCI PATRONO, ET PATRICIO.

Seu patriæ torques vibrantia fulmina linguæ
Pibrace, facundo maximus ore ruens :
Seu quatis Auſonijs trepidantia pectora verbis
Sauromatum, inque tuo Tullius ore fluit,
Illinc noſtra ſuum te Gallia iactat alumnum,

Hinc contra iurat Romula terra ſuum.
Magnus Mæonides pro quo ſeptem vrbibus olim
Certatum multo tempore fama refert,
Maximus ille quidem, at quanto tu maior Homero,
Quem propter bellum maxima regna gerunt.

P. DE LA TANERIE
Tholoſan. I. C.

Les quatrains publiés en 1574, par Gilles Gorbin, sont, dans l'ordre suivant, ceux de notre édition, n°s 1 et 2, 88, 34, 94, 37, 30, 42, 32, 38, 43, 65, 44 à 46, 51 et 52, 66 et 67, 48 à 50, 54 à 60, 11 à 21, 118, 41, 121, 119, 109, 110, 53, 47, 125 et 126.

La suite des quatrains de Pibrac a été donnée in-4° (15 pp. tit. comp.), par Fédéric Morel, en 1575, sous le titre de : *Continuation des Quatrains du Seigneur de Pybrac, contenant preceptes & enſeignemens tres-vtiles pour la vie de l'homme, compoſez à l'imitation des anciens Poëtes Grecs, par le dict Sieur de Pyb.*

Ce volume contient cinquante et un quatrains.

Les quatrains dont la réunion forme cette continuation de l'œuvre de Pibrac correspondent à ceux de notre réimpression, rangés dans l'ordre ci-dessous :

3 à 8, 22 et 23, 25 à 29, 31, 33, 63 et 64, 35, 90, 70 à 75, 39, 91, 86, 69, 96, 120, 97, 101, 98, 92, 115, 87, 89, 85, 99 et 100, 61, 108, 117 (ces deux quatrains portent le n° 43), 102 et 103, 79, 80, 62, 105, 24.

Au verso du titre se trouve le quatrain :

Ie n'ay taſché ces Quatrains façonner
D'vn ſtyle doulx à fin qu'ils peuſſent plaire :
Car auſſi bien ne les veulx ie donner
Qu'à ceux qui n'ont ſoucy que de bien faire.

Suivant privilége du 25e jour d'août 1575, Fédéric Morel ayant obtenu le droit d'imprimer, faire imprimer

et vendre les quatrains de Pibrac, durant le terme de six ans, a publié cet ouvrage en 1576, 1578, 1583 et 1584.

Ces diverses éditions présentent dans un ordre définitif vingt-cinq nouveaux quatrains, tous ceux qui avaient été réimprimés antérieurement et les cinq sonnets des Dames illustres.

Le sonnet de Lucrèce Romaine a paru pour la première fois dans le livre de Simon Bouquet, intitulé :

Bref & Sommaire Recueil de ce qui a été faict & de l'ordre tenue à la ioyeuse & triumphante Entrée de tres puissant, tres magnanime & tres chrestien Prince Charles IX de ce nom Roy de France en sa bonne ville & cité de Paris capitale de son royaume, le mardi sixiesme iour de mars

auec

Le Couronnement de tres haute, tres illustre & tres excellente Princesse Madame Elisabeth d'Autriche son espouse le Dimanche vingt-cinquiesme

&

Entrée de ladicte dame en icelle ville le Ieudi XXIX *dudict mois de Mars* M D LXXI.

A Paris

De l'Imprimerie de Denis du Pré, pour Oliuier Codoré ruë Guillaume Iosse, au Heraut d'armes, pres de la ruë des Lombars

1572

Auec priuilege du Roy.

In-4° de 54 ff., tit. comp., pour l'Entrée de Charles IX, 10 ff. *id.* pour le Couronnement, et 26 pour l'Entrée d'Élisabeth.

Le sonnet de Lucrèce, traduction d'une inscription latine en l'honneur de Catherine de Médicis, se termine par les vers suivants :

Honteuse ne voulus à mon honneur suruiure.
Mais toy qui ne veis onc ton esprit assaillir
De vice, ny le corps si proche de faillir,
Tu doibs Roine vouloir icy longuement viure.

Avant d'être publié dans la première édition collective des quatrains de 1576, le sonnet de Lucrèce parut avec celui de Porcie dans la réimpression des cinquante premiers quatrains donnés en 1575, in-8°, par Gilles Gorbin et in-4° par Fédéric Morel. La continuation porte à sa dernière page le sonnet de Cornélie.

P. 77. Quatr. 13.

Vn degout de la source eternelle...

Regnier a dit dans un sens analogue, Sat. X, in fine :

Et du haut des maisons tomboit vn tel degout...

P. 89. Quatr. 72.

... Des aureillettes prendre...

Allusion aux oreillettes dont les athlètes se couvraient les oreilles afin d'éviter des meurtrissures. V. le *Thesaurus* d'Estienne au mot Ἀμφῶτις.

P. 91. Quatr. 80.

... De Denis le taureau...

Confusion commise par Pibrac qui a ici en vue le taureau de Phalaris, devenu l'instrument de supplice de Perille son inventeur.

P. 92. Quatr. 86.

Le nombre sainct...

Le nombre 4 et ses multiples. V. Agripp., *De occult. philosophia,* liv. II, chap. VII.

P. 94. Quatr. 97.

Plus que Sylla...

L'ignorance de Sylla est une légende suspecte dont on trouve néanmoins des traces dans Suétone : Vie de César, et dans Agrippa : chap. 1, *De vanit. scient.*

On ne connaît que quatre éditions des vers français sur les *Plaisirs de la vie rustique,* publiées à Paris du vivant de Pibrac. La première, de 1576, in-8° de 8 ff. y compris un titre avec encadrement niellé, est de Fédéric Morel. La seconde a été donnée à la suite des quatrains, pour la Vefue Lucas Breyer, en 1583, in-12 de 29 ff. Ces deux éditions, dont la plus ancienne est de toute rareté, ne comprennent ni les cent quarante-quatre vers qui forment le début du poëmê de Pibrac, ni ceux qui, au nombre de cent quatre-vingt-deux, prennent place avant l'épilogue :

Ces vers ie compofois au lieu de ma naiffance...

On trouve ce complément des *Plaisirs* dans les deux réimpressions données en 1584, par Fédéric Morel et par Mamert Patisson. Cette dernière édition in-4°, de 16 ff., se distingue de la précédente par plusieurs singularités. Le titre est ainsi conçu : *Les Vers François du Sr de Pibrac, Confeiller du Roy en fon Confeil d'Eftat & priué, President en fa Cour de Parlement & Chancelier de Monfeigneur Frere du Roy.*

La continuation des Vers fur les *Plaisirs de la Vie rustique* finit le volume f. 15, v°, faisant suite à l'Épitaphe de L'Hôpital. Enfin cette édition est ornée d'une gravure représentant Pibrac avec l'exergue :

Labor actus in orbem.

Au-dessous on lit :

Guido Faurus fiue Faber.

Et ce distique :

Inque foro inque aula rebus consultus agendis
Duxit ad usque polum Regem saluumque reduxit.

1586. I. AVRATVS.

P. 110, v. 5.

Ce grand Caton François...

Michel de l'Hospital. Il tomba en disgrace en 1568 après avoir occupé huit ans le poste de chancelier de France qu'il abandonna sans y laisser rien de son honneur. Ses œuvres, recueillies par Pibrac, ont été publiées en deux vol. pet. in-fol. chez Mamert Patisson en 1585; les Lettres et Discours par les soins de Pibrac, de Thou et Scevole de Ste Marthe, et les poésies par Michel Hurault, seigneur de Belesbat, petit-fils de l'auteur et gendre de Guy du Faur. P. Pithou et Nic. Lefèvre ont pris part à cette dernière édition.

P. 111.

Et toy Bocconne sainfte...

Bois voisin du château de Pibrac.

P. 123.

Les mastins courageux...

Ce vers et le suivant ne sont pas dans l'édition de 1583, où, en cet endroit, l'ordre des rimes masculines et féminines est régulier.

P. 125.

Son oyſon eſtouffé...

On lit *eſgorgé* dans 1583.

P. 126.

Afin que cy après n'en puiſſe eſtre repris
Et blaſmé iuſtement d'erreur ou de meſpris.

Ces deux vers manquent dans l'édition de 1583.

P. 128.

Du moyen que Catau nous...

1583 donne ici :

Du moyen que l'autre hier on...

Après le vers :

Croyez que maintenant vous n'en chomeriez point,

on lit dans 1576, 1583 et 1584 (Mamert Patisson) :

Mais attendant que i'aye eſchauffé ma memoire
Ie m'en vay de bon cœur vous deffier à boire.
Quoi il ſemble deſia que le cœur vous deffaut
Quand vous voyez Colin qui hardi vous aſſaut.

P. 129, v. 6.

... Vn mortel effroy des cinquieſmes orages...

Depuis le massacre de Vassy (1562), qui devint le signal de la lutte des catholiques et des protestants, jusqu'au siége de la Rochelle (1573), on compte quatre guerres civiles

terminées par l'édit d'Amboise (1563), les paix de Longjumeau (1568), de Saint-Germain (1570), et de la Rochelle. On peut donc supposer que, par *cinquiesmes orages,* Pibrac a en vue les conséquences de la mort de Charles IX, et la formation de la ligue, qui de 1575 à 1595, sous le prétexte de querelles religieuses, livra la France aux rivalités des partis politiques.

P. 130, v. 3.

... Que le Tar rouge bagne.

Tar pour *Tarn,* conformément à la prononciation encore usitée aujourd'hui dans le Languedoc. Pareillement on écrivait et l'on disait *Bear* pour *Bearn.*

P. 135.

Ces vers ie composois...

Comme on le voit par ce passage, les *Plaisirs de la vie rustique* ont été écrits au château de Pibrac au commencement de 1573, pendant le siége de la Rochelle par le duc d'Anjou. Le fils dont la mort interrompit ce poëme paraît être le premier enfant que Pibrac ait eu de Jeanne de Custos avec laquelle il se maria le 25 juillet 1552. En 1573, ce fils, sur lequel nous n'avons aucune information, comptait donc au plus vingt et un ans.

P. 185. Les quatre sonnets suivants sont tirés de l'*Entrée de Charles IX,* dont le titre exact a été donné plus haut. Les trois premiers, auxquels il faut joindre celui de *Lucrèce,* étaient la traduction de petites pièces latines inscrites aux quatre côtés d'une fontaine triomphale élevée près de la porte Saint-Denis à la fontaine du Ponceau. Voici le texte de ces pièces placées aux pieds des statues

d'Arthémise, de Camille, Lucrèce et Clélie, que surmontait l'image de Catherine de Médicis.

ARTHEMISIA.

Non apud antiquas viduas fuit altera maior
Coniugis in cineres pietas atque ossa sepulti
Quàm mea : testatur quod nobile mausoleum.
Tu tamen è viduis me sola piissima vincis.

CAMILLA.

Ausa ego sum iuvenum tentare laborem
Scuta sudémque tenens : & martia bella frequentans
Fortiter occubui : tua sed nunc gloria maior
Quæ senior medias acies pro Rege subisti.

LVCRETIA.

Nulla pudicitiæ fama me fœmina vincit
Inter matronas veteres : quæ morte piaui
Non mea probra meâ : sed te nunc vincor ab vna,
Quæ sine morte probas fueris quàm fida marito.

CLOELIA.

Obses pro patria Regi data, mascula virgo
Transnaui ruptis Tyberini flumina vinclis :
Seruat Roma fidem : Rex me, soluitque puellas,
At tu non Tiberim, tota agmina rumpis inermis.

P. 111. L'*Adieu de Lysis* a été publié par M. Tricotel dans ses *Variétés bibliographiques*, Paris, Gay, 1863, où l'on trouve également l'indication des *Stances*, que nous donnons plus particulièrement, d'après les *Fleurs des plus excellens Poëtes de ce temps*, Paris, Nicolas et Pierre Bonfons, 1599 et 1601.

Ce même recueil contient huit pièces aux initiales P. L. S. D. P. qui sembleraient pouvoir s'appliquer à Pibrac. On rencontre également dans le *Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps*, Paris, Math. Guillemot, 1618, cinq autres pièces avec des indications identiques. Aucune de ces poésies ne doit être attribuée à l'auteur des quatrains. Les pièces contenues dans les *Fleurs des plus excellens Poëtes* sont de Du Perron, et parmi celles qui font partie du *Parnasse* de 1618, il y en a trois du même auteur. Les deux dernières, la *Prosopopée de Mars infortuné* et les *Stances au Roy pour la Paix* (t. II, p. 25), ont pour auteurs de L'Espine et Porchères.

Indépendamment des poésies rassemblées dans notre édition, Pibrac a laissé sur ce sujet : *De la manière civile de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle*, plusieurs quatrains qui ont été publiés à la suite de l'édition de Van der Hagen. Amsterdam, in-8°. Ces quatrains, au nombre de six, forment un opuscule en trois folios comprenant un premier titre en caractères de civilité, un second titre en capitales romaines et le texte dont le premier vers commence par ces mots :

Pour pratiquer l'honnesteté...

Suivant une lettre adressée au Duc de la Vallière par la Comtesse de Conillac, Eulalie de Pibrac, sous la date du 20 octobre 1757, cet exemplaire des *Quatrains* était le seul qui restât. Néanmoins la petite nièce de Guy du Faur s'est dessaisie de cette rareté en faveur du célèbre bibliophile. (Voir Brunet, *Manuel du Libraire*.)

Malheureusement pour les curieux, le volume dont le Duc de la Vallière devint ainsi possesseur a été vendu par de Bure avec les livres du premier catalogue rédigé par ce libraire en 1783, et il est devenu introuvable. L'ouvrage de Pibrac, qui porte le numéro 3169, était relié en

maroquin rouge, doublé de tabis, et, bien qu'incomplet de 48 pp., il contenait (pp. 49 à 69 inclus.) les 126 quatrains connus et l'opuscule dont nous sommes réduits à déplorer la perte.

Une dernière indication complétera ce qui vient d'être énoncé au sujet du singulier volume en question. Sur l'exemplaire du catalogue de de Bure qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, on lit, en regard du n° de l'ouvrage de Pibrac, les mentions suivantes :

17 l. 19 s. Mran..... nel.

Ces chiffres indiquent le prix de vente, et les fractions de mots qui suivent sont probablement destinées à rappeler au libraire le nom de l'acquéreur.

Après avoir vainement cherché à notre tour où pouvait se rencontrer un opuscule que n'ont pas découvert les investigateurs les plus perspicaces, MM. Rathery, Gustave Brunet, Tamizey de Larroque, Tricotel et M. le Comte de Pibrac, qui a consacré près de quarante ans d'une vie d'érudit à former un musée des œuvres de son illustre aïeul, il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour le succès d'un bibliophile plus heureux que nous.